

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Pratiques amateurs et bibliothèques : une évidence ?

Coline Silvestre

Sous la direction de Romain Gaillard
Adjoint au chef – Bureau des bibliothèques de la Ville de Paris

Remerciements

Ma reconnaissance va en premier lieu à mon directeur de mémoire Romain Gaillard pour ses précieux conseils et sa disponibilité sans faille.

Mes remerciements vont ensuite aux professionnels qui ont pris le temps de répondre à mon questionnaire et particulièrement à Isabelle Degrange pour sa contribution.

Mon travail doit ensuite beaucoup à : Frédéric Addesso, Marie-Françoise Brémond, Alice Courchay, Jérôme Lamour, Pauline Moirez, Franck Queyraud, et enfin au personnel de la médiathèque Hélène Berr à Paris et particulièrement Dominique Brunet, Anne-Laure Chatelot, Philippe Lerch et Béatrice Tort.

Un grand merci à Scott McAvoy et aux acteurs du monde « maker » qui m'ont fait découvrir cet univers lors de mon stage à San Diego.

Merci enfin à la promotion Benoîte Groult pour sa constante bonne humeur.

Résumé :

Dans une société où les contributions des anonymes prennent une nouvelle dimension, les pratiques amateurs viennent de plus en plus questionner les missions, les limites d'intervention mais aussi les perspectives d'évolution des bibliothèques.

Descripteurs : amateurs – bibliothèques - publics – démocratisation culturelle - éducation artistique et culturelle – éducation populaire – makerspaces – pratiques artistiques – culture numérique - participation

Abstract :

In a society where the contributions of anonymous individuals take on a new dimension, amateur activities are increasingly questioning the missions, the scope of action, but also the perspectives of development for libraries.

Keywords : amateurs – libraries – publics – cultural democratization - artistic and cultural education – popular education – makerspaces – artistic activities – digital culture - participation



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San
Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : LA NÉBULEUSE AMATEURS : QUELS ENJEUX POUR LA CULTURE ?.....	13
Les pratiques amateurs : entre loisirs et mise en question du professionnel.....	13
<i>Préjugés et utopies autour de la figure de l'amateur.....</i>	<i>13</i>
<i>Les pratiques amateurs : définition d'un périmètre aux contours souples.....</i>	<i>15</i>
Le temps de l'amateur ? La nouvelle donne de la société du numérique.....	17
<i>Comment le Web, « royaume de l'amateur », bouleverse les pratiques culturelles.....</i>	<i>18</i>
<i>Hors-ligne, le développement de nouvelles approches du faire dérivées de la culture du numérique.....</i>	<i>20</i>
Pratiques amateurs et politiques publiques : champs et hors-champs.....	21
<i>Les pratiques amateurs : des leviers de démocratisation culturelle et d'inclusion sociale à soutenir.....</i>	<i>21</i>
<i>Encadrer les pratiques amateurs ? Champs et hors-champs du professionnel.....</i>	<i>23</i>
Accueillir les pratiques amateurs : une mission pour les bibliothèques ?....	25
<i>La mission de formation des usagers.....</i>	<i>25</i>
<i>L'action culturelle et les amateurs.....</i>	<i>27</i>
<i>Un renouvellement des usages, vers plus d'amateurs en bibliothèque?.....</i>	<i>29</i>
<i>Les résultats de l'enquête : une confirmation ?.....</i>	<i>31</i>
PARTIE 2 : VARIATIONS SUR L'ACCUEIL DES PRATIQUES AMATEURS EN BIBLIOTHÈQUE.....	35
La question des publics	35
<i>Les amateurs en bibliothèque: quels publics ?.....</i>	<i>35</i>
<i>Concurrence ou circulation des publics ?.....</i>	<i>38</i>
Degrés d'intégration des pratiques amateurs à la bibliothèque.....	39
<i>Quels domaines ?.....</i>	<i>39</i>
<i>De la tolérance des amateurs à la valorisation de leurs productions : les degrés d'encouragement aux pratiques.....</i>	<i>45</i>
Quand l'amateur questionne les compétences	51
<i>Avec les acteurs extérieurs : une complémentarité plus qu'une concurrence.....</i>	<i>52</i>
Le bibliothécaire et l'amateur.....	55
<i>L'amateur en bibliothèque : collaborateur précieux ou envahissant ?.....</i>	<i>55</i>
<i>Portrait du bibliothécaire en amateur.....</i>	<i>58</i>
PARTIE 3 : OPPORTUNITÉS DE LA PRATIQUE AMATEUR EN BIBLIOTHÈQUE : VERS UN MODÈLE DE CONTRIBUTION	61
Pratiquer en bibliothèque : quels apports pour l'amateur ?.....	61
<i>Les collections.....</i>	<i>61</i>
<i>Les équipements : la question de l'accessibilité.....</i>	<i>62</i>
<i>La médiation et l'accueil.....</i>	<i>64</i>
<i>La création d'une communauté et le partage des connaissances.....</i>	<i>64</i>
<i>L'amateur ou le participant ?.....</i>	<i>65</i>

Quel modèle de bibliothèque à l'ère de la contribution non-professionnelle?	68
.....	
<i>Redéfinir les services en prenant en compte ces pratiques : l'apport de</i>	
<i>l'amateur, opportunités et limites.....</i>	<i>68</i>
<i>Réaffirmer le rôle de la bibliothèque dans la société de la connaissance.....</i>	<i>70</i>
CONCLUSION.....	73
SOURCES.....	75
BIBLIOGRAPHIE.....	77
ANNEXES.....	85
TABLE DES MATIÈRES.....	95

Sigles et abréviations

Acim : Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale

AIBM : Association internationale des bibliothèques musicales

BmL : Bibliothèque municipale de Lyon

Diy : Do it yourself

Diwo : Do it with others

MAO : Musique assistée par ordinateur

MJC : Maison des jeunes et de la culture

CSTI : Culture scientifique, technique et industrielle

EMI : Éducation aux médias et à l'information

Gafam : Google-Apple-Facebook-Amazon-Microsoft

Ircam : Institut de recherche et coordination acoustique/musique

Irma : (Centre d')information et de ressources pour les musiques actuelles

DADVSI (loi) : (loi relative au) droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information

ENSBA : École nationale supérieure des beaux-arts

CAP (loi) : (loi relative à la liberté de) création, à l'architecture et au patrimoine

EPN : Espace public numérique

Homago : *Hanging Out, Messing Around, and Geeking Out*

Mooc : *Massive open online course*

REP : Réseau d'éducation populaire

Pour qu'un homme puisse grandir, ce dont il a besoin c'est du libre accès aux choses, aux lieux, aux méthodes, aux événements, aux documents. Il a besoin de voir, de toucher, de manipuler, je dirais volontiers de saisir tout ce qui l'entoure, dans un milieu qui ne soit pas dépourvu de sens.

(Ivan Illitch, *Une société sans école*)

INTRODUCTION

Le lien entre les amateurs et les bibliothèques n'est pas nouveau, il y a toujours eu une affinité certaine entre ces passionnés et les ressources d'apprentissage dont recèlent les bibliothèques sur leur domaine de prédilection. Cependant, au-delà de la figure de l'amateur éclairé, le lien entre les amateurs et les bibliothèques est surtout plus que jamais d'actualité. Tout d'abord parce que les pratiques amateurs, ne se contentant pas d'évoluer, ont vu de nouvelles opportunités d'expansion dans la société du numérique d'une part, dans le mouvement du « faire » d'autre part. Les bibliothèques, elles aussi, ont évolué. En adoptant les caractéristiques des lieux dits « tiers », elles semblent avoir irrésistiblement ouvert leurs espaces à davantage d'ateliers, de musique, de bricolage, de pratiques amateurs en somme. Enfin, les dispositifs de participation qui émergent régulièrement en bibliothèque et ailleurs consacrent une certaine légitimité à l'activité non-professionnelle.

Les pratiques amateurs, traduction de la simple volonté de quidams de s'adonner à tel ou tel domaine pour le plaisir, rejoignent des idéaux de démocratisation culturelle, d'éducation populaire et d'émancipation des individus et font dans ce sens l'objet de l'attention des politiques publiques, quand bien même il s'agisse au début d'une démarche d'ordre privé. Dans le paysage institutionnel, les bibliothèques, de par leurs missions, semblent *a priori* être un lieu privilégié pour les amateurs. Leurs activités, entre formation et action culturelle, permettraient de naturellement les y intégrer. Cependant, ces pratiques, qui de surcroît ont tendance à se dématérialiser, ne sauraient dépendre des bibliothèques. Que proposent ces dernières lorsqu'elles choisissent de revoir leurs services ou leur organisation afin de mieux intégrer les pratiques amateurs ? Cela s'inscrit-il encore dans un projet de bibliothèque ou s'agit-il d'un élargissement de son périmètre d'action ? L'accueil des pratiques amateurs en bibliothèque est-il une évidence ?

L'amateur est avant tout une figure protéiforme dont la variété des facettes donnera autant d'implications différentes dans le contexte des bibliothèques. L'amateur non seulement apprécie mais pratique le domaine qui l'intéresse. Du point de vue des bibliothécaires, il peut être perçu comme un partenaire ou un public, aussi enrichissant qu'il peut être encombrant. Dans ce travail, plus que la figure de l'amateur, c'est le fait de « faire », la pratique, qui l'emporte. A travers l'étude de ce geste dans sa globalité, nous serons amenés à étudier simultanément un large spectre de profils (amateurs ou initiés) et de pratiques sans se restreindre à un domaine particulier telle que la musique ou l'informatique, bien que certaines disciplines soient plus largement représentées, comme les arts plus que la science par exemple. En abordant la question des amateurs sous l'angle de la pratique, on élargit également l'éventail des possibles que cela recouvre en bibliothèque dans le sort que leur réservent ces dernières, allant de la simple tolérance à la mise en avant des productions qui en résultent.

Nous avons donc choisi d'aborder la question dans toute l'étendue de ses ramifications. *Idem* pour le contexte, puisque cette étude s'intéresse à différents types d'établissements. Il faut souligner cependant que la lecture publique est majoritairement représentée, car ayant davantage d'affinités avec le monde non-professionnel. Pour alimenter notre réflexion, un questionnaire a été diffusé en

ligne, puis en complément des réponses obtenues, nous avons contacté des personnels des bibliothèques ayant un investissement plus ou moins fort dans les pratiques amateurs.

La première partie de ce travail aborde les pratiques amateurs sous un angle principalement conceptuel et sociologique. Elle se propose de pointer les ambiguïtés que recouvre la figure de l'amateur et d'étudier l'enjeu qu'elle représente en termes de politique culturelle, pour les institutions en général, les bibliothèques en particulier. L'accent sera également mis sur les mutations qui bouleversent la posture de l'amateur, quand elle ne la généralisent pas.

Il s'agira dans un second temps, sur la base des réponses au questionnaire, d'établir un panorama des implications concrètes de la pratique amateur en bibliothèque et de les confronter au postulat qu'elle y a toute sa place, et ce en abordant la question du public, des aménagements et des compétences.

Enfin, on examinera les opportunités mutuelles, pour les amateurs comme pour les bibliothèques de faire œuvre commune, au prix d'une dérivation de leurs caractéristiques respectives vers d'autres paradigmes.

PARTIE 1 : LA NÉBULEUSE AMATEURS : QUELS ENJEUX POUR LA CULTURE ?

LES PRATIQUES AMATEURS : ENTRE LOISIRS ET MISE EN QUESTION DU PROFESSIONNEL

Les pratiques que nous allons étudier ici ont été rassemblées sous le qualificatif d'« amateurs ». Cependant cette appellation mérite quelques clarifications avant de considérer leurs rapports avec les institutions culturelles en général, les bibliothèques en particulier. En effet, les pratiques amateurs recourent un large spectre de champs, d'identités et de degrés d'implication qu'il s'agit d'abord d'examiner.

Préjugés et utopies autour de la figure de l'amateur

L'amateur, portrait en négatif du professionnel

Le plus souvent, l'amateur se définit comme le non-professionnel, ce qui n'évacue cependant pas toute ambiguïté sur son statut aux nuances multiples.

Juridiquement tout d'abord, l'amateur est souvent considéré comme un non-professionnel dans le sens où il ne perçoit pas de rémunération pour son activité. C'est le cas pour les artistes amateurs, ainsi que le rappelle l'article 32 de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création¹. Pourtant ce critère ne suffit pas à tracer une frontière claire entre l'amateur et le professionnel. Un amateur peut percevoir des compensations financières voire des rémunérations dans le cadre de ses activités, comme c'est le cas dans le sport par exemple².

Le second critère qui distingue l'amateur du professionnel est l'intention qu'ils placent dans leur activité, la revendication qu'ils en font. Bien que le professionnel puisse éprouver du plaisir à exercer son art, il semblerait que ce soit le pur agrément, le loisir pour lui-même qui motive l'amateur à pratiquer ainsi que le rappelle l'étymologie du terme, *amator* (celui qui aime). Le professionnel, lui, revendique publiquement sa pratique comme sa profession, pour laquelle il est reconnu et à laquelle il se consacre exclusivement. Ses travaux ou productions dans le domaine auquel il contribue sont soumises à une certaine sanction ou approbation de la part de ses pairs, d'une institution, d'un marché ou d'un public tandis que les prétentions, plus modestes, de l'amateur dispenseraient ce dernier d'un tel contrôle.

De ce fait, la figure de l'amateur et surtout le concept d'amateurisme qui en découle comprend une dimension péjorative dans le langage courant. A l'opposé de la rigueur et de l'expertise associées à la figure du professionnel, les productions des amateurs sont *a priori* jugées de qualité médiocre car celui qui pratique en

¹ « est artiste amateur dans le domaine de la création artistique toute personne qui pratique seule ou en groupe une activité artistique à titre non professionnel et qui n'en tire aucune rémunération »

²Voir : http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-professionnel/article/Le-sport-professionnel_

dilettante n'est soumis à aucune exigence de résultat sinon celle qu'il s'impose à lui-même.

Agissant pour son propre plaisir, l'amateur aura tendance à moins s'exposer, sa pratique relèvera davantage de l'intime, de la relation à soi. Cela n'exclut cependant pas une certaine discipline, ni l'envie de reconnaissance voire des ambitions de professionnalisation, mais elles restent minoritaires : ces dernières concernent 4 à 5% des artistes amateurs selon Olivier Donnat³. Ces chiffres, parus en 1996, mériteront cependant d'être réexaminés dans un contexte de pratique bouleversé par le numérique.

Il faut enfin souligner la montée en puissance de la figure hybride du « pro-am », appellation issue de la contraction des deux statuts. Le pro-am est un amateur auquel on reconnaît des compétences expertes, et qui, à la faveur de la démocratisation des connaissances, tend à s'imposer dans certains domaines : tout particulièrement ceux de la musique, du sport et de la programmation. Cette ultime figure de l'amateur vient confondre un peu plus le critère de discrimination entre l'amateur et le professionnel. Le pro-am serait un amateur dont les qualités sont celles du professionnel sans qu'il soit agréé comme tel par une entité ou une rémunération quelconque.

L'amateur, figure de l'émancipation des individus ?

Si elle peut décrédibiliser son activité, l'absence de contraintes extérieures confère en revanche à l'amateur une certaine liberté de choix dans sa pratique, parfois enviable. En ce qui concerne les arts, le statut d'amateur pourrait ainsi favoriser la création et l'invention de formes inédites d'expression⁴. L'amateur est à cet égard une figure d'indépendance.

Le plaisir qui porte l'amateur vers sa pratique dépasse souvent le cadre du simple passe-temps pour se rapprocher du loisir éclairé, actif et tourné vers l'épanouissement personnel à la manière de l'*otium* latin. Selon la première enquête française sur les pratiques artistiques amateurs, 51% des personnes interrogées estiment leur activité importante à leurs yeux et une personne sur 5 la qualifie de très importante dans leur vie⁵. Évoluant généralement dans un cadre privé⁶, l'amateur est aussi souvent un autodidacte⁷ ou un adepte du *do it yourself* qui fait reposer son instruction sur un choix délibéré⁸ et sait transmettre ses connaissances. Que l'amateur soit éclairé, artiste ou « bidouilleur », sa pratique porte alors en germe les conditions de réalisation de l'*empowerment*, ou « encapacitation » en

³Olivier Donnat, *Les amateurs. Enquête sur les activités artistiques des Français*. Paris : ministère de la Culture/DEP, Février 1996, p. 72..

⁴Adrien Chassain, « Roland Barthes : « Les pratiques et les valeurs de l'amateur » », *Fabula-LhT*, n° 15, « "Vertus passives" : une anthropologie à contretemps », octobre 2015 Disponible sur : <http://www.fabula.org/lht/15/chassain.html>. (Consulté le 10/01/2019)

⁵Olivier Donnat, *op.cit.*, p. 70.

⁶Olivier Donnat, *op.cit.*, p. 11.

⁷Toujours avec des nuances cependant selon les domaines comme le montrent les enquêtes d'O. Donnat. Un musicien classique sera certainement passé par une école de musique quand un musicien amateur de musique électronique aura davantage appris par lui-même.

⁸Sur l'importance d'un apprentissage choisi, on s'appuie ici sur Ivan Illich, *Une société sans école*, Paris, Points, 2015.

français. Ce terme désigne non seulement un état mais aussi un processus⁹ pour les individus et les groupes qui consiste à s'emparer des moyens d'agir pour eux-mêmes. Le geste de l'amateur libre, gratuit, intime ou partagé s'inscrit dans les idéaux d'émancipation des individus¹⁰.

Aussi a-t-on pu voir dans l'amateur un représentant de modèles sociaux parvenant à trouver un équilibre entre les temps de travail et de loisir, les modes de production et de consommation et enfin la répartition des connaissances dans la société. Au-delà des utopies socialistes du siècle dernier, cette configuration se concrétise aujourd'hui avec des phénomènes comme le mouvement « *makers* » que nous aborderons plus loin.

Consommation et production : deux facettes de l'amateur pas nécessairement complémentaires

Initialement, l'amateur se définit par le goût qu'il porte à un domaine. A cet égard, il présenterait une curiosité à s'informer sur le sujet qui l'intéresse. Dans la définition de l'amateur, cette première caractéristique se double le plus souvent d'une autre facette : il est aussi celui qui s'adonne à une activité en lien avec ce domaine qui l'intéresse voire le passionne. Ces deux facettes sont souvent considérées *a priori* comme complémentaires chez l'amateur si bien qu'il est parfois perçu dans les politiques culturelles, ainsi que nous l'examinerons plus loin, comme le maillon par excellence de la circulation des œuvres culturelles ou des savoirs en général.

Ainsi, on conçoit aisément que le footballeur amateur va régulièrement se tenir au courant des compétitions des professionnels, que le peintre du dimanche fréquente aussi ce jour-là une exposition de toiles. Pourtant cette complémentarité doit être relativisée ainsi que l'ont montré les travaux d'Olivier Donnat sur les pratiques artistiques amateurs¹¹. Le sociologue voit certes une corrélation entre la pratique en amateur et l'intérêt pour les œuvres des professionnels : parmi les publics qui les fréquentent ceux qui sont eux-mêmes amateurs représentent une large part. En revanche, si l'on se place du point de vue de l'ensemble des amateurs pour une activité donnée, on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas d'une donnée récurrente. Pour Olivier Donnat, il s'agit de « deux formes d'engagement culturel qui ne vont pas forcément de pair. ¹² » Ce constat sur le rapport de l'amateur à l'offre est d'importance pour notre étude afin de situer ses pratiques relativement aux services de la bibliothèque.

Les pratiques amateurs : définition d'un périmètre aux contours souples

Les pratiques des amateurs se définissent donc comme « les activités pratiquées pour le plaisir, à des fins personnelles ou pour un cercle restreint de proches ¹³ ». On va tenter ici de discuter, afin de l'éclaircir, la vaste typologie des pratiques amateurs.

⁹Bacqué Marie-Hélène, Biewener Carole, « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, 2013/3 (N° 173), p. 25.

¹⁰Adrien Chassain, *op. cit.*

¹¹Olivier Donnat, *op. cit.*

¹²*Ibid.*

¹³*Ibid.*

Dans le questionnaire diffusé aux professionnels, on s'est intentionnellement abstenu de fournir une définition préalable aux sondés pour la question du type de pratique qu'ils accueillent dans leur établissement et ce afin de voir ce qu'ils considéraient comme une pratique amateur. On s'efforcera dans l'étude de respecter le spectre fourni par les réponses sans que cela exclue des nuances dans la légitimité d'une activité à être considérée comme amateur ou non.

Afin de classer les différentes pratiques abordées dans ce mémoire, on évoquera les pratiques amateurs sous les angles suivants¹⁴.

Les pratiques amateurs dans le domaine de l'art

C'est le domaine artistique qui vient en premier à l'esprit lorsqu'on parle de pratiques amateurs. Le rapport des individus à l'art et surtout la création artistique des anonymes fait l'objet de nombreuses études, un intérêt qui se trouve redoublé par l'accès facilité aux moyens de production et de diffusion grâce au numérique, comme nous le verrons plus loin. Nous retenons ici la définition des pratiques artistiques amateurs donnée par le sociologue Patrice Flichy, qui prend en compte la variation dans les degrés d'investissement de sa pratique par l'amateur :

*[des] activités réalisées par les individus eux-mêmes à côté des créations dites légitimes (musique, littérature, théâtre etc.). Pour certains, il s'agit d'une activité de loisirs qui n'a aucune prétention artistique, d'une simple activité de détente, pour d'autres c'est une activité intime et indispensable où l'individu, face à lui-même, se ressource. Cela n'empêche pas un nombre important d'amateurs de faire circuler leurs productions en s'adressant à un public.*¹⁵

Il y a d'un côté les pratiques artistiques qu'on peut qualifier de « classiques » : la pratique d'un instrument de musique ou du chant, la danse, la peinture, le théâtre, l'écriture, le dessin, la sculpture. Les Français seraient environ 25% à les déclarer comme un loisir régulier¹⁶. Ce type d'activités se double de pratiques artistiques qui utilisent la technologie telles que la vidéo, la photographie, la composition de musique assistée par ordinateur (concerne 21% s'exprimant sur leurs loisirs réguliers)¹⁷.

En périphérie de cela s'ajoutent les loisirs dits « créatifs » tels que le tricot, la sérigraphie ou encore la réalisation d'origamis. L'inclusion de ces pratiques dans notre étude peut être discutée mais nous choisissons de les intégrer car, d'une part elles ont largement été citées par les professionnels dans le questionnaire, et il s'agit d'autre part de loisirs reposant sur des principes de transmission des savoirs,

¹⁴Nous reprenons les deux premiers domaines de l'ouvrage de Patrice Flichy : *Le Sacre de l'amateur : sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Seuil, 2010. L'auteur dans l'ouvrage étudie une troisième aire pour les pratiques amateurs, celle de « la chose publique », que nous ne retenons pas ici, estimant qu'elle relève davantage du rôle de citoyen que de la pratique amateur.

¹⁵Patrice Flichy, *op. cit.*, p. 12-13

¹⁶Gire Fabienne, Pasquier Dominique, Granjon Fabien, « Culture et sociabilité. Les pratiques de loisirs des Français », *Réseaux*, 2007/6 (n° 145-146), p. 169-170. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2007-6-page-159.htm> (Consulté le 08/01/2019)

¹⁷*Ibid.*

d'apprentissage, de perfectibilité, de production d'objets en plus d'un certain potentiel de professionnalisation (si on pense à leur proximité avec l'artisanat)¹⁸. La valeur des œuvres produites dans ce contexte sera souvent jugée sous l'angle de l'esthétique.

Les pratiques amateurs dans le domaine de la connaissance

Sous cette bannière sont regroupées les activités ayant trait :

- aux sciences : expérimentations amateurs, observations de la biodiversité, astronomie, écologie, généalogie, participation à des chantiers de fouilles archéologiques etc.
- aux techniques : informatique, programmation, robotique, artisanat.
- à l'information : rédaction d'articles de blog, réalisation de podcasts.

En périphérie, une redéfinition des frontières du loisir :

On intégrera enfin dans l'étude des pratiques définies comme des « semi-loisirs » car relevant habituellement d'une contrainte, telles que la cuisine, le jardinage ou le bricolage¹⁹.

Enfin d'autres pratiques partagent une frontière quasi imperceptible avec le loisir telles que le sport et certains jeux tels que les échecs (eux-mêmes assimilés à une forme de sport). Bien que moins représentées dans notre étude, nous choisissons tout de même de les citer pour le potentiel de perfectionnement, d'épanouissement et parfois de professionnalisation que ces activités supposent.

On notera enfin que ces frontières sont loin d'être poreuses, les arts créatifs et le bricolage pouvant par exemple être considérés comme des techniques et des savoirs, de même que la cuisine peut être considérée comme un art. Il y a finalement autant de pratiques amateurs que de facettes de la culture, prise dans son acception la plus large.

LE TEMPS DE L'AMATEUR ? LA NOUVELLE DONNE DE LA SOCIÉTÉ DU NUMÉRIQUE

Si on pouvait logiquement compter sur une croissance de la proportion des amateurs en France, en revanche l'amplitude et le renouvellement des pratiques portées par le numérique à de quoi surprendre. Si bien que selon les sociologues nous serions en train de connaître « le temps de l'amatorat » ou « le sacre de l'amateur »²⁰.

¹⁸Olivier Le Deuff, « Réseaux de loisirs créatifs et nouveaux modes d'apprentissage », *Distances et savoirs*, 2010/4 (Vol. 8), p. 601-621.

¹⁹Gire Fabienne, Pasquier Dominique, Granjon Fabien, « Culture et sociabilité. Les pratiques de loisirs des Français », *Réseaux*, 2007/6 (n° 145-146), p. 169.

²⁰Expressions respectivement empruntées à Bernard Stiegler dans « Le temps de l'amatorat ». *Alliage*, n°69 - Octobre 2011. Disponible sur : <http://revel.unice.fr/alliage/index.html?id=3272> (Consulté le 10/01/2019) et Patrice Flichy, *Le Sacre de l'amateur*, Paris : Seuil, 2010.

Comment le Web, « royaume de l'amateur », bouleverse les pratiques culturelles

L'amateur, acteur récurrent de la cyberculture

Avec le développement et la généralisation des technologies du web, le paysage des pratiques amateurs s'est trouvé bouleversé. Le modèle d'une activité liée à un support matérialisé, lui-même rattaché à un lieu spécifique (atelier, conservatoire etc.) n'est plus aussi prégnant, sans que la fréquentation des établissements culturels chute pour autant. Les domaines dans lesquels la dématérialisation a été la plus spectaculaire sont celui de la photographie²¹ et de la vidéo qui ont presque entièrement basculé dans le digital. Dans le même temps, ces pratiques connaissent une démocratisation telle qu'elle questionne le statut de l'artiste amateur. En France, 75% de la population seraient équipés d'un smartphone²² et disposerait donc constamment d'un appareil photo ou d'une caméra en poche. La banalisation de la capture d'images partagées ensuite sur les réseaux pose la question de savoir si le photographe amateur n'est plus tant celui qui se contente d'appuyer sur le déclencheur, que ce passionné obéissant à certaines exigences esthétiques²³.

Le numérique, par sa logique de réseau et de partage, reconfigure radicalement les modalités d'accès, d'expression, de production et de diffusion des œuvres et des savoirs. Selon une enquête réalisée par le Forum d'Avignon parue en 2012, 87% des 15-25 ans se servent d'internet pour consulter de nouveaux contenus²⁴. L'amateur en ligne présente un omnivorisme culturel qui se caractérise par la pluralité, la voracité et la diversité de ses goûts²⁵. L'espace du web lui permet de puiser au gré de sa navigation dans différents univers, langues, supports (visuels, sonores, textuels). Cette vision d'une culture plurielle sur le web doit cependant être relativisée à l'aune du phénomène de « bulle » encouragé par les algorithmes²⁶.

Il se développe quoi qu'il en soit en ligne une logique du copier-coller, voire du *patchwork* qui conduit à la reprise puis l'hybridation des contenus. Jamais sans doute le concept d'« œuvre ouverte », formulé par Umberto Eco²⁷ n'a été aussi pertinent que sur le web où les œuvres que des anonymes se sont appropriées connaissent une seconde vie. Le meilleur exemple de ce phénomène est la *fanfiction*. Il s'agit de récits prolongeant l'histoire de *best-sellers* littéraires sur la toile²⁸. Dans cette configuration « les fans de médias sont des consommateurs qui

²¹Voir Sylvain Maresca, *Basculer dans le numérique. Les mutations du métier de photographe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2014.

²²Chiffre de 2018 (issu d'une étude de l'Autorité de régulation des télécoms (Arcep), le Conseil général de l'économie (CGE) et l'Agence du numérique).

²³La question est posée dans : Sophie Limare, Annick Girard, Anaïs Guilet, *Tous artistes ! Les pratiques (ré)créatives du web*, Presses de l'Université de Montréal, 2017.

²⁴Lionel Arnaud, « Et si l'amateur se réalisait dans la société numérique ? », *Nectart*, vol. 6, no. 1, 2018, p. 137.

²⁵Vincenzo Ciccheli, Sylvie Octobre, *L'amateur cosmopolite : goûts et imaginaires culturels juvéniles à l'ère de la globalisation*, Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), p. 122.

²⁶Sur le sujet, voir Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil, La République des idées, 2015.

²⁷Umberto Eco, *L'Œuvre ouverte*, Editions de Seuil, Paris, 1965.

²⁸Sophie Limare, Annick Girard, Anaïs Guilet, *Tous artistes ! Les pratiques (ré)créatives du web*, Presses de l'Université de Montréal, 2017.

produisent, des lecteurs qui écrivent et des spectateurs qui participent. »²⁹. Certains ont pu voir dans ces pratiques un « braconnage »³⁰ des œuvres puisqu'elles réemploient des productions déjà existantes sans réelle considération du droit d'auteur. Le web ferait donc figure de zone de démocratisation culturelle affranchie, du moins en partie, des contrôles de consommation et de production habituellement réalisés par les acteurs légitimants traditionnels (commerciaux ou institutionnels). Cela représente quoi qu'il en soit un regain d'intérêt pour les pratiques d'écriture et de lecture, cette fois combinées.

Au-delà de la reprise d'œuvres existantes, le web crée les conditions d'une auto-éditorialisation des créations des individus et ce, en quelques clics. Chacun est libre de publier un article, un tutoriel, une image ou une vidéo sans l'aval d'un tiers. Avec le web 2.0, la possibilité est donnée à chacun de pouvoir s'exprimer sur n'importe quel sujet et surtout de coloniser sans encombres les territoires de l'extime³¹.

L'émancipation des prescripteurs : une abolition de la médiation ou le rôle des plate-formes

Cela reste cependant à nuancer car dans l'équation, le rôle des plate-formes numériques de partage est primordial. Ce sont elles qui fournissent un espace d'expression où des œuvres peuvent rencontrer une audience dans un format simplifié. Il s'agit des plate-formes d'hébergement de blogs (en France, un internaute sur 5 possède un blog³², généralement disponible via *Wordpress* ou *Tumblr*), ou de musique (*Soundcloud*, *Bandcamp*, etc.), de photos (*Flickr*, *Instagram*) ou de vidéos (*Vimeo*, *Dailymotion*, *YouTube*).

Si les procédures de validation ne passent plus par les mêmes circuits, elles ne disparaissent pas pour autant. Les plate-formes ont des exigences de format pour le chargement, certes souples et simples d'usage, en plus de normes de contenus (que les signalements des membres de la communauté se chargent de faire respecter). Le nombre de « *likes* » ou de partages fait quant à lui office de jugement qualitatif³³.

Sur les réseaux ainsi formés, la frontière entre le professionnel et l'amateur tend à se brouiller, conduisant à l'expansion d'une nouvelle figure, celle du « *pro-am* », contraction des deux statuts. Ils se côtoient sur YouTube par exemple où la télévision s'est délocalisée pour y capter à nouveau une partie de son audience qui tend à délaisser les écrans cathodiques. Mais la publication en ligne par des amateurs produit aussi de nouvelles opportunités pour ces derniers de se professionnaliser³⁴ voire de faire la différence provisoirement (à l'instar de la prophétie warholienne du quart d'heure de gloire généralisé³⁵) ou à plus long terme d'être intégrés aux canaux traditionnels comme c'est le cas chez les aspirants écrivains par exemple³⁶.

L'auto-médiation permise par le web diminue le rôle des médiateurs traditionnels ou autorités légitimantes telles que les éditeurs, les journaux ou les bibliothèques. Dans

²⁹H. Jenkins cité par Sophie Limare *et al.*, *op. cit.*, p. 130.

³⁰Cf concept de Michel de Certeau développé dans *L'invention du quotidien*, tome 1 : *Arts de faire*, tome 2 : *Habiter, cuisiner*, Gallimard, 1990.

³¹Voir Serge Tisseron, « Intimité et extimité », dans *Communications*, 88, 2011. Cultures du numérique, sous la direction de Antonio A. Casilli, pp. 83-91.

³²Patrick Flichy, *op. cit.*, p. 27.

³³Sophie Limare *et al.*, *op. cit.*

³⁴Aussi l'activité de YouTubeur est-elle en passe de devenir un métier à part entière : <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20160713.RUE3347/au-fait-youtubeur-c-est-un-metier.html>

³⁵« In the future everybody will be famous for 15 minutes ».

³⁶Sophie Limare *et al.*, *op. cit.*, p.159-161.

ce contexte de pratiques amateurs généralisées, l'individu lambda qui contribue en ligne peut alors être perçu comme un acteur voire un concurrent illégitime de l'expert. Sans aller jusqu'à la vision extrême de « millions de singes derrière leur clavier aliment[ant] une jungle de médiocrité »³⁷, l'omniprésence des amateurs sur la toile suscite des critiques quant à la qualité de leurs contributions, c'est particulièrement le cas à propos de Wikipédia. Dans ce contexte, nous verrons que les bibliothèques, si elles ne sont plus tant médiatrices des savoirs qu'avant, ont quoi qu'il en soit un rôle d'accompagnement à jouer dans le développement de ces pratiques.

Au-delà de la qualité, les activités des amateurs en général, et surtout en ligne où il sont presque omniprésents, questionnent le modèle économique de plusieurs domaines tels que la presse, l'industrie de la musique, le cinéma, la formation etc. La disparition des intermédiaires d'éditorialisation et de diffusion court-circuite l'économie de la culture du moins pour ce qui est de ses canaux traditionnels, car l'activité des amateurs en ligne peut générer de la valeur par ailleurs³⁸. Les politiques culturelles témoignent parfois de ces tensions comme nous l'examinerons plus loin.

Hors-ligne, le développement de nouvelles approches du faire dérivées de la culture du numérique

Les mutations portées par les outils numériques et les pratiques en ligne se traduisent également dans l'importance croissante des espaces que sont les *makerspaces*, fablabs et autres ateliers ouverts de fabrication (numérique ou non). En France, il y aurait aujourd'hui près de 400 fablabs³⁹. Pour le sociologue Lionel Arnaud, il y a une nette continuité entre les logiques de partage des savoirs scientifiques, les pratiques en ligne et la multiplication des lieux mettant à la disposition des individus des outils de fabrication⁴⁰.

Phénomène marqué depuis les années 2010 en France, le mouvement des « *makers* », ces individus qui bidouillent, créent, inventent et partagent librement, nous aurait fait entrer dans « l'âge du faire »⁴¹. Le mouvement est soutenu par une logique de libre accès aux outils et aux savoirs⁴². Ces lieux, parce qu'ils questionnent les modes de production (réflexion sur le design, les communs, mise en avant du copyleft, inverse du *copyright*) peuvent être qualifiés de véritables

³⁷Propos d'Andrew Keen, auteur de *Le Culte de l'amateur : comment Internet tue notre culture*, Paris, Scali, 2008 reporté dans : https://www.liberation.fr/ecrans/2007/08/22/je-suis-contre-cette-culture-de-l-amateurisme_100236 (Consulté le 15/02/2019)

³⁸Romuald Ripon, *Le Poids économique des activités amateurs*, Ministère de la Culture, Département des études et de la prospective, Paris, 1996. Et sur la nouvelle concentration commerciale autour des plate-formes : Sophie Limare *et al.*, *op. cit.*, p. 170-171.

³⁹Chiffre de la Mission Société Numérique publié en 2018 : <https://labo.societenumérique.gouv.fr/2018/05/07/pres-de-400-fablab-france/> (Consulté 08/01/2019)

⁴⁰Lionel Arnaud, « Et si l'amateur se réalisait dans la société numérique ? », *Nectart*, vol. 6, no. 1, 2018, p. 138.

⁴¹Emprunt au sociologue Michel Lallement, spécialiste de la question. Voir Michel Lallement, *L'âge du faire : hacking, travail, anarchie*.

⁴²Isabelle Berrebi-Hoffmann, Marie-Christine Bureau, Michel Lallement, *Makers : enquête sur les laboratoires du changement social*, Seuil, 2018, p. 14.

« laboratoires du changement social »⁴³. Dans le prolongement des tutoriels en ligne, la transmission du savoir y est primordiale et conçue comme un échange horizontal où la frontière entre maître et apprenant perd de sa pertinence.

Ce type de structures redessine les contours de l'accès aux savoirs et surtout leur mise en pratique. Il réaffirme le pouvoir des individus à produire, à agir. En cela le mouvement « *makers* » est une traduction de l'importance des pratiques amateurs pour le renouvellement des modèles économiques, artistiques et sociaux. Il nous reste à voir comment les politiques publiques, et les bibliothèques, se font l'écho de ces mutations.

PRATIQUES AMATEURS ET POLITIQUES PUBLIQUES : CHAMPS ET HORS-CHAMPS

Les pratiques amateurs : des leviers de démocratisation culturelle et d'inclusion sociale à soutenir

Dans un souci d'accès et de participation toujours plus large des citoyens à la vie culturelle, les pratiques amateurs se présentent comme un levier d'inclusion. Bien qu'elles relèvent souvent du champ privé et soient difficiles à circonscrire, les pratiques amateurs font régulièrement l'objet de réflexions et de mesures de la part des pouvoirs publics, ministères et collectivités territoriales aux côtés d'autres acteurs tels que les enseignants, les MJC et les associations.

Parce qu'elles reposent sur une émancipation de l'individu par le savoir, l'art ou la culture en général comme nous l'avons vu plus haut, les pratiques amateurs font figure de fers de lance de l'éducation populaire, et à terme, de levier d'inclusion et de progrès social. La pratique non professionnelle des individus dans les divers champs mentionnés plus haut relève finalement du droit de participation à la vie culturelle tel que formulé et garanti par le socle législatif français⁴⁴ :

- dans l'article 27 de la Déclaration des droits de l'homme : « *toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent* »
- dans le préambule de la Constitution de 1946 : « *la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à la formation, à l'instruction et à la culture* »

Dès le Ministère des Affaires culturelles, puis dans les plans successifs des autorités en charge de la culture, s'exprime une volonté de réhabilitation et de soutien aux pratiques amateurs : c'est particulièrement le cas dans les années 80 et 90, surtout sous le mandat de Catherine Trautmann au Ministère de la Culture⁴⁵. Mais cela vaut pour d'autres champs d'action ministériels tels que l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche mais aussi les solidarités, la jeunesse et les sports.

⁴³Reprise du titre de l'ouvrage cité au-dessus.

⁴⁴Mairie de Paris, Rapport : audit sur les pratiques artistiques amateurs à Paris, Juin 2016.

⁴⁵« Quand j'étais ministre de la Culture. Un conseil exceptionnel des anciens ministres », *L'Observatoire*, 2017/2 (N° 50), p. 3-10. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2017-2-page-3.htm>

Dans le domaine des arts particulièrement, l'Éducation artistique et culturelle (EAC) est une priorité politique du gouvernement. Ce dispositif, qui vise entre autres à « la compréhension du geste artistique et de la démarche de création, ainsi que l'initiation aux pratiques artistiques et le développement de la créativité⁴⁶ » cible en particulier les pratiques artistiques amateurs qu'elle vise à encourager et encadrer. L'EAC est inscrite depuis 2007 dans les décrets des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture et vise 100% de jeunes bénéficiaires à l'horizon de 2022⁴⁷. Dans le prolongement de l'EAC, a été créé en 2015 un Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs par le Ministère de la Culture. Reposant sur un appel à projet, le dispositif « est destiné à repérer, soutenir et valoriser chaque année une série de projets et d'initiatives qui témoignent de la diversité des cultures et des modes d'expression des amateurs à travers tous les langages, musicaux, dramatiques, chorégraphiques, plastiques ou visuels »⁴⁸. L'importance des pratiques artistiques amateurs contre l'exclusion des individus (handicap, vieillesse) est aussi régulièrement affirmée. On peut citer l'exemple du partenariat de la Ville de Paris avec CEMAFORRE (Centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture), une association soutenue par les ministères de la Culture et celui des Affaires sociales, qui promeut les activités culturelles pour des publics isolés⁴⁹. A Nantes, dans une réflexion sur la participation des seniors à la vie culturelle locale datant de 2016, la ville met tout particulièrement l'accent sur les pratiques amateurs que cette part de la population investit déjà beaucoup⁵⁰.

Dans certains territoires, ruraux notamment, l'offre culturelle dépend exclusivement des productions amateurs. Dans son rapport de 2017 sur l'évaluation de la politique culturelle, le Ministère de la Culture et de la communication rappelle le rôle clé de ces acteurs dans la « revitalisation culturelle des territoires » qui à ce titre sont soutenus financièrement par les différents ministères concernés. Les grandes fédérations de danse, musique et théâtre sont par exemple subventionnées par le Ministère de la Culture depuis une circulaire de 1999 aux DRAC afin de fixer le cadre de soutien aux réseaux amateurs⁵¹.

Dans le domaine des sciences et des techniques, les politiques pour soutenir les activités non professionnelles ne sont pas en reste. Lancée en 2013 et remise aux ministres en 2017, la Stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle (SNCSTI) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche illustre cette volonté. Son objectif, tel que décrit par le gouvernement, était d' « éclairer les citoyen(ne)s et leur donner les moyens de renforcer leur curiosité, leur ouverture d'esprit, leur esprit critique, et de lutter contre le prêt-à-penser, grâce aux acquis de la science et au partage de la démarche scientifique »⁵² et ce, en s'appuyant plusieurs

⁴⁶<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle> (Consulté le 15/01/2019)

⁴⁷Christine Bolze, « Pour une plate-forme nationale décentralisée », *Nectart*, 2018/2 (N° 7), p. 45.

⁴⁸<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Theatre-spectacles/Actualites/Fonds-d-encouragement-aux-initiatives-artistiques-et-culturelles-des-amateurs> (Consulté le 15/01/2019)

⁴⁹Samuel d'Aboville, « Services culturels à domicile », *Gérontologie et société*, 2008/3 (vol. 31 / n° 126), p. 205-215. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2008-3-page-205.htm> (Consulté le 16/01/2019)

⁵⁰Mission d'évaluation des politiques publiques, « Quelle offre culturelle nantaise pour les seniors? », dans *Les Cahiers de l'évaluation*, Avril 2016, n°14.

⁵¹Anne-Marie Le Guével, *Évaluation de la politique publique de démocratisation culturelle : Rapport de diagnostic et plan d'action*, Ministère de la Culture et de la Communication, Mars 2017, p. 34.

⁵²http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid113974/la-strategie-nationale-de-culture-scientifique-technique-et-industrielle.html#strategie-csti-bref_ (Consulté le 16/01/2019)

leviers de participation des individus à la sciences. Parmi ces derniers, retenons plusieurs actions encourageant *in fine* la pratique en amateur :

- « Former les citoyens à la découverte des sciences numériques »
- « Développer des sessions d'entraînement à la lecture critique des informations et à l'expression sur le web et les réseaux sociaux. »
- « Déployer des projets de sciences participatives. ».
- « Développer des plate-formes web permettant de réunir des informations, de créer des MOOC, de développer des bases de données. »
- « Développer les actions centrées sur l'expérimentation et le "faire". »⁵³

Sur ce dernier point, le soutien aux fablabs est essentiel. En 2010, lorsque l'État lance un appel à projets autour de la « culture scientifique et technique et l'égalité des chances », le projet Immédiats l'emporte avec la création de fablabs dans des centres de sciences (6 au départ)⁵⁴. Selon un rapport publié en 2014 pour le Ministère de l'Économie, sur une centaine de fablabs interrogés (rappelons qu'il y en a environ 4 fois plus actuellement en France), 17% ont été créés à l'initiative des universités, 4% par des collectivités territoriales⁵⁵. Ce qui n'empêche pas les autres espaces de fabrication numérique de recevoir un soutien financier public⁵⁶, à l'instar du fablab Plateforme C, ouvert en 2013 à Nantes et pour lequel l'association Ping a reçu un financement régional. L'intérêt pour la collectivité territoriale est ici de diffuser la culture numérique, avec, à terme, des bénéfices pour le dynamisme de l'emploi⁵⁷. Et pour cause, comme nous allons le voir maintenant, au-delà d'une nouvelle politique fondée sur le temps libre et l'émancipation de ses bénéficiaires, les pratiques amateurs sont aussi l'objet d'actions menées en regard du monde professionnel.

Encadrer les pratiques amateurs ? Champs et hors-champs du professionnel

En effet, si l'encouragement de telles activités correspond à un projet de société tourné vers l'émancipation des citoyens par le savoir et la pratique, en revanche leur encadrement par les institutions recoupe d'autres objectifs et pose davantage question. Pourquoi encadrer les pratiques amateurs ? Les pratiques amateurs relèvent souvent d'un choix personnel, parfois de l'autodidaxie, et de l'environnement privé, mêmes si elles peuvent solliciter un public et se pratiquer en groupe. Le développement de communautés sur des plate-formes numériques renforcent l'idée d'un modèle viable d'auto-administration (avec des limites cependant). Un tel foisonnement d'entreprises à des degrés d'investissement divers, motivées par des aspirations multiples rend difficile l'idée d'un objet de politique bien circonscrit. L'idée même d'un tel encadrement peut également susciter une forme de défiance.

L'incursion du politique dans le domaine des pratiques amateurs peut être une façon de réguler les rapports de cette sphère, aussi complexe soit-elle, avec celle des professionnels. Dans son avant-propos à l'enquête sur les activités artistiques des Français de 1996, Marc Nicolas, alors chef du Département des études et de la

⁵³*Ibid.*

⁵⁴Laurent Chicoineau, « Des Fab Labs pour réinventer la CSTI sur les territoires », dans *La Lettre de l'OCIM*, Mai-Juin 2018, n°177, p. 5.

⁵⁵Isabelle Berrebi-Hoffmann, Marie-Christine Bureau, Michel Lallement, *op. cit.*, p. 62.

⁵⁶Sur l'importance des financements publics pour le soutien aux fablabs, voir *op. cit.*, p. 64-70.

⁵⁷*Op. cit.*, p. 65.

prospective, donne une bonne illustration de l'ambiguïté latente entre un amateur libre par définition et son rapport avec le professionnel (opposition ou continuité, l'amateur pouvant être un professionnel en puissance). S'il affirme la nécessité de respecter l'« autonomie » de la démarche de l'amateur, en revanche il souligne l'intérêt d'un rapprochement des milieux amateurs avec celui des professionnels. Un décloisonnement qui fluidifierait la circulation des œuvres culturelles. La fréquentation par les amateurs de structures habituellement occupées par les professionnels, voire leur participation à ces dernières, est ainsi encouragée (elle ne va pas de soi pour les amateurs comme nous l'avons vu plus haut). Cela relève également d'une préoccupation économique puisque les amateurs, de par leur intérêt et curiosité pour un champ donné, supposés par là-même être un public conquis, ne se retrouvent pourtant pas nécessairement dans les lieux de la culture où officient les professionnels.

L'intégration des amateurs aux institutions légitimantes telles que les musées est de plus en plus visible dans des dispositifs les mettant à l'honneur. Parmi ces derniers, on peut citer l'exposition « Tous photographes ! La mutation de la photographie amateur à l'heure numérique » mise en place au Musée de l'Élysée à Lausanne du 8 février au 20 mai 2007 et faite à partir de photos envoyées par des amateurs. Chaque semaine, des médiateurs sélectionnaient des photos destinées à être accrochées dans les salles du musée, le photographe amateur qui avait participé obtenait en échange de sa contribution une photo de celle-ci dans le musée⁵⁸. Dans l'étude *Tous artistes !* les auteurs constatent cependant que, malgré un format participatif mettant en avant les productions amateurs au sein de l'institution muséale, « les pratiques visuelles amateurs ne sont véritablement prises en compte d'un point de vue esthétique que lorsqu'elles sont investies par des artistes ayant déjà un nom reconnu par les institutions culturelles. »⁵⁹

Le rapprochement des deux sphères se justifierait également par un besoin de « conseils et de perfectionnement »⁶⁰ de la part des amateurs. Bien que le terme de « professionnalisation » ne soit pas prononcé, on constate une volonté d'orienter les amateurs vers plus de compétences, plus de méthodes héritées du monde professionnel. Pour le soutien aux fablabs en lien avec la CSTI, l'« objectif dépasse la simple sensibilisation » et se propose surtout de « faire monter en compétences les individus »⁶¹

On a ainsi pu reprocher aux politiques encadrant les pratiques amateurs de finalement proposer des mesures bénéficiant surtout aux professionnels. Le blogueur Dana Hilliot, très actif dans le domaine de la musique, dénonce ainsi dans un texte publié sous licence *creative commons* une politique tournée principalement vers la protection des intérêts des professionnels, à l'instar de la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (loi DADSVI, 2006) qui renforce la distinction entre artiste rémunéré (professionnel)

⁵⁸https://www.libération.fr/ecrans/2007/04/17/tous-photographes-les-nouvelles-pratiques-de-la-photo_950028
(Consulté le 17/01/2019)

⁵⁹Sophie Limare *et al.*, *op. cit.*, p. 51.

⁶⁰Marc Nicolas dans l'avant-propos à Olivier Donnat, *Les Amateurs. Enquête sur les activités artistiques des Français*, la Documentation française, Paris, 1996.

⁶¹Laurent Chicoineau, « Des Fab Labs pour réinventer la CSTI sur les territoires », dans *La Lettre de l'OCIM*, Mai-Juin 2018, n°177, p. 6.

et artiste non rémunéré (amateur)⁶². quand elle ne vise pas à faire des amateurs des semi-professionnels voire des professionnels. Le concept même d'artiste amateur n'aurait de sens que dans la logique d'un artiste assimilé à un travailleur.

La dernière loi entrée en vigueur à ce sujet, la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création (loi CAP) illustre cela en donnant la définition suivante du statut d'amateur dans son article 32 : « est un artiste amateur dans le domaine de la création artistique toute personne qui pratique seule ou en groupe une activité artistique à titre non professionnel et qui n'en tire aucune rémunération.⁶³ ».

Enfin l'effort pour élargir la participation à la vie culturelle via l'intégration des amateurs aux politiques publiques pose plusieurs questions comme le relève le rapport sur la politique de démocratisation culturelle publié par l'Inspection générale des affaires culturelles en mars 2017⁶⁴ : « Deux risques inhérents à ces démarches doivent être relevés à ce stade, l'un étant l'instrumentalisation de la vie culturelle par le politique, l'autre étant celui d'une forme de démagogie et d'une moindre exigence en termes de contenu artistique ou scientifique. ». On retrouve ici les questions de légitimité propre au statut de l'amateur, passionné mais non « certifié ».

À la croisée d'enjeux économiques, juridiques, de problématiques d'éducation et de démocratisation culturelle, les amateurs sont donc l'objet de politiques visant non seulement à favoriser l'exercice de leurs pratiques mais aussi à encadrer ces dernières en regard du monde professionnel. À la lumière de ces distinctions préalables, il convient à présent de voir la pertinence de ces enjeux dans le contexte des bibliothèques.

ACCUEILLIR LES PRATIQUES AMATEURS : UNE MISSION POUR LES BIBLIOTHÈQUES ?

Parce qu'elles sont des institutions culturelles et encore plus en raison des valeurs et projets qu'elles portent, les bibliothèques ont *a priori* une affinité évidente avec les pratiques amateurs. En effet qu'elles soient de lecture publique, universitaires, ou autres, les missions des bibliothèques oscillent entre deux pôles au croisement duquel on est en droit d'attendre l'amateur : celui de la formation d'une part, de l'action culturelle d'autre part. Cela signifie-t-il pour autant que les amateurs soient une préoccupation « naturelle » des politiques menées dans les établissements ?

La mission de formation des usagers

C'est un leitmotiv des textes de référence de la profession, la formation est une des missions premières des bibliothèques.

⁶² Dana Hilliot, *Professionnels versus amateurs*, texte publié sous licence Creative Commons, NC ND 2.0.fr. Disponible sur <http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/professionnelsversusamateurs.pdf>. (Consulté le 09/01/2019)

⁶³ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032854341&categorieLien=id> (Consulté le 17/01/2019)

⁶⁴ Anne-Marie Le Guével, *Évaluation de la politique publique de démocratisation culturelle : Rapport de diagnostic et plan d'action*, Ministère de la Culture et de la Communication, Mars 2017, p. 8.

Dès son premier article, la Charte des bibliothèques, adoptée en 1991 par le Conseil supérieur des bibliothèques, affirme que le fait de pouvoir « accéder aux livres » rend possible l'exercice des « droits à la formation permanente »⁶⁵. Le Manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques publiques, leur attribue quant à lui le rôle de « faciliter l'acquisition de compétences dans le domaine de l'information et de l'informatique »⁶⁶. La bibliothèque serait cette « école sans maître ni élève »⁶⁷ dans laquelle l'appropriation se fait selon d'autres modalités, distinctes de celles de l'école, comme l'autodidaxie et l'auto-formation. La démarche entamée par l'amateur qui cultive un art ou un savoir par pur intérêt peut parfaitement s'intégrer dans ce cadre-là. Un cadre qui le dépasse cependant, puisque la formation et l'auto-formation peut avoir une visée d'insertion professionnelle. Or, nous l'avons vu l'amateur ne nourrit pas nécessairement de telles ambitions, loin de là. La formation concerne également des aspects pratiques de la vie qui ne relèvent pas de la pratique amateur : alphabétisation, apprentissage d'une langue, préparation du permis de conduire etc.

Ce rôle a souvent été attribué aux bibliothèques en raison des collections qu'elles renferment. Le livre dans un premier temps, puis d'autres médias par la suite, mettent en rapport l'utilisateur avec un savoir qui lui donne l'opportunité de se former. Il est difficile d'évaluer la valeur éducative d'une offre documentaire sans tomber dans le travers de la hiérarchisation des genres de documents⁶⁸. Cependant l'usage d'un fonds professionnel dédié par exemple permet de mettre en évidence des pratiques d'autoformation chez les usagers grâce aux collections.

La littératie digitale et le développement des compétences numériques est un des enjeux clés de l'axe de formation des bibliothèques au public. C'est un des rares domaines dans lesquels la bibliothèque va jusqu'à proposer des cours comme le souligne Nicolas Beudon. Une large part d'EPN (établissements publics numériques) en France sont adossés à des bibliothèques comme le montre l'enquête d'Alexandre Tur dans son mémoire de conservateur sur l'accompagnement des usagers au numérique par les bibliothèques publiques⁶⁹. Selon Netpublic, le réseau qui coordonne les EPN de France, on trouve parmi les emplois possibles des établissements numériques : l'initiation à internet et au multimédia, la recherche d'emploi, l'accompagnement aux démarches administratives, accès au wi-fi etc. Sont aussi mentionnés le suivi de MOOC, le perfectionnement, l'accompagnement de projets numériques et pratiques culturelles, la création artistique⁷⁰, soit des usages tournés vers la pratique amateur.

Un espace tel qu'un EPN permet d'ancrer des pratiques dématérialisées (parfois désignées responsables des baisses de fréquentation des bibliothèques⁷¹) dans un lieu. Dans le cas des amateurs du web, dotés d'un fort potentiel autodidactique, on peut questionner la pertinence pour un tel public de venir

⁶⁵<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf> (Consulté le 18/01/2019)

⁶⁶https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000112122_fre (Consulté le 18/01/2019)

⁶⁷Nicolas Beudon, *Apprendre et se former dans les bibliothèques la mission éducative des bibliothèques municipales*, Mémoire d'étude, Enssib, 2009.

⁶⁸*Ibid.*

⁶⁹Alexandre Tur, *Accompagner les citoyens dans l'acquisition d'une culture numérique : le rôle des bibliothèques de lecture publique dans la formation au numérique*, Mémoire d'étude, Enssib, 2015, p. 57-58.

⁷⁰<http://www.netpublic.fr/net-public/espaces-publics-numeriques/presentation/> (Consulté le 19/01/2019)

⁷¹Baisse plus supposée que réelle.

fréquenter la bibliothèque pour s'adonner à leurs activités. En revanche, il est aisé de concevoir une pratique amateur en ligne qui démarre à la bibliothèque. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

L'action culturelle et les amateurs

L'action culturelle, si elle fait davantage écho au domaine du loisir, ne s'oppose pas pour autant à la mission éducative des bibliothèques dont elle peut être le prolongement. Ceci est valable pour les bibliothèques publiques autant que pour les bibliothèques universitaires chez lesquelles l'action culturelle a parfois fait figure d'accessoire⁷². Depuis l'Heure Joyeuse à la bibliothèque tiers lieu, l'action culturelle a pris une place croissante dans la vie des établissements. Reflétant la stratégie politique et culturelle de l'établissement, elle se traduit par des animations, c'est-à-dire des événements, majoritairement collectifs, organisés par la bibliothèque, dans ses murs ou non, et animés par les bibliothécaires ou des intervenants extérieurs. Les formats les plus courants sont : l'exposition, la conférence, le débat, le spectacle mais aussi l'atelier (créatif, multimédia etc.). Les pratiques amateurs ont apparemment toute leur place dans ce type de manifestations. Ces animations représentent même un levier d'intégration des pratiques amateurs dans la bibliothèque :

La bibliothèque publique pourrait [...] davantage intégrer ces savoirs autodidactiques [...] Cela suppose que les bibliothèques placent la politique d'animation au cœur de leur activité et non pas comme un simple supplément d'âme. Elles pourraient ainsi davantage favoriser, en lien avec leurs partenaires socioculturels et éducatifs, les ateliers d'écriture (poésie, théâtre, nouvelle, jeux littéraires, etc.), la composition chantée, l'écriture cinématographique mais aussi des lieux d'échange en invitant les amateurs passionnés d'histoire locale ou d'écologie, des collectionneurs, des peintres, des voyageurs, etc., à témoigner de leur parcours artistique ou de leur quête intellectuelle un peu à l'image des réseaux d'échanges de savoirs⁷³

Les chartes culturelles des établissements nous renseignent sur la part réservée aux pratiques amateurs. Elles sont souvent explicites dans le soutien qu'elle leur porte comme pilier de leur politique culturelle, du moins lorsque c'est le cas. Citons par exemple, le réseau des bibliothèques de la Commune nouvelle d'Annecy qui fait figurer parmi ses cinq principaux axes d'action le soutien aux pratiques amateurs et à la création et ce, en « propos[ant] des ateliers de pratique » afin de « rendre les utilisateurs acteurs », puis en « valoris[ant] les pratiques amateurs [sic] (artistes locaux, favoriser l'utilisation de [leurs] structures par les amateurs) »⁷⁴. Dans son schéma d'orientations culturelles, la ville de Saint Denis mentionne à plusieurs reprises les amateurs comme maillons clés de la vie culturelle locale. Ce projet politique entend favoriser l'activité des amateurs notamment en lien avec les missions de formation de la bibliothèque. Dans

⁷²Sur le rapport des bibliothèques universitaires et de l'action culturelle, voir Adèle Martin, *Action culturelle à l'université : quel(s) territoire(s) pour la bibliothèque universitaire ?*, Mémoire d'étude, 2014.

⁷³Bruno Dartiguenave cité par Nicolas Beudon, *op. cit.*, p. 19.

⁷⁴http://bibliotheques.agglo-annecy.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=2073:charte-de-l-action-culturelle&catid=28&Itemid=179 (Consulté le 20/01/2019)

le volet « Développer la formation par la pratique: cultiver l’art de la fabrique », l’axe se décline avec par exemple les mesures suivantes : « Développer l’accompagnement des pratiques en amateurs en les reliant aux enseignements artistiques spécialisés et à l’éducation artistique et culturelle (création d’une maison des pratiques en amateurs: MPA) ; Favoriser le développement de lieux de rencontres et de pratiques autour d’activités culturelles et de loisirs (...); développer les ateliers (FabLab, culture des « makers », tiers lieux...); Accompagner et valoriser les expressions de la jeunesse, des étudiants, des pratiques en amateurs, et leur place dans les équipements, événements culturels et dispositifs (studios de répétitions, plate-formes, scène tremplins, EAC...) »⁷⁵.

En ce qui concerne les bibliothèques universitaires, les directions générales pour la mise en œuvre de l’action culturelle à l’université vont également dans le sens d’un soutien aux pratiques amateurs, comme le note Adèle Martin dans son mémoire sur le sujet⁷⁶. Selon une enquête du Ministère de la Culture, soixante-quatre établissements sur soixante-et-onze interrogés déclarent mettre en place des ateliers débouchant sur des représentations⁷⁷. Cependant ce rôle échoit le plus souvent aux services culturels de l’université. La bibliothèque de l’Université de Reims Champagne Ardenne (URCA) précise à ce sujet dans sa charte :

*Dans le domaine artistique, la programmation culturelle de la Bibliothèque s’appuie sur des projets portés par des artistes ou des collectifs artistiques professionnels, inscrits dans les réseaux régionaux ou nationaux. **La Bibliothèque universitaire n’a pas vocation à soutenir la pratique amateur.** Toutefois, la Bibliothèque peut accueillir des œuvres réalisées par des non professionnels dans un cadre et un but pédagogiques, notamment pour la valorisation du travail des étudiants*⁷⁸

Une offre culturelle en bibliothèque se conçoit certes très bien sans y associer des amateurs (qui n’en sont pas pour autant exclus). D’une part, privilégier l’offre professionnelle (solicitation d’auteurs, chercheurs ou artistes) permet la rencontre du public avec ces acteurs-là, et donc de favoriser la circulation des connaissances. D’autre part, l’offre des professionnels est associée à un gage de qualité pour l’animation. On retrouve ici la question de la légitimité du travail de l’amateur. Cependant, dans un contexte de restrictions budgétaires, une politique culturelle pourra avoir tendance à trouver dans le vivier des amateurs des animateurs potentiels à moindres frais, demeure ensuite l’éternelle question de la qualité et de la légitimité de cette offre.

⁷⁵<https://reseauculture21.fr/wp-content/uploads/2017/01/schema-version16dec.pdf> (Consulté le 16/01/2019)

⁷⁶Adèle Martin, *op. cit.*, p. 22.

⁷⁷Anne-Marie Le Guével, *op. cit.*, p. 35.

⁷⁸https://www.univ-reims.fr/media-files/9808/charte_action_culturelle_bu_urca_12_2017_a_03.pdf (Consulté le 19/01/2019)

Un renouvellement des usages, vers plus d'amateurs en bibliothèque?

La bibliothèque troisième lieu et l'amateur

L'évolution du rôle de la bibliothèque semble aller cependant dans le sens d'une meilleure intégration des pratiques amateurs. Si le cœur du métier se concentre toujours autour du souci de garantir l'accès à la culture et aux savoirs, les modalités de leur mise en œuvre dérivent vers une appropriation de ces derniers par la participation et le « faire ». Les bibliothèques ne sont-elles par le « reflet des tendances du moment et de l'évolution de la société »⁷⁹, société qui, comme nous l'avons abordé plus haut, accorde une place croissante aux amateurs ?

Le concept de « tiers-lieu » (ou troisième lieu) appliqué aux bibliothèques et répandu depuis la parution du mémoire d'étude de conservateur de Mathilde Servet sur la question en 2009⁸⁰ concorde avec l'exercice des pratiques amateurs au sein de la bibliothèque. Comme le souligne Amandine Jacquet, qui a dirigé un ouvrage sur la question, en tant que tiers-lieu, une bibliothèque se présente davantage comme un lieu de sociabilité⁸¹, ce qui, en termes d'action culturelle par exemple verra le format de l'atelier de pratique favorisé⁸². La notion de bibliothèque troisième lieu implique plus largement une démarche de réflexion sur les besoins en termes d'accueil du public et la façon pour la bibliothèque d'y répondre, ce qui peut aboutir à une meilleure prise en compte de l'expansion des pratiques non-professionnelles.

En bibliothèque publique, la tendance à créer de nouveaux espaces en écho au principe de troisième lieu profiterait *a priori* aux pratiques amateurs. Du moins à certaines, car l'amateur, rappelons-le, lie sa pratique à l'intime, souvent en solitaire, avec des variations cependant selon les domaines. Cela est moins vrai pour le théâtre ou la musique par exemple, qui se pratiquent davantage en groupe. Dans le cas de la musique, les nouveaux espaces qui lui sont dédiés (proposant non seulement des disques et des partitions mais aussi des instruments à disposition et éventuellement d'autres services) voient régulièrement leur nombre augmenter. Comme le souligne Xavier Galaup⁸³, la musique est un médium idéal pour la sociabilisation, qui s'adresse de façon plus directe que l'écrit ou le cinéma par exemple à l'utilisateur. L'espace musique met les pratiques amateurs à l'honneur :

Dans ce domaine, l'objectif est de s'inscrire dans les pratiques musicales amateurs. Outre les lieux existants, les bibliothèques pourraient devenir un lieu où les musiciens amateurs viennent jouer ensemble pour le plaisir ou pour répéter en vue d'un concert (...) Exploiter cet axe permet clairement aux médiathèques d'être un troisième lieu musical pour les musiciens amateurs qui peuvent bénéficier à la fois des locaux

⁷⁹Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique.

⁸⁰Mathilde Servet, *Les bibliothèques troisième lieu*, Mémoire d'étude du Diplôme de Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2009.

⁸¹La bibliothèque troisième lieu ne saurait se réduire à la seule idée de sociabilité, c'est néanmoins celle-ci que nous choisissons de mettre ici en avant pour sa pertinence sur les pratiques amateurs.

⁸²Hélène Girard, « La bibliothèque "troisième lieu" permet de tisser du lien social », *La Gazette des communes* [en ligne], 2015 (Consulté le 20/01/2019)

⁸³Xavier Galaup, « L'espace musique, troisième lieu », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 2, p. 122-127. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0122-011> (Consulté le 20/01/2019)

*et des ressources de la bibliothèque pour approfondir et développer leur pratique.*⁸⁴

Des fablabs en bibliothèque : la fabrique des amateurs ?

Dans la continuité de la logique du troisième lieu, il est de plus en plus fréquent de voir les bibliothèques, aussi bien publiques qu'universitaires, se doter de fablabs. Et pour cause, il existe une certaine affinité entre les bibliothèques et les espaces de fabrication numérique comme l'a montré le mémoire de diplôme de conservateur de Coline Blanpain sur la question⁸⁵. Ces structures partagent en effet des principes d'accessibilité, de gratuité, de formation et de partage des connaissances. Dans les bibliothèques universitaires, les fablabs sont un levier pour la recherche et l'innovation mais aussi pour l'apprentissage par la pratique chez les étudiants. Dans les bibliothèques publiques, si leur pertinence sur un territoire donné a parfois pu être davantage discutée, en revanche les exemples d'appropriation par les publics sont nombreux.

Or les fablabs constituent une véritable porte d'entrée si ce n'est une vitrine pour les amateurs, plus particulièrement les bricoleurs. En effet, au-delà du phénomène de mode auquel on peut parfois l'associer, la création d'un fablab en bibliothèque répond directement au besoin du « *do it yourself* » cher aux amateurs. Mais le but n'est pas de tant de fournir cet espace aux passionnés que de diffuser la culture du « faire » et de la créativité en sensibilisant aussi les non *makers* et en proposant des ateliers d'initiation. La figure de l'utilisateur du fablab a cependant tendance à se cantonner au bricoleur un peu geek. Le champ des possibles que contient en germe l'idée de fablab invite pourtant les passionnés d'autres domaines d'application à investir ses ressources. Dans une interview accordée au carnet de recherche *DLIS*, Julien Amghar, animateur multimédia et Lab' à la médiathèque de Pontivy (Morbihan) et créateur de son fablab, l'espace Kenere le Lab', souligne la variété des âges et profils qui viennent fréquenter le fablab mais souhaiterait cependant que les artistes et plasticiens par exemple soient mieux représentés dans la fréquentation de l'espace⁸⁶. Dans le fablab, les différents champs d'application possibles semblent donc une invitation à l'épanouissement des pratiques amateurs.

A la faveur de nouveaux modèles basés sur la rencontre, le partage, l'appropriation des techniques, la bibliothèque pourrait donc ouvrir plus largement ses portes à l'amateur, du moins en principe. Dans le cadre de ce mémoire, une enquête a été diffusée afin de sous-peser ces tendances.

⁸⁴*Ibid.*

⁸⁵Coline Blanpain, *Un lab en bibliothèque, à quoi ça sert ?*, Mémoire d'étude, Enssib, 2014.

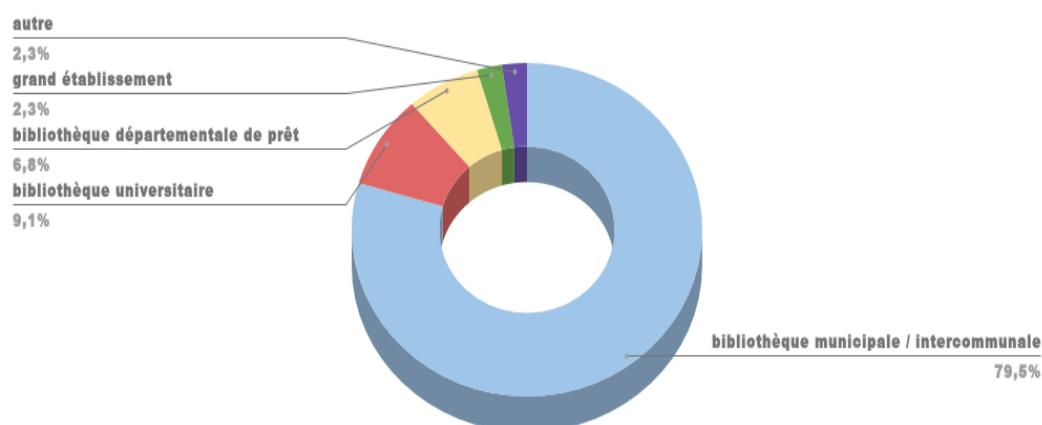
⁸⁶Hans Djalberts, « Créer, gérer et animer un dispositif de fab lab au sein d'une bibliothèque publique, entretien avec Julien Amghar, créateur de l'espace Kenere le Lab' », *DLIS*, publié le 06/09/2017 via <https://dlis.hypotheses.org/1334>. (Consulté le 07/02/2019)

Les résultats de l'enquête : une confirmation ?

Méthode

Le questionnaire a été mis sous *Google Forms* et diffusé aux professionnels de septembre 2018 à février 2019⁸⁷. Il a été relayé sur les réseaux sociaux LinkedIn et Facebook, sur des pages susceptibles de s'intéresser aux amateurs, comme le groupe « Bibliothèque créative » ou « Labenbib », la page animée par les membres de la commission ABF Fablab en bib. En plus du réseau personnel, le document a été relayé à une liste de contacts constituée à partir de la veille sur des mesures prises en faveur des amateurs en bibliothèque.

Cinquante-sept personnes ont répondu, sachant que toutes les questions n'étaient pas obligatoires, certaines ont eu moins de réponses que le total. Pour ce qui est du profil des participants, seul le type d'établissement dans lequel travaillent les répondants a été renseigné. Les bibliothèques de lecture publique sont majoritairement représentées comme le montre la répartition suivante :



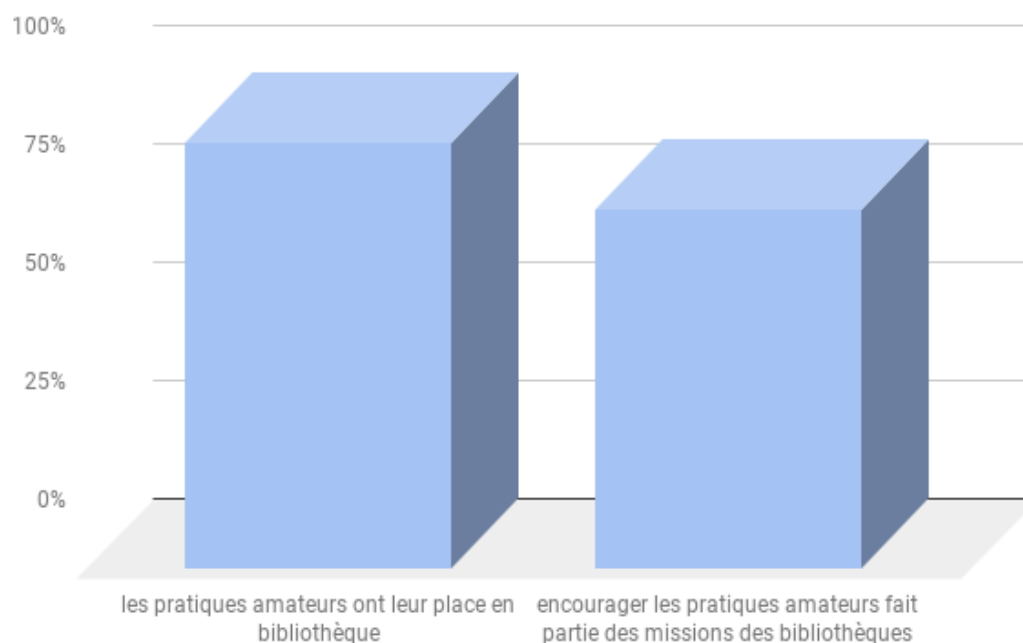
Répartition des répondants par type d'établissement

Le retour des professionnels : une évidente affinité entre bibliothèques et pratiques amateurs à nuancer

Bien que le questionnaire ait été diffusé auprès de personnes susceptibles de travailler avec des amateurs, les contributions de professionnels n'étant pas en lien avec ces derniers étaient également bienvenues : cela concerne 11% des répondants qui ont cependant pu s'exprimer sur leur conception du rôle des bibliothèques vis-à-vis des pratiques amateurs.

90% des répondants à la question sont d'accord pour dire que les pratiques amateurs ont toute leur place en bibliothèques. Pour 76%, encourager ces pratiques fait partie des missions des bibliothèques.

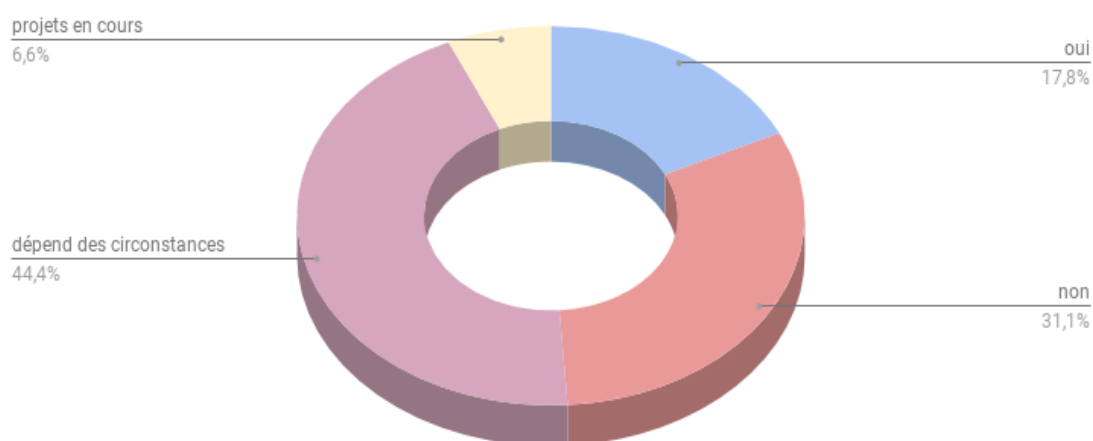
⁸⁷ Disponible ici : <https://goo.gl/forms/P0wYvGmc2iX81hVc2>



Avis des répondants sur le lien des bibliothèques avec les pratiques amateurs

Cependant, à la question d'éventuelles politiques spécifiques mises en place en faveur des amateurs, 31% des réponses indiquent une absence de décisions hiérarchiques ciblées en faveur des amateurs. La mise en œuvre de l'accueil de ces pratiques semblent bien plus coïncider avec des volontés ou des circonstances particulières, spontanées, comme c'est le cas pour 44% des répondants à la question. Faire une place aux amateurs en bibliothèque n'est pas un principe mais repose bien plus sur des données de territoires, de moyens et de ressources. Dans certaines zones rurales, lorsqu'elle est le seul équipement culturel, la bibliothèque tend à concentrer plusieurs activités dont les pratiques artistiques, soit en hébergeant, soit en proposant des ateliers d'amateurs. Quelques réponses enfin évoquent aussi des projets d'envergure à venir, semblant souligner une meilleure prise en compte des pratiques amateurs dans les nouveaux projets d'établissement.

PARTIE 1 : La nébuleuse amateurs : quels enjeux pour la culture ?



Les amateurs font-ils l'objet d'une politique ciblée dans les établissements des répondants?

Si spontanément, la bibliothèque est perçue comme un lieu tourné vers les pratiques amateurs, dans les faits, leur présence au sein de la bibliothèque ou dans les préoccupations des personnels dépend bien plus de facteurs variables. Il s'agit d'étudier à présent les variations de ces rapports ainsi que d'interroger les limites de l'accueil des pratiques amateurs en bibliothèque.

PARTIE 2 : VARIATIONS SUR L'ACCUEIL DES PRATIQUES AMATEURS EN BIBLIOTHÈQUE

Dans cette partie, on confrontera ces premières analyses à l'éventail des modalités concrètes d'accueil des pratiques amateurs en bibliothèque à travers la question des publics, des partenariats, des compétences et des différents degrés d'investissement qu'un établissement peut avoir vis-à-vis de ces activités-là.

LA QUESTION DES PUBLICS

Les amateurs en bibliothèque: quels publics⁸⁸ ?

Une figure de l'amateur étroitement liée à la bibliothèque : l'amateur éclairé

L'amateur éclairé est sans doute le premier qu'on s'attend à trouver dans une bibliothèque, comprise au sens premier de lieu donnant accès à de la documentation. En effet, l'amateur éclairé fait preuve, en plus du goût pour son domaine de prédilection, d'une connaissance fine de ce dernier. Tel un chercheur indépendant, il est l'amateur au savoir quasi livresque. On va davantage le trouver dans des domaines comme l'histoire ou la généalogie. La poursuite de sa passion implique souvent la fréquentation de bibliothèques (ou de centres d'archives ou de musées) dont il apprécie les collections. Lui-même peut avoir un profil de collectionneur et en ce sens faire preuve d'une forme d'expertise sur certaines collections de la bibliothèque.

Public captif

On trouve beaucoup d'amateurs parmi les publics captifs. Pour rappel, un public captif est un public qui fréquente la bibliothèque sans que cela ne soit motivé par une décision personnelle. Avec l'EAC et la multiplication des partenariats entre acteurs de la vie culturelle locale, les publics d'autres établissements comme l'école publique ou les conservatoires sont amenés à fréquenter la bibliothèque. Par exemple, des artistes amateurs qui viennent à la bibliothèque peuvent le faire en vue de présenter une exposition ou de donner un concert, hébergé par l'établissement. Ils contribuent ainsi aux animations de la bibliothèque, avec le soutien de l'association ou de l'institution qui encadre leur pratique, gageant par là-même d'une certaine qualité de contenu. Dans ce cadre-là, le public captif vient à la rencontre d'un autre public, celui des usagers de la bibliothèque auquel il va confronter ses productions. C'est le cas à la bibliothèque Kateb Yacine de Grenoble par exemple, qui a noué un partenariat avec le Conservatoire de la ville. Au programme des élèves des cycles 2 et 3 du Conservatoire est inscrite la représentation dans un lieu extérieur. La bibliothèque, qui dispose d'un auditorium, accueille ces concerts auxquels assistent entre autres

⁸⁸Nous reprenons en partie ici les catégories de publics détaillées dans le document de l'ABF sur les publics en bibliothèque : <http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Pays-de-Loire/Les%20publics%20en%20biblioth%C3%A8que%20-%20A%20Prunier%20M%20Le%20Clanche.pdf> (Consulté le 18/02/2019)

des habitués de la programmation culturelle de la bibliothèque⁸⁹. Dans le cas du public captif, la notion d'amateur doit parfois être relativisée car il peut s'agir d'étudiants ou futurs professionnels, leur prestation est aussi appréciée à l'aune de ce statut-là.

Public audience, public séjournneur

Nous regroupons ici les notions de public séjournneur et de public audience car ils partagent la caractéristique de fréquenter la bibliothèque autrement que comme lecteur inscrit venant emprunter des documents. Le public audience vient assister aux animations proposées à la bibliothèque. Dans ce public, les amateurs ont une place dans le sens où, ils peuvent venir fréquenter des ateliers afin de s'adonner à leur loisir et aussi de le perfectionner. Dans le cas de représentations du type spectacle ou concert, nous avons vu que l'amateur, en tant qu'acteur et consommateur de son domaine, était un public potentiel (étudié plus bas), pas nécessairement présent aux rendez-vous des établissements culturels cependant. Le public séjournneur est celui qui se caractérise principalement par l'investissement qu'il fait de l'espace de la bibliothèque (il n'est pas nécessairement inscrit). Dans le cas d'établissements qui dédient des espaces ou du matériel aux amateurs comme des fablabs ou des EPN en libre accès, on peut s'attendre à voir chez les séjournneurs des amateurs venus s'adonner à leurs pratiques.

Des pratiques amateurs dématérialisées chez le public internaute et le public à distance ?

De proche en proche, l'exemple de l'EPN rejoint l'idée d'un public dit internaute, qui viendrait pour profiter de la connexion internet sur les postes de la bibliothèque ou sur des appareils personnels. En 2017, près de 7,5 millions de personnes sont privées d'un accès à internet correct (au moins 3Mbits/sec) et 500 000 d'entre elles n'ont pas d'accès à internet⁹⁰. Dans ce contexte, les bibliothèques constituent des relais essentiels pour la connexion. Par ailleurs, venir à la bibliothèque pour se connecter n'est pas forcément motivé par l'absence de connexion personnelle mais aussi par une envie de séjourner, de profiter de l'atmosphère du lieu⁹¹.

Malgré le constat d'une croissance exponentielle des pratiques amateurs en ligne, cet usage vient bien après d'autres activités menées sur internet, considérées davantage prioritaires. Selon une enquête du CREDOC, les trois principaux usages faits d'une connexion internet sont : accomplir une démarche administrative, effectuer des achats et participer à des réseaux sociaux. Dans l'étude menée à la BmL⁹², 18% des besoins en lien à l'usage d'internet à la bibliothèque concernent des hobbies dans lesquels pourraient entrer les pratiques amateurs en ligne.

⁸⁹Informations recueillies lors de l'entretien avec Jérôme Lamour, coordinateur Musique aux bibliothèques de Grenoble, le 24/01/2019.

⁹⁰Chiffres repris du support de formation d'Anne-Gaëlle Gaudion, « Offrir un accès internet en bibliothèque : modalités, autorisations et obligations légales » disponible sur : <https://fr.slideshare.net/angiegaudion/offrir-un-acces-internet-en-bibliotheque-modalites-autorisations-et-obligations-legales> (Consulté le 21/01/2019)

⁹¹Comme le montre l'enquête menée à Lyon pour le mémoire d'Hervé Renard, *Usages par le public des postes informatiques et des hot-spot wifi à la BmL*, Mémoire d'étude, Enssib, 2010, p. 30.

⁹²*Ibid.*

Cependant, pour cet usage, la pratique à domicile est privilégiée⁹³. Il semblerait donc que les amateurs soient peu représentés au sein de cette catégorie.

L'offre numérique de formation de la bibliothèque intéresse *a priori* un public dit à distance. Au-delà des cours de langue ou de bureautique, cette offre peut comprendre des accompagnements aux pratiques amateurs au sens large. La plate-forme « Tout apprendre », très utilisée en médiathèque propose par exemple des cours de musique. Nous n'avons pas trouvé de statistiques d'usage de cette fonctionnalité mais on peut se demander si cette offre peut satisfaire des amateurs pratiquant en ligne, alors qu'y fleurissent des tutoriels pour la quasi totalité des besoins.

Public potentiel

La notion de public potentiel est très large, tout non public ne serait-il pas un public potentiel ? Selon l'enquête diffusée aux professionnels dans le cadre de ce mémoire, **71% des répondants estiment que les amateurs sont de potentiels lecteurs**. A la question de l'accès aux activités ou dispositifs destinés aux pratiques amateurs, 46% des répondants indiquent que l'accès est libre et 56% qu'il est ouvert à tous sous réserve d'inscription.

De par leur affinité avec un art, une technique, des amateurs qui ne fréquentent pas la bibliothèque en tant que lecteur classique sont susceptibles de satisfaire leurs passions à la bibliothèque lorsqu'elle se distingue par son offre en termes d'espace, de matériel, de formation etc (si ce n'est pour des raisons documentaires). Un fablab en bibliothèque contribue souvent à fédérer dans son espace plusieurs publics, acquis ou non. C'est le cas par exemple à l'espace Kenere le Lab', à la médiathèque de Pontivy, où le public adolescent, habituellement peu représenté dans les usagers de la bibliothèque, a tendance à s'installer. Le fab lab constitue alors une porte d'entrée sur la bibliothèque, certains jeunes finissant parfois par emprunter des documents comme le souligne le créateur de l'espace Kenere, cependant l'ampleur de ce phénomène reste à nuancer, les amateurs fréquentant la bibliothèque pour d'autres ressources que la documentation étant nombreux⁹⁴.

Même si la bibliothèque offre de pratiquer sur place certaines activités, il n'est pas certain que les amateurs qui ne la fréquentent pas comme lecteurs l'identifient comme lieu de pratique potentiel, hormis dans les territoires où, seul établissement culturel identifié, elle aura au contraire tendance à spontanément les attirer. A cet égard, la communication est un enjeu important pour toucher d'autres publics. A la question des mesures à destination des amateurs, 40% des répondants déclarent avoir mis en place une communication spécifique. L'utilisation de canaux de communication plus larges que ceux de la bibliothèque apparaît comme essentielle : faire relayer les informations dans l'agenda culturel de la ville, auprès d'associations partenaires, sur les supports d'événements dans lesquels la bibliothèque s'inscrit etc. Pour Frédéric Addesso, animateur numérique à la BmL et interrogé dans le cadre de ce mémoire⁹⁵, c'est ensuite la rareté de l'offre qui va attirer de nouveaux publics, comme il a pu le constater lors d'ateliers de « *rétrogaming* » (jeu sur des jeux vidéos anciens) proposés à la

⁹³Hervé Renard, *op. cit.*, p. 34

⁹⁴Hans Diallyerts, « Créer, gérer et animer un dispositif de fab lab au sein d'une bibliothèque publique, entretien avec Julien Amghar, créateur de l'espace Kenere le Lab' », DLIS, publié le 06/09/2017 via <https://dlis.hypotheses.org/1334>. (Consulté le 7/02/2019)

⁹⁵Entretien du 24/01/2019.

bibliothèque, où davantage de non usagers se sont présentés que lors d'ateliers plus classiques.

Par ailleurs, à l'échelle d'un individu, l'omnivorisme constaté chez les amateurs va souvent les conduire à élargir les domaines dont ils sont passionnés. Il semble qu'un amateur de ceci soit plus susceptible de devenir aussi amateur de cela, ayant développé un sens aigu de curiosité pour des choses variées.

Les caractéristiques de public que nous venons de passer en revue se croisent quoi qu'il en soit aisément selon les situations propres à chaque amateur. Elles recourent plusieurs de ses demandes, liées à différents besoins de connaissance, de reconnaissance et de conditions matérielles.

Concurrence ou circulation des publics ?

Comme le soulignent certaines réponses au questionnaire, la cohabitation des usages en bibliothèque est aussi bien une source de richesse que de frustrations, voire de conflits. La cohabitation des publics est citée à la fois comme avantage (7% des réponses à la question des avantages à pratiquer en bibliothèque), et comme obstacle (11% des réponses à la question des principaux freins à l'accueil des amateurs en bibliothèque). Le sujet recoupe principalement des problématiques d'espace. L'intégration des pratiques amateurs à la vie de la bibliothèque contribue à en donner une image de dynamisme et de diversité. Cela est surtout vrai pour les arts du spectacle, et les fablabs qui supposent des nuisances, principalement sonores. Depuis que la bibliothèque troisième lieu a contribué à la fin du règne du silence dans les salles de lecture, il n'est plus sacrilège d'entendre les notes d'une mélodie jouée dans un lieu attenant, quand ce n'est pas au milieu des collections elles-mêmes.

Lorsque l'on quitte la pratique au sens de représentation pour entrer dans l'entraînement, l'insonorisation peut être requise. Si les gammes peuvent avoir un moment leur charme, il est fort probable que cet usage de l'espace empiète sur les besoins d'autres usagers, à la recherche de calme, de concentration ou de détente. L'espace musique de la médiathèque José Cabanis à Toulouse, victime de son succès, a pu constater des conflits entre des séjournateurs et des personnes venus s'exercer⁹⁶. Dans ces cas-là, le jeu avec casque ou l'insonorisation de l'espace avec les instruments est de mise.

Cependant, isoler les amateurs serait également une solution dommageable pour l'image et l'atmosphère de la bibliothèque. En effet, rendre perceptibles les diverses activités menées par les usagers au sein de la bibliothèque contribue à la vitalité du lieu (si ce n'est pas par l'ouïe, au moins par la vue, à l'aide d'une façade vitrée par exemple). Cloisonner hermétiquement les usages, en isolant notamment les pratiques amateurs s'entend certes pour des raisons de confort des usagers mais

⁹⁶Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, *La bibliothèque musicale recomposée : nouvelles pratiques, nouveaux espaces*, Caen, 12-13 mars 2018, enregistrements disponibles en ligne : <http://www.acim.asso.fr/2018/03/synthese-des-rencontres-nationales-des-bibliothecaires-musicaux-caen-12-13-mars-2018/> (Consulté le 23/08/2019)

retire aussi à ces activités la plus-value de la bibliothèque, à laquelle la diversité des activités contribue.

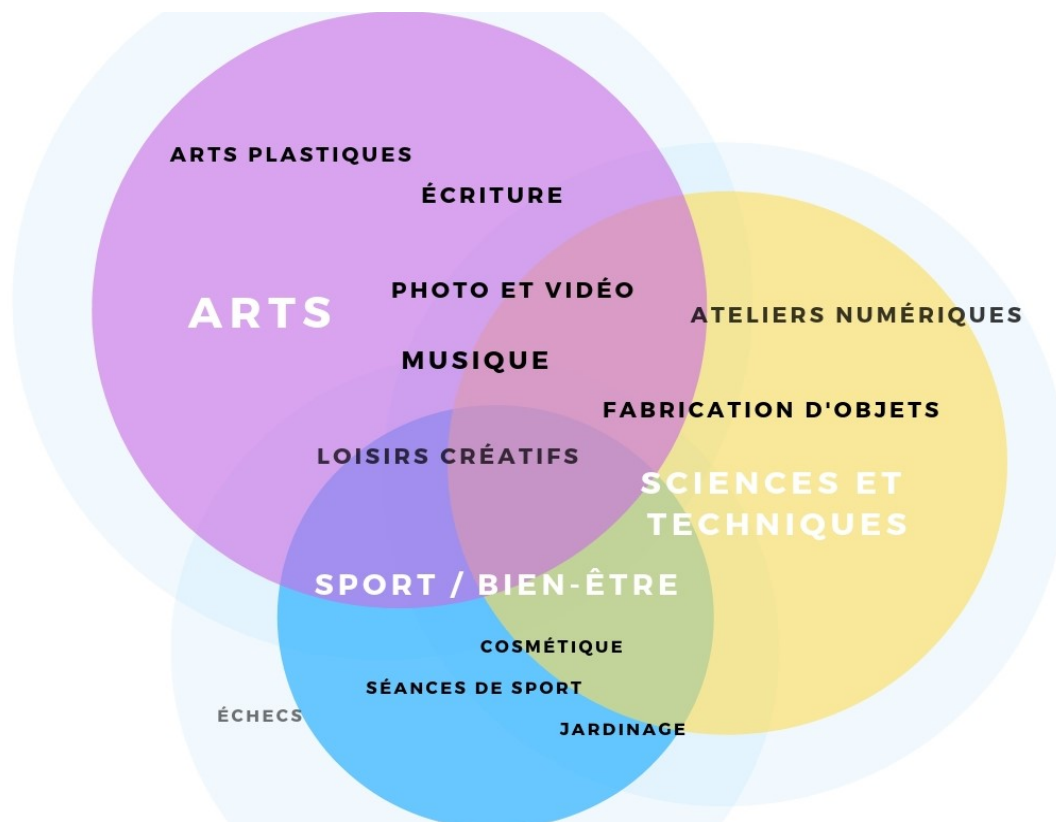
Dans le prolongement d'une conception de l'amateur comme d'un usager potentiel, l'offre de bibliothèque pour les amateurs est l'occasion de faire cohabiter plusieurs profils et donc de diversifier les publics. A la médiathèque Hélène Berr, dans le douzième arrondissement de Paris, le rez-de-chaussée du bâtiment, qui sera prochainement dévolu dans son intégralité à des événements culturels, accueille depuis 2015 des « répéthèques ». La répéthèque est une scène ouverte réservée aux amateurs avec un minimum de pratique afin de les confronter à un public avec lequel ils seront amenés à échanger pendant le concert, grâce à la médiation des bibliothécaires. Les concerts ont lieu au moment de la fermeture ce qui contribue à capter une partie du flux de lecteurs sortant de la médiathèque, favorisant ainsi la rencontre de différents publics (lecteurs devenus spectateurs et spectateurs, composés notamment de proches des musiciens qui ne fréquentent habituellement pas la bibliothèque).

DEGRÉS D'INTÉGRATION DES PRATIQUES AMATEURS À LA BIBLIOTHÈQUE

Quels domaines ?

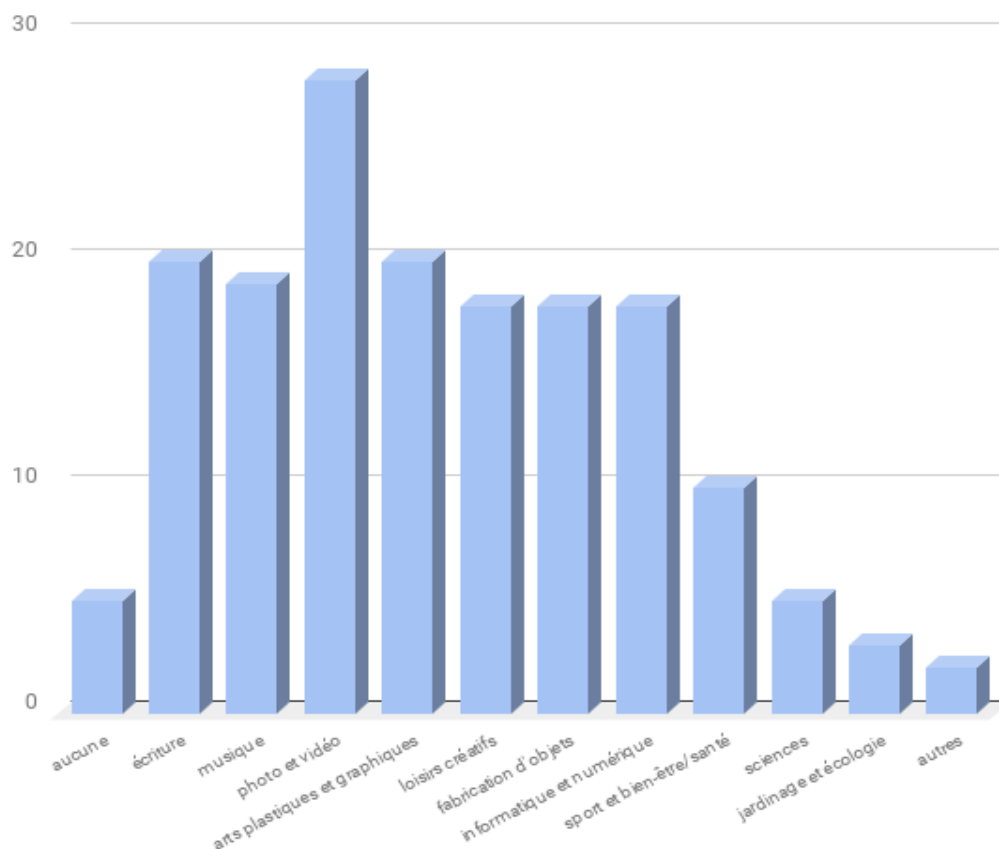
Spectre des pratiques mentionnées par les répondants

Les réponses au questionnaire montrent un spectre large de pratiques amateurs accueillies dans les établissements des répondants (cf schéma ci-dessous). Rappelons ici que nous n'avions pas contraint les réponses par une définition préalable, de ce que l'on entendait par « pratique amateur » si ce n'est par des suggestions, et ce, afin de laisser émerger des professionnels des propositions qui, aux franges de ce spectre, questionnent les critères de définition de la pratique amateur : est-ce le simple fait de faire, le loisir, l'apprentissage, la création, le projet sous-jacent qui fait d'une activité une pratique amateur ? Pour certains répondants, la notion de « pratique amateur » tend à se fondre avec des concepts plus larges d'action culturelle, de loisir (deux répondants mentionnent des ateliers de jeux d'échecs) et d'apprentissage (aboutissant notamment à une confusion avec la formation aux langues par exemple, pour une réponse).



Spectre des pratiques amateurs mentionnées par les professionnels dans le questionnaire

Du point de vue de la fréquence des réponses, on constate une concentration des pratiques autour de la création artistique (arts audiovisuels, graphiques, plastiques), des loisirs créatifs et de l'informatique comme le montre le graphique ci-dessous. Il faut cependant garder à l'esprit qu'une pratique est susceptible de se retrouver dans deux catégories à la fois, c'est tout particulièrement le cas pour les pratiques artistiques dématérialisées.



Répartition des réponses selon les domaines de pratiques

L'expression artistique

L'expression artistique prédomine dans les réponses. Sans surprise, l'écriture est une forme privilégiée (45% des réponses). Les bibliothèques, lieux emblématiques de la culture de l'écrit ont toute légitimité et intérêt à encourager cette pratique plus que n'importe quelle autre, en accord avec leurs missions d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme, de diffusion de la production littéraire et de l'écrit en général. Du point de vue pratique, les ateliers d'écriture sont aussi commodes à mettre en place, puisqu'ils ne requièrent que peu d'espace et de matériel en plus de compétences souvent présentes chez les bibliothécaires. Le *haïku* par exemple, ce court poème exprimant la fugacité d'un instant, est un format emblématique de la poésie amateur, ponctuelle et accessible. Aussi de nombreuses bibliothèques proposent des ateliers d'écriture autour de ce genre. L'écriture a également pris une nouvelle ampleur avec la pratique en ligne, qu'il s'agisse de fiction ou non. En effet, contrairement au préjugé touchant à la culture des écrans, qui lui serait opposée, le web donne une nouvelle importance à l'écrit et les rendez-vous numériques peuvent aisément intégrer ces pratiques, comme c'est le cas dans les ateliers de rédaction de blogs par exemple.

Les pratiques audiovisuelles sont elles aussi très largement représentées. La musique est citée par 43% des réponses. Cependant, l'accueil de la musique suppose

différentes modalités d'accueil que nous étudierons plus loin. La photographie représente quant à elle 38% et la vidéo 25% des répondants. Ces pratiques impliquent davantage de matériel (principalement digital) et les compétences qui vont de pair avec l'utilisation des outils. Dans le cas de ces pratiques, l'objectif peut être non seulement esthétique mais aussi médiatique. Certaines bibliothèques proposent des ateliers de webradio. S'intégrant dans l'EMI, la bibliothèque du Grand Parc à Bordeaux accueille par exemple depuis 2018 des ateliers radio pour un public jeunesse. Pour ce dispositif, des professionnels accompagnent les jeunes participants dans la préparation et l'animation des émissions.

Les arts plastiques et graphiques (regroupant la sculpture, le dessin, la peinture etc.) représentent quant à eux 45% des réponses. Ils supposent en général la mise à disposition d'un espace. Le matériel peut être interne ou externe à la bibliothèque (propriété des participants). Pour ces pratiques les ateliers requièrent généralement l'intervention d'un tiers, professionnel ou non, pour l'animation, les compétences artistiques se retrouvant plus par hasard que par principe chez les bibliothécaires.

Les loisirs créatifs en bibliothèque : au-delà du passe-temps

Les loisirs créatifs constituent une branche à part des pratiques amateurs, parfois remise en question, car les activités qu'elle regroupe sont souvent assimilées à un simple passe-temps, une activité très portée sur le décoratif et donc jugée parfois accessoire alors que la pratique en amateur est souvent revendiquée comme constitutive de l'identité de celui qui la nourrit. Pourtant les loisirs créatifs peuvent impliquer un investissement personnel, un enjeu d'apprentissage, de progression et d'autodidactisme, et enfin de production, en l'occurrence d'objets, qui sont des traits récurrents de la pratique amateur.

Dans cette catégorie sont regroupées des activités telles que le tricot, la broderie, la vannerie, le scrapbooking, la fabrication d'origamis, la technique de la sérigraphie etc. Pratiqués en réunion, les loisirs créatifs sont d'importants vecteurs de convivialité. En bibliothèque, c'est la pratique du tricot (et plus largement de la couture) qui semble la plus plébiscitée avec 36% de réponses à la question des types d'activités amateurs accueillies dans les établissements. Souvent, le tricot est investi comme facteur de lien et d'inclusion sociale.

Malgré le succès de ces activités, elles pâtiennent souvent d'une image quelque peu « ringarde ». Ce cliché est cependant remis en cause par un récent regain d'intérêt pour le *do it yourself* (sur les réseaux sociaux principalement, avec de nouvelles dynamiques de création et de partage⁹⁷) qui trouvent un nouveau souffle précisément dans la dimension sociale et conviviale qu'elles comportent. Nombreuses sont les bibliothèques publiques, comme à Mauguio-Carnon (Hérault), qui proposent par exemple des ateliers de « *yarn bombing* » ou « tricot-graffiti », soit la confection de pièces en tricot pour habiller des éléments du paysage urbain

⁹⁷Olivier Le Deuff, « Réseaux de loisirs créatifs et nouveaux modes d'apprentissage », *Distances et savoirs*, 2010/4 (Vol. 8), p. 601-621.

(bancs, lampadaires, arbres, rambardes etc.)⁹⁸. Cet événement a l'avantage de combiner une pratique traditionnelle, le tricot, avec une autre plus récente, le *street art*. Ce type d'événements, qui ne requiert pas de compétence artistique particulière, permet de réunir plusieurs âges autour d'une création commune⁹⁹.

Autre loisir créatif en bibliothèque qui dépoussière un peu le cliché de l'atelier de tricot, la sérigraphie connaît également un certain succès. De nombreuses bibliothèques municipales ont proposé cette technique dans leur programmation culturelle (bibliothèque municipales de Chateaubourg à Rennes, de Lyon, Saint-Brieuc etc.), certaines bibliothèques universitaires (BU SHS de Lille 3) mais aussi les grands établissements (Bpi, BnF). Cette technique d'impression est particulièrement pertinente en bibliothèque pour le lien étroit qu'elle entretient avec le monde de l'écrit et peut s'adapter à plusieurs types de publics (enfants, jeunes, étudiants, etc.). Comme pour beaucoup de loisirs créatifs, les ateliers de sérigraphie permettent d'aborder en groupe une thématique, un prétexte donc au dialogue en plus de proposer aux initiés de rapporter chez eux leur production.

Enfin, avec la multiplication des fablabs en bibliothèque, les loisirs créatifs sont appelés à s'hybrider davantage. Le responsable de l'espace Kenere, Julien Amghar, cité plus haut, regrette par exemple que les amateurs de loisirs créatifs, pourtant *makers* à leur façon, ne songent pas spontanément au fablab comme lieu de ressources pour leurs productions¹⁰⁰. Les fablabs comprennent pourtant souvent des machines à coudre. Comme pour tous les outils d'un fablab, elles peuvent être utilisées à des fins pratiques ou bien des fins récréatives et/ou esthétiques. A la bibliothèque centrale de la ville de San Diego (Californie, Etats-Unis), les machines à coudre sont aussi bien utilisées par des personnes nécessitant de repriser leurs vêtements que par des amateurs souhaitant créer un costume d'Halloween original en combinant morceaux de tissus et pièces en PVC imprimées à l'aide des imprimantes 3D.

La création numérique

Aux frontières de la création artistique et du numérique, il faut mentionner une forme de création digitale issue de la culture du web. Il s'agit du *meme*, du *gif*, ou de toute autre forme esthétique née et codifiée sur les réseaux sociaux. Ces pratiques, le plus souvent à visée humoristique, se trouvent à la frange de la pratique amateur. On ne saurait imaginer des professionnels de ces pratiques d'expression pourtant devenus objets d'étude sociologique. Nous choisissons cependant de les mentionner ici car ce sont des phénomènes de créativité et d'expressivité dont s'emparent les quidams, et certaines bibliothèques. Le *gif*, cette image numérique animée, représente par exemple une opportunité d'appropriation puis de valorisation des collections par les internautes qui les diffusent ensuite dans un format reconditionné selon les codes du web. On l'a vu par exemple avec Gallica qui invite au détournement et à l'animation de ses images par les Gallicanautes mais aussi à Numelyo, la bibliothèque numérique de la ville de Lyon. A un autre niveau, certains établissements proposent même de l'art digital, à l'instar de ce professionnel (anonyme) qui a répondu au questionnaire et précise proposer des

⁹⁸Exemple issu des réponses au questionnaire : <http://www.mediatheque-mauguio-carnon.com/book/au-fil-lavoir/atelier-tricot-de-fil-en-aiguille#.XGHvZVxKg2w> (Consulté le 25/01/2019)

⁹⁹<http://www.bavay-la-romaine.fr/fr/actualite/130096/la-main-pate-atelier-crochet-yarn-bombing> (Consulté le 27/01/2019)

¹⁰⁰Hans Dialects, *ibid*.

ateliers de création digitale à partir de la manipulation du code informatique (*software art*).

Toujours pour la création dématérialisée, les bibliothèques proposent de plus en plus, en parallèle de leurs espaces musiques, des dispositifs de MAO (Musique assistée par ordinateur) avec des logiciels de composition et d'enregistrement (Ableton Live, Sibelius, Garage Band etc.) pour composer sa musique, comme c'est le cas par exemple à la Médiathèque du Trente à Vienne ou à la bibliothèque José Cabanis à Toulouse. De même, d'autres pratiques amateurs comme l'écriture trouvent leur place dans les ateliers numériques des bibliothèques via les initiations au blog par exemple ou encore la photographie à travers la retouche d'images sur des logiciels tels que GIMP.

Enfin il existe une création numérique matérialisée, ou plutôt la production d'objets augmentés d'une dose d'informatique. C'est le cas avec le dispositif Raspberry Pi, souvent présenté en bibliothèque. Il s'agit d'un mini-ordinateur au potentiel infini et fonctionnant sous Linux. Il permet notamment de détourner des objets du quotidien (table, machine à café, appareil électronique etc.) selon la fantaisie du bricoleur. Le matériel est très peu coûteux à acquérir (de l'ordre de 35 euros pour le modèle de base) et permet une approche ludique et ouverte du code informatique, souvent perçu comme une pratique d'arcanes.

Le numérique semble quoi qu'il en soit être un domaine de prédilection des bibliothèques s'il fallait les situer prioritairement sur une pratique. Des temps forts tels que les festivals (citons par exemple le festival Numok dans les bibliothèques de la ville de Paris) contribuent à ancrer dans les esprits l'association des bibliothèques à ces pratiques-là.

Le bien-être, l'écologie : le reflet de nouvelles consciences

Les classements des livres les plus vendus sont des témoins éloquentes de ces tendances : la santé et le bien-être en général d'une part, l'écologie d'autre part, sont devenus des préoccupations centrales dans la société¹⁰¹. Cet engouement passe par la figure d'un individu qui réaffirme sa capacité d'agir pour sa santé, pour l'environnement, une figure d'acteur curieux proche de celle de l'amateur. Dans les bibliothèques, aux collections qui mettent à l'honneur ces pratiques fait écho la programmation d'ateliers pour comprendre les enjeux de ces tendances et acquérir des connaissances sur ces dernières. De fait, en accord avec l'adage de l'esprit sain dans un corps sain, 23% des réponses sur le type de pratique amateur accueillie dans les établissements des professionnels mentionnent le sport et la santé. Les bibliothèques tendent à proposer des séances de méthodes dites « douces » telles que le yoga, la sophrologie ou encore la méditation. Ces pratiques trouvent tout particulièrement leur public en bibliothèque universitaire où la gestion du stress fait partie des problématiques inhérentes à la vie étudiante. La BU SHS de

¹⁰¹Cf Les chiffres clés du secteur du livre pour l'année 2017, parmi les trente titres les plus vendus on trouve : Peter Wohlleben, *La vie secrète des arbres*, Les Arènes, 2017 et Frédéric Saldmann, *Votre santé sans risque*, Albin Michel, 2017. Chiffres disponibles via <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68055-chiffres-cles-du-secteur-du-livre-2016-2017.pdf> (Consulté le 27/01/2019)

l'Université de Lille par exemple a organisé en janvier dernier une journée dédiée à ce thème. Intitulée « Souriez, vous êtes stressés ! », elle combinait le format de la conférence à celui de l'atelier (séances de yoga animées par des intervenants extérieurs). A la BU Sciences des Universités de Grenoble, le « tipi », salle dédiée à la relaxation et au bien-être, propose des collections sur le thème en plus d'une programmation d'ateliers afin mieux d'ancrer ces pratiques dans les usages des étudiants. Ramification des activités autour du bien-être, la cosmétique *diy* est également en vogue. Cinq réponses la citent comme pratique accueillie dans les établissements. Elle attire principalement un public féminin et suppose la réappropriation des modes de production et du contrôle de ces derniers par les individus, notamment pour leur santé. Ayant trait au corps, toutes ces activités nécessitent souvent l'accompagnement d'un professionnel ou d'un expert, bien que les risques de blessure ou autre demeurent minimes.

Dans le spectre des pratiques accueillies chez nos répondants, les sciences sont moins représentées (11%). Comme le souligne Marjolaine Simon dans son article sur les fablabs en bibliothèque, la culture scientifique et technologique peine souvent à trouver sa place en bibliothèque en dehors des établissements spécialisés¹⁰². Les fablabs sont une porte d'entrée vers ce monde-là. Une autre serait l'écologie, deux réponses la mentionnent d'ailleurs sans l'inclure dans les sciences. Face au réchauffement climatique, l'écologie est également une préoccupation omniprésente qui invite les individus à s'approprier à nouveau certaines pratiques. L'activité de semi-loisir qu'est le jardinage et sa traduction sous forme de grainothèques en bibliothèque fait par exemple la jonction avec des thèmes tels que l'alimentation biologique, la transition écologique ou la décroissance.

De la tolérance des amateurs à la valorisation de leurs productions : les degrés d'encouragement aux pratiques

Les collections : lien originel avec l'amateur

La documentation que renferme la bibliothèque représente le premier pas vers l'amateur. Par sa nature de centre de savoirs, la bibliothèque favorise déjà par défaut la pratique amateur à travers la connaissance qu'elle met à disposition de tous. Les fonds spécialisés, les partitions, les méthodes (citons par exemple la série *Pour les nuls*) sont autant de supports à la pratique en autodidacte. A la question d'une éventuelle politique ciblée en faveur des amateurs, 27% des réponses du questionnaire mentionnent une politique documentaire tournée vers les amateurs. Quand il s'agit des moyens de favoriser les pratiques amateurs dans les établissements, 43% des réponses citent une documentation support. Le public est visiblement en demande de ce genre d'ouvrages malgré la possibilité d'obtenir le même type d'information en ligne. Dans les deux bibliothèques avec une forte politique en faveur des pratiques amateurs musicales que nous avons interrogées, la médiathèque Hélène Berr à Paris et la bibliothèque municipale de Grenoble, le taux de prêt du fonds de partitions était très satisfaisant, parfois légèrement supérieur à celui des disques (dans le cas de la médiathèque Hélène Berr).

¹⁰²Marjolaine Simon, « Fab Lab en bibliothèque ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2015, n° 6, p. 138-151. Disponible en ligne : http://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/fab-lab-en-bibliotheque_66269 (Consulté le 27/01/2019)

Les ateliers : susciter ou perfectionner la pratique

Nous l'avons déjà abordé plus haut dans ce travail, les amateurs et leurs pratiques sont le plus souvent intégrés à l'activité de la bibliothèque par l'intermédiaire de la programmation culturelle. Le spectre des pratiques étudié plus haut nous montre l'amateur en posture de participant à des ateliers proposés par la bibliothèque sur des sujets donnés. Dans ces cas-là, la bibliothèque non seulement peut être le catalyseur d'appétences pour certaines pratiques chez des usagers en initiant chez eux le goût de cette dernière mais elle peut aussi accompagner les amateurs qui s'adonnaient déjà à une activité, se pose alors la question : jusqu'à quel point ?

On peut définir le niveau débutant comme le stade où l'apprenant nécessite de reproduire les actions d'un tuteur, ou a besoin d'un accompagnement pour appliquer des savoirs acquis. Au-delà du niveau débutant, nous situons le niveau intermédiaire, qui se caractériserait par davantage d'autonomie fonctionnelle dans la pratique. On dira que l'amateur est proche de niveau confirmé ou expert (rappelons qu'« amateur » n'est pas synonyme d'« amateurisme ») lorsqu'il a les ressources pour résoudre des problèmes inattendus, sait innover dans sa pratique et la transmettre auprès de tiers¹⁰³.

Les ateliers proposés autour de telle ou telle pratique comportent souvent la mention « initiation » ou « découverte » et sont souvent destinés à un public de curieux, novice ou débutant. Se borner à ce degré de connaissance chez l'amateur permet de communiquer autour d'une offre uniforme et non équivoque, au contrat mieux défini. Pour des raisons pratiques liées au calendrier ou à l'évolution aléatoire d'un groupe, les bibliothèques proposent principalement des accompagnements ponctuels, allant de la séance unique au cycle comprenant quelques séances, pendant un temps fort par exemple. Pour ce travail, nous avons assisté à une séance d'initiation à la création et à la gestion d'un blog à l'EPN de la bibliothèque du deuxième arrondissement de Lyon¹⁰⁴. Le programme de l'atelier mentionnait entre autres la découverte de « la création, la mise à jour et la personnalisation d'un blog en quelques clics. ». Nous avons distribué une enquête flash¹⁰⁵ lors de l'atelier et quatre personnes ont accepté d'avoir leur expérience recueillie par l'intermédiaire de ce questionnaire. Trois de ces personnes étaient inscrites à la bibliothèque. A la question du motif d'inscription à cet atelier trois des participants ont choisi comme raison « vous songez depuis un certain temps à commencer un blog sans jamais franchir le pas », la troisième a précisé qu'elle cherchait à s'informer sur la procédure à suivre. On constate ici que l'offre de la bibliothèque a eu un certain rôle dans le passage du simple intérêt à la pratique elle-même. Concernant les objectifs poursuivis, trois des répondants ont cité l'apprentissage ou les connaissances, un troisième mentionne le perfectionnement, la dernière personne interrogée a sélectionné l'option du simple loisir.

¹⁰³Pour établir cette échelle de compétences, on s'appuie notamment sur les travaux du didacticien québécois Henri Boudreault, synthétisés dans le support de formation suivant : <https://fr.slideshare.net/Solitaire105/du-tre-au-savoir-tre-henri-boudreault>, slide 21 (Consultée le 28/01/2019)

¹⁰⁴Le 18/01/2019, de 14 à 16 heures.

¹⁰⁵Reproduite en annexe 2.

Au cours de l'entretien, Frédéric Addesso¹⁰⁶, animateur numérique, précise que pour les ateliers numériques qu'il conduit à la BmL, il est préférable de cibler un public principalement débutant ou intermédiaire voire « intermédiaire plus » mais qu'au-delà l'amateur n'y trouve plus vraiment son compte. Afin de répondre au souhait éventuel d'être accompagné au-delà du seul niveau de l'initiation, les participants intéressés ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec l'animateur. Ce dernier dispose en effet de dix heures dans son emploi du temps dédiées aux « actions sur le terrain » sur des créneaux spécifiques en matinée ou en soirée (pour permettre notamment aux actifs de les suivre) qui peuvent être réservés pour un perfectionnement sur une activité précise. Cette offre de suivi ne coïncide cependant pas avec une exigence de résultat. La réussite de l'action de la bibliothèque lors d'un atelier se juge principalement à l'aune de sa fréquentation et aux retours qualitatifs qui en émergent. Mais tenter de mesurer la montée en compétences des participants serait d'une part chronophage, d'autre part peu pertinent, la bibliothèque se distinguant ici de l'école.

Le spectre allant du débutant à l'amateur de niveau intermédiaire comme cibles des ateliers de pratique en bibliothèque semble également s'appliquer à d'autres domaines. Dans son étude sur les fablabs en bibliothèque, Coline Blanpain distingue par exemple « une offre de sensibilisation et de découverte » sur un format court qui permettrait une « acculturation » de formations sur deux ou trois heures qui aboutiraient à une « appropriation » via la prise en main concrète des outils disponibles dans le fablab. Elle suggère enfin un troisième format établi sur du long terme pour des projets spécifiques, individuels ou collectifs (scolaires, artistiques etc.)¹⁰⁷.

Ce n'est pas pour autant que l'amateur-expert est absent des bibliothèques. Nous aurons l'occasion de le retrouver dans d'autres domaines, dans d'autres circonstances, de même que le degré de compétences de l'amateur sera encore étudié à l'aune de celles des professionnels qui l'accompagnent.

Les espaces dédiés : une reconnaissance tangible des pratiques amateurs

Dans le prolongement de la question de la cohabitation des publics, celle de l'espace est centrale quand il s'agit de pratiquer en bibliothèque. La *praxis* implique une action sur la matière, sur son environnement et certaines pratiques, comme la musique ou la fabrication d'objets, sont gourmandes en matériel et en surface, aussi est-il difficile de faire l'économie de la question des espaces quand il s'agit d'accueillir des pratiques amateurs. **A la question des freins à l'accueil des pratiques amateurs en bibliothèque, la majorité des suffrages (77%) va au manque de moyens matériels**, avec, inclus dans ces derniers, le manque d'espace. A travers la question des espaces, se posent des problématiques d'usage, de matériel et donc de stockage, et enfin d'accessibilité et de gestion.

Au sujet des actions en faveur des pratiques amateurs, **56% des réponses mentionnent précisément l'aménagement d'un espace spécifique pour ce type d'activités**. Deux projets de construction sont également mentionnés. La création d'un espace dédié (construit ou réhabilité) apparaît comme une réponse à une double préoccupation : elle contribue à la diversification des usages (particulièrement si la bibliothèque s'inscrit dans le paradigme du troisième lieu) tout en coupant court à d'éventuels conflits. Cela est particulièrement visible dans le cas des fablabs, qui sont des espaces de convivialité et d'apprentissage nécessairement circonscrits pour garantir

¹⁰⁶Entretien du 24/01/2019.

¹⁰⁷Coline Blanpain, *op. cit.*, p. 54.

la tranquillité des usagers et non-usagers du fablab et permettre de centraliser un matériel souvent épars ou encombrant. Ces espaces peuvent offrir un accompagnement variable à l'utilisateur. Malgré, l'importance de l'initiation constatée plus haut au sujet des ateliers proposés en bibliothèque, l'autonomie de l'utilisateur dans les espaces comprenant du matériel spécifique n'est pas à exclure loin de là. Certaines bibliothèques proposent dans des espaces spécifiques équipées un matériel de qualité pouvant répondre aux besoins d'amateurs-experts qui n'auront alors besoin que de peu d'accompagnement voire pas du tout.

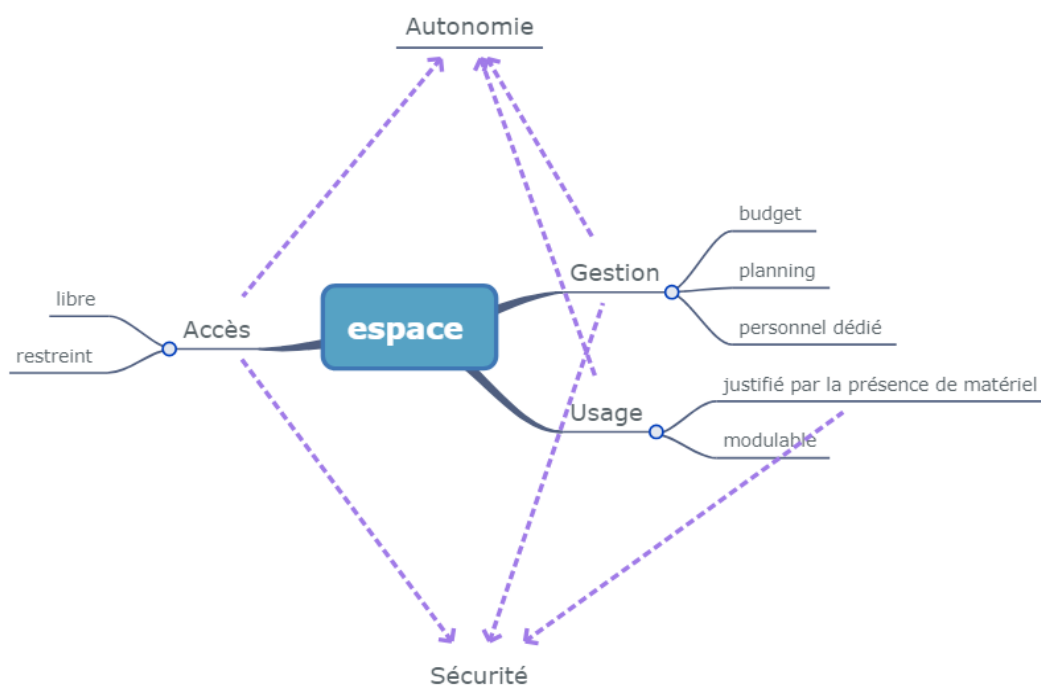
Cependant, les surfaces étant souvent une ressource rare et donc prisée en bibliothèque, il est rare de voir une salle dédiée exclusivement à un type de pratique et la concurrence n'est pas exclue entre différents types de pratiques amateurs. Dans le cas des EPN, on considère que les postes informatiques profitent à plusieurs types de publics même si c'est par l'intermédiaire du même outil. *Idem* pour les espaces de représentation du type auditorium ou salles d'exposition, susceptibles d'accueillir non seulement des concerts, des pièces de théâtre mais aussi des conférences etc. Au risque de voir ces espaces collectifs quelque peu « annexés » par des pratiques, la gestion et la régulation de l'accès à l'espace par l'établissement est centrale.

En somme, le projet d'un espace destiné à accueillir des pratiques amateurs implique de répondre à plusieurs questions lors de son élaboration :

- Quels publics et quels usages pour cet espace ?
- L'espace est-il en accès libre ? Si oui, tout le temps ou partiellement ?
- Les usagers y accèdent-ils en autonomie ? Faut-il mettre en place un planning de réservation ? Y a-t-il une personne sur place pour gérer l'espace et ses usagers ?
- Cet espace trouve-t-il en partie sa raison d'être dans le matériel qu'il met à disposition (machines, outils, instruments de musique) ou bien est-ce un espace neutre multi-usages (avec mobilier simple du type chaises / fauteuils et tables) ?

La définition d'une politique d'usage et de gestion d'un espace dédié à la pratique amateur oscille également entre les deux variables que sont l'autonomie et la sécurité des biens et des personnes. Les bibliothèques mettent parfois à disposition du matériel coûteux et la problématique de la gestion de l'espace devient aussi rapidement une problématique de surveillance. Pour la sécurité des personnes, la question est particulièrement prégnante dans les fablabs qui abritent des machines nécessitant des précautions d'usage. Dans certains fablabs, une formation à la sécurité pour la manipulation des machines pourra être requise et après une première prise en main, l'utilisateur pourra être considéré comme autonome, reste à la bibliothèque de définir un seuil. A la médiathèque du Trente à Vienne, la salle de MAO qui accueille un public d'utilisateurs débutants à confirmés (via le public du Conservatoire, hébergé dans les mêmes locaux), l'accès en autonomie est possible à partir du moment où la personne a participé à un atelier¹⁰⁸.

¹⁰⁸Joseph Belletante « Médiathèque et Conservatoire, la triple entente ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 2, p. 112-121. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0112-010> (Consulté le 24/01/2019)



Modalités d'ouverture d'un espace pour les pratiques amateurs

Enfin, à l'échelle de la bibliothèque, la circonscription d'un espace à part peut poser la question du rôle de cette activité dans l'établissement. Parfois, ces espaces sont rattachés à la bibliothèque prise seulement comme tutelle et non comme bâtiment, à l'instar d'un fablab mobile par exemple. Dans ces cas-là, l'inscription dans le projet culturel de l'établissement doit être réaffirmée afin que ces espaces ne fassent pas figure d'annexe ou satellite de la bibliothèque qui pour sa part, se cantonnerait alors au rôle de simple prestataire d'un service supplémentaire.

La valorisation des productions amateurs en bibliothèque

Nous avons vu que la bibliothèque est un lieu qui génère des productions, intellectuelles certes, mais aussi artistiques, artisanales, technologiques etc. Quelle place accorder à ces productions dans la bibliothèque ? La première réponse à cette question serait aucune, ou du moins que cela dépasse le champ de l'institution. En effet, si la bibliothèque fournit les moyens aux amateurs de réaliser une œuvre, cette dernière reste la propriété de la personne en question d'autant plus que la pratique amateur revêt souvent une forte dimension intime chez ceux qui s'y adonnent. Cela est particulièrement vrai dans les domaines qui impliquent l'expression de soi. S'il faut garder à l'esprit ce trait propre à la figure de l'amateur, cela ne constitue cependant en rien un obstacle à la valorisation de leurs productions dans la bibliothèque.

Le fait de rendre visible ces œuvres recoupe un enjeu d'une part pour la bibliothèque, d'autant plus si les œuvres ont été produites grâce à l'accompagnement de

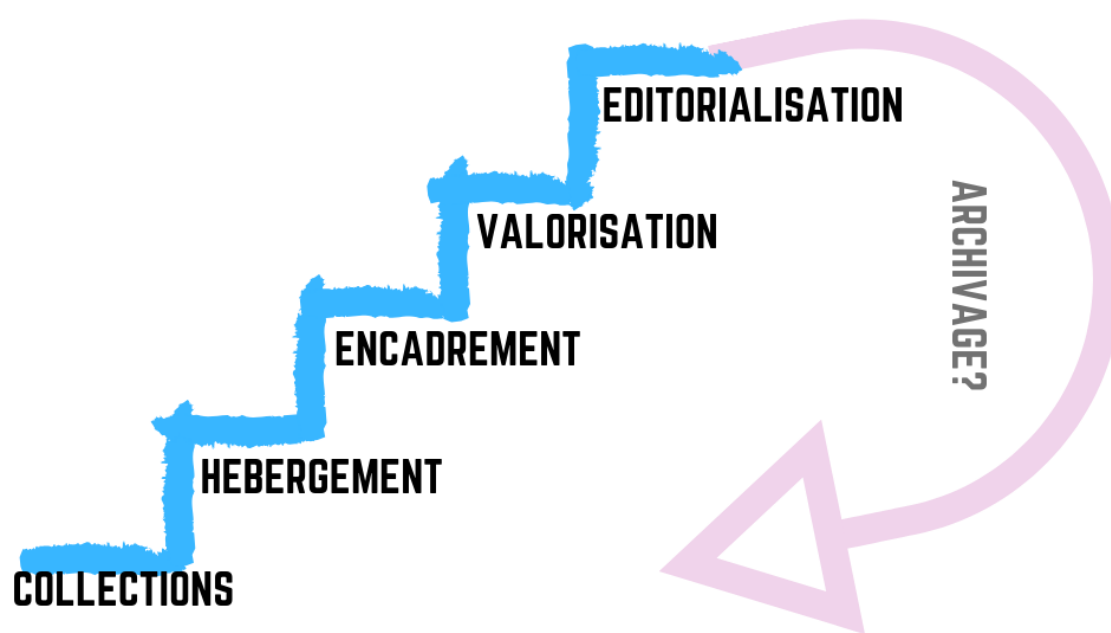
la bibliothèque, car elles permettent alors de valoriser son action. D'autre part, cela aménage un espace d'expression à des anonymes. Se pose ensuite la question, récurrente, de la légitimité des œuvres des amateurs à être mises en avant. Dans certains cas, les bibliothécaires doivent être un minimum juges de ce qu'ils choisissent de présenter. Dans d'autres situations, l'argument de la valorisation d'une activité, aboutissement d'une action menée collectivement au sein d'un atelier par exemple, peut suffire à justifier sa mise en lumière, indépendamment de toute considération sur la qualité. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce dernier cas de figure en troisième partie.

Les différentes façons de valoriser la production amateur en bibliothèque sont les suivantes :

- **la communication** autour de ces productions : ce type de valorisation est facilité par les réseaux sociaux où un simple post permet de mettre en lumière une action ou une production en particulier sans mobiliser beaucoup de moyens.
- **des événements** : cela concerne des temps forts comme une représentation, un concours avec remise de prix ou une exposition. 50% des réponses sur le sujet déclarent recourir à cette méthode de valorisation des contenus. Mettre la création amateur à l'honneur suppose un accompagnement en amont, et une certaine exigence de résultat tendu vers cet horizon de confrontation avec le public.
- **l'éditorialisation des contenus** : alors que l'événement revêt un caractère éphémère, l'éditorialisation pérennise les contenus sur le mode de l'archive (avec une valeur de communication également). En réponse à la question sur la façon de valoriser les productions des amateurs faites à la bibliothèque, 56% des sondés mentionnent ce processus-là. Ce type de valorisation recoupe des compétences documentaires présentes en interne ainsi que des missions de conservation propres aux bibliothèques. Cela constituerait même un apport essentiel de la bibliothèque à la pratique. Pour Coline Blanpain, documenter les projets menés dans les fablabs est essentiel d'une part à titre d'archive, d'autre part parce que cela permet de construire une base de connaissance à partager¹⁰⁹. Cependant, cela doit faire en amont l'objet d'une réflexion cohérente et approfondie afin d'éviter l'écueil d'une accumulation anarchique d'éléments qui desservirait les productions au lieu de les valoriser. L'éditorialisation des contenus requiert également du matériel et les compétences techniques afférentes. Cela est particulièrement le cas pour les captations sonores ou visuelles. A cela s'ajoutent des contraintes juridiques même s'il semble que le plus souvent un phénomène d'auto-censure de la part des bibliothécaires soit à l'œuvre lorsqu'ils choisissent de ne pas diffuser certaines productions, comme cela transparaît dans certains retours des professionnels. En effet, dans le doute, ces derniers tendent à s'abstenir de publier tel ou tel contenu en raison de l'éventualité d'atteinte au droit d'auteur et/ou au droit à l'image.

¹⁰⁹Coline Blanpain, *op. cit.*, p. 58.

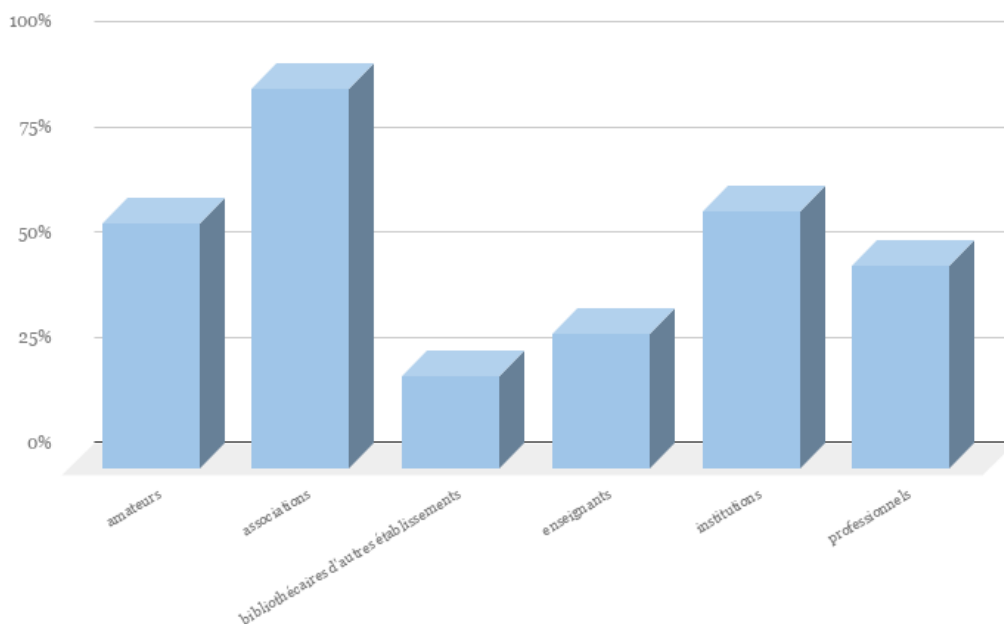
Nous venons de passer en revue les différents positionnements de la bibliothèque vis-à-vis des pratiques amateurs, allant de l'absence de ces dernières dans les préoccupations des établissements (qui ne les exclut cependant pas, grâce à la documentation par exemple) à leur valorisation dans les espaces (réels ou dématérialisés) de la bibliothèque. La figure suivante résume ces divers degrés d'implication.



Degrés d'implication des bibliothèques dans les pratiques amateurs

QUAND L'AMATEUR QUESTIONNE LES COMPÉTENCES

La question des compétences est double lorsqu'on s'interroge sur l'accueil des pratiques amateurs en bibliothèque, car il s'agit aussi bien de compétences de médiation que de compétences propres au domaine d'élection de l'amateur. Aussi le bibliothécaire, quand il ne compte pas sur ses seules ressources personnelles, peut faire appel à plusieurs acteurs. Les acteurs auxquels font appel les bibliothèques pour l'accueil des pratiques amateurs sont nombreux. Par ordre d'importance, il s'agit : des associations, d'autres institutions, d'amateurs, de professionnels, d'enseignants et enfin de bibliothécaires d'autres établissements, comme le montre le diagramme ci-dessous.



Principaux acteurs auxquels les bibliothèques font appel pour l'accueil des pratiques amateurs

Avec les acteurs extérieurs : une complémentarité plus qu'une concurrence

Principaux lieux de la pratique amateur

En accueillant des pratiques amateurs, les bibliothèques font-elles des incursions dans le champ d'action d'autres acteurs de la vie culturelle ? Ou bien leur activité vient-elle la compléter ? Quelle que soit la réponse à cette question, la nature et le maillage culturel du territoire sur lequel se situe l'établissement est déterminant. En effet, hormis à domicile, les amateurs trouvent prioritairement un équipement où pratiquer dans les lieux suivants :

- **les maisons de la jeunesse et de la Culture (MJC) :** c'est sans doute l'un des premiers lieux qui vient à l'esprit lorsqu'il s'agit de la pratique en amateur. Fers de lance de l'éducation populaire depuis une soixantaine d'années, les MJC ont un statut d'association loi 1901 et sont rattachées au Ministère de la jeunesse et des sports. Elles nouent des conventions pluriannuelles avec les collectivités territoriales qu'elles desservent. Elles sont présentes sur des territoires aussi bien ruraux que très urbanisés. Les MJC portent leurs valeurs d'émancipation par l'éducation en proposant des « ateliers ou de[s] stages de pratique artistique, culturelle ou sportive »¹¹⁰

¹¹⁰Définition des MJC par la Fédération régionale des MJC en Ile-de-France, disponible via <http://mjcidf.org/federer/quest-ce-quune-mjc/> (Consulté le 17/02/2019)

- **les associations** : dans la continuité des MJC, les associations sont des relais et supports essentiels de la pratique amateur. Elles bénéficient à ce titre du soutien du Ministère de la Culture. Elles dépendent en revanche d'initiatives privées. La liberté de création d'associations permet un niveau de granularité supérieur dans la couverture des domaines de pratique. Il sera en effet plus facile pour une association de promouvoir plus spécifiquement telle ou telle branche au sein d'une même pratique.
- **Maisons de quartier et centres sociaux et socioculturels** : lieux de services et d'activité, les centres sociaux se définissent par la polyvalence de leur champ d'action à une échelle très localisée (celle du quartier), avec, comme leur nom l'indique, une forte dimension sociale. Les pratiques amateurs sont un point fort de leur projet culturel puisqu'ils se proposent de « donner place, à travers leurs actions, à l'expression de leurs publics, et de valoriser leur créativité, les rendant acteurs de la mise en place de projets culturels. Ainsi, il ne s'agit pas de se limiter à transmettre une certaine vision de la culture, mais de partir des envies des publics, de leurs propres visions afin de valoriser leur savoir-faire et leur capacité à les exprimer.¹¹¹ »
- **Conservatoires, académies ou écoles privées** : ces derniers dispensent des enseignements comme une école à ceux qui les fréquentent. On peut s'interroger sur le statut d'amateur pour ceux qui les fréquentent sachant que leur apprentissage est la plupart du temps soumis à validation en plus d'être censé parfois les conduire sur la voie de la professionnalisation. Cependant les écoles privées (de danse, de musique, de sport) recourent des objectifs de perfectionnement pour le simple loisir. Certaines structures de formation diplômante, dans un souci de diversification de leurs publics, proposent également des stages réservés aux amateurs comme c'est le cas par exemple à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA).

Nous le voyons, nombreux sont les endroits qui proposent des dispositifs destinés à accueillir la pratique en amateur. Dans des territoires dépourvus de ces structures, où la bibliothèque représente alors le seul établissement culturel, elle aura tendance à concentrer plusieurs rôles dont ceux habituellement endossés par les acteurs énumérés plus haut. Dans ces cas-là, ses espaces seront spontanément identifiés comme potentiels lieux d'accueil de ces pratiques. En revanche, au sein d'un tissu culturel plus dense, comment se positionne la bibliothèque par rapport à ces acteurs-là ?

Quelle complémentarité pour quels partenariats ?

Au vu des réponses au questionnaire et des témoignages recueillis lors des entretiens, l'hypothèse d'une éventuelle concurrence de la bibliothèque avec ces lieux n'est pas fondée, au contraire c'est l'affirmation non seulement d'une distinction par rapport à ces derniers mais aussi d'un partenariat avec eux qui prédomine, en plus d'une attention portée à ce qui est fait chez les uns et les autres afin d'éviter toute redondance.

¹¹¹Site des centres sociaux de Paris, à l'occasion de la création d'un festival : <http://paris.centres-sociaux.fr/chantiers-federatu/culture/> (Consulté le 18/02/2019)

Et pour cause, l'accueil des pratiques amateurs dans ces différents lieux s'inscrit dans autant de projets culturels distincts qui font que les publics, les niveaux, les objectifs poursuivis, les méthodes et les degrés d'accompagnement ne sont pas les mêmes. En revanche, les partenariats entre la bibliothèque et ces entités permet d'une part d'enrichir l'offre pour les amateurs et d'autre part de diversifier les publics et consolider leur réseau pour les institutions. La bibliothèque peut fournir ses collections, un espace et une audience aux amateurs d'une association quand l'association pourra fournir un accompagnement et des compétences nouvelles au sein de la bibliothèque. Cela implique alors pour la bibliothèque d'éprouver et de consolider ces partenariats.

A un niveau plus concret encore, celui des bâtiments, on constate souvent une mutualisation des espaces, signe d'une cohabitation d'activités cohérentes, si ce n'est complémentaires. Il n'est pas rare de voir les bibliothèques intégrées à des bâtiments agrégeant différents acteurs culturels et sociaux. On peut citer la Médiathèque Centre social, ainsi qu'elle s'intitule, Yves Coppens, ouverte en 2007 dans la commune de Signy-l'Abbaye (Ardenne). Après avoir fait le constat d'un territoire enclavé et dépourvu d'offre culturelle, les élus ont lancé le projet de cette « maison », construite ensuite avec les retours des habitants et combinant fonctions culturelles et sociales, dans un esprit troisième lieu. De fait, le bâtiment abrite en son sein la médiathèque, une salle consacrée à l'animation et au périscolaire, une salle informatique, un bureau de permanences (dans la partie médiathèque) et enfin une salle dédiée aux pratiques artistiques¹¹².

Parfois, la bibliothèque constitue la structure principale du bâtiment et fait place dans ses locaux à d'autres acteurs accompagnant des pratiques amateurs. C'est le cas à Versailles, où la bibliothèque municipale héberge l'association le Labo des histoires qui organise des ateliers d'écriture à destination des 8-12 ans en partenariat avec des professionnels de la chaîne du livre et de l'écriture. Particulièrement parce qu'elle touche au domaine de l'écrit, cette association a noué un partenariat étroit avec la bibliothèque afin de créer une complémentarité entre les activités d'écriture et de lecture.

L'exemple de la MPAA et de la bibliothèque de la Canopée la fontaine aux Halles

Les équipements culturels mutualisés de la Canopée des Halles à Paris constituent un autre exemple d'opportunités en terme de partenariats entre les bibliothèques et les acteurs favorisant les pratiques amateurs. L'espace abrite en effet sous son toit la bibliothèque de la Canopée la fontaine, une antenne de la Maison des pratiques artistiques amateurs (MPAA) ainsi qu'un centre culturel de hip hop (La Place), en plus d'un « kiosque jeune », le tout avec un conservatoire avoisinant. Tous ces espaces touchent à un degré plus ou moins élevé, à la pratique amateur, dans le cadre de projets d'établissement distincts. La bibliothèque propose de son côté un espace « 3C » (pour « convivialité-créativité-connecté ») qui accueille des ateliers et des animations. La MPAA quant à elle, dédie comme son

¹¹²Emilie Dauphin, « Une Médiathèque centre social (la culture du lien social) » dans *Les Actes de lecture*, n°116, décembre 2011, p. 59-63. Disponible en ligne : http://pierresvives.herault.fr/sites/default/files/1_mediathèque_centre_social.pdf (Consulté le 18/02/2019)

nom l'indique toute son activité à l'encouragement et à l'accompagnement des pratiques artistiques amateurs. Accompagnant le souci croissant des politiques publiques de favoriser la pratique en amateur, cinq maisons des pratiques artistiques amateurs se sont déployées sur le territoire parisien depuis une dizaine d'années. Les MPAA ont pour vocation de fournir des espaces et des stages de pratique (par la création, via le suivi de projets spécifiques, et non par l'enseignement) aux amateurs principalement dans les domaines de la danse, du théâtre, de la musique.

Peu à peu, de par son expertise, elle tend à prendre la fonction d'observatoire des pratiques artistiques amateurs. Un poste a justement été créé en 2018 afin de créer un centre de ressources pour les pratiques amateurs (répertoriant entre autre l'offre sur le territoire : équipements, compagnies etc.). Alice Courchay, qui occupe actuellement ce poste, rappelle que, bien que les deux entités cohabitent au sein d'un même bâtiment dédié à la culture, elles sont soumises à des gouvernances distinctes et il n'y a pas de lien entériné ni officiel entre la MPAA et la bibliothèque¹¹³. La cohabitation entraîne de fait une rencontre et un échange, notamment de publics, lors des événements dans le hall. Cependant, au-delà de cette circulation, la responsable du centre de ressources souligne l'opportunité que représente une telle proximité (tous les sites de MPAA sont géographiquement proches d'autres acteurs culturels), ainsi que la volonté de développer des partenariats avec la bibliothèque, particulièrement pour son expertise documentaire et son fonds. L'envie ne faisant pas défaut, c'est davantage des emplois du temps contraints qui constituent le principal frein à l'instauration de ces partenariats. La bibliothèque est quoi qu'il en soit perçue comme une entité complémentaire et non concurrente.

LE BIBLIOTHÉCAIRE ET L'AMATEUR

L'amateur en bibliothèque : collaborateur précieux ou envahissant ?

Les relations des bibliothèques avec les amateurs pourraient-elles se résumer au vieil adage : « impossible de vivre avec eux, impossible de vivre sans eux ? ». Le premier constat réalisé est en effet que, lorsqu'il s'agit d'accueillir les pratiques amateurs en bibliothèque, l'amateur lui-même semble être un partenaire difficilement contournable. En effet, à la question des partenaires sollicités, **58% des répondants disent travailler avec des « amateurs chevronnés »** pour l'accueil des pratiques amateurs. Ce genre de collaboration peut aboutir à une délégation plus ou moins importante, allant de la consultation à la « carte blanche ». Encore une fois, ce sont des compétences, celles de l'amateur mais aussi celles du bibliothécaire, qui sont en jeu dans la conduite de telles associations. En effet, bien qu'aucune certification ou validation extérieure (par une institution par exemple) ne vienne garantir un degré de compétences chez l'amateur, cela n'empêche en rien que ses connaissances puissent venir tutoyer celles du professionnel ou de l'expert, il représente alors un atout pour les bibliothèques et leurs publics qui peuvent bénéficier de ses compétences.

Les amateurs représentent donc un vivier précieux de partenaires pour l'activité de la bibliothèque et ce en combinant plusieurs avantages, comportant aussi leur lot d'écueils. Recourir aux amateurs permet en effet d'enrichir l'offre de la bibliothèque à moindre coût, ainsi que de valoriser les savoirs maîtrisés par des quidams locaux et

¹¹³Entretien téléphonique du 13/02/2019.

L'exemple de l'action culturelle à la bibliothèque Robert de Sorbon de l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA)

La charte d'action culturelle de la bibliothèque universitaire de l'URCA, citée plus haut dans ce travail, précisait que cette dernière n'avait pas vocation à soutenir les pratiques amateurs sans pour autant les exclure. Interrogée sur cette nuance¹¹⁶, Marie-Françoise Brémond, responsable de l'action culturelle à la BU de droit-lettres explique la nécessité de poser un cadre sur l'accueil des œuvres amateurs dans l'espace d'exposition de la bibliothèque afin de ne pas « troubler » le sens de sa programmation. Dans cette bibliothèque, il y a un espace principal d'exposition dédié exclusivement aux œuvres d'artistes professionnels. Marie-Françoise Brémond rappelle la difficulté à parfois devoir se prononcer sur la qualité de ce qui est proposé par les amateurs. Poser un cadre permet toutefois de fournir une réponse claire et unique à chaque demande qui se présente.

Depuis deux ans cependant, une programmation parallèle est proposée dans un espace de convivialité de la bibliothèque, la « Bulle », dans lequel des rails de cimaises ont été installés. Les murs sont cette fois exclusivement dédiés aux œuvres d'étudiants de l'URCA qui « ont des talents » (la bibliothèque étant parfois sollicitée par des amateurs extérieurs à l'université). La BU leur demande de présenter leurs motivations et leur projet par écrit. Un comité composé de cinq bibliothécaires opère ensuite une sélection parmi les candidats. La communication autour de l'événement reste chronophage même si c'est aux étudiants que revient la réalisation du support. La durée d'une exposition est d'un mois. La responsable souligne l'équilibre délicat entre l'exigence d'avoir une programmation à l'année et le fait de ne pas dire oui à chaque sollicitation. Parfois, pour des raisons de contrainte et d'emploi du temps, il est difficile pour les étudiants de pouvoir s'engager jusqu'au bout. Quoi qu'il en soit, comme Marie-Françoise Brémond le réaffirme, il est primordial de proposer des œuvres amateurs dans un cadre cohérent avec les activités de recherche de l'université ainsi que la vie et les projets des étudiants.

L'exemple de la charte de la « répéthèque » à la médiathèque Hélène Berr (Paris 12)

Le dispositif de la « répéthèque » est également un bon exemple de l'importance pour un établissement de définir un cadre et d'établir une démarche cohérente lorsqu'il entreprend de collaborer avec des amateurs. Initié par les discothécaires de la bibliothèque en 2016, la « répéthèque » est une scène ouverte un peu spéciale. Il s'agit en effet d'« une répétition avant concert », destinée à familiariser des musiciens amateurs avec un public, et plus spécifiquement, dans une démarche participative, de favoriser les échanges de l'un avec l'autre, comme le souligne la charte : « L'idée est de proposer un moment partagé entre les artistes et le public, où chacun est invité à prendre la parole : la musique est centrale et discussions et échanges sont les bienvenus. Ainsi, les artistes peuvent essayer des nouveautés et demander un avis ; le public peut échanger avec les musiciens pour mieux les découvrir. » (extrait de la Charte de la répéthèque¹¹⁷).

Le problème de la légitimité de ce qui est proposé trouve une réponse dans l'explicitation des termes du contrat de la représentation, pour les amateurs qui interviennent et pour le public qui assiste à ces représentations. La charte de la « répéthèque » définit plusieurs critères :

¹¹⁶Entretien téléphonique du 08/02/2019

¹¹⁷Reproduite en Annexe 3

- la qualité de ce qui est proposé : participer à la répéthèque implique d'avoir déjà un certain niveau de pratique pouvant aller jusqu'à celui de semi-professionnel. Le niveau du groupe est notamment évalué à travers des extraits sonores ou vidéo disponibles.
- la volonté du groupe à s'intégrer dans le dispositif, impliquant l'échange avec le public
- le genre musical, les disothécaires veillant à représenter une large palette de styles

La « répéthèque » présente plusieurs avantages pour ses organisateurs. Elle permet un mélange des publics, une valorisation des collections, contribue à une image ouverte et dynamique de la bibliothèque et cela à moindre coût. Bien qu'il y ait une exigence de niveau du côté des participants, il ne s'agit pas pour autant d'une offre professionnelle qui n'en a pas le nom ni les conditions contractuelles. Ici, le contrat et les objectifs définis concernent clairement une clientèle d'amateurs. On propose à ces derniers de littéralement se mettre en scène comme tels, le public étant également conscient de ce statut, le tout permettant finalement un échange bienveillant et constructif sur leur pratique musicale. Par ce cadre, la bibliothèque propose une programmation culturelle basée sur une offre amateur qu'elle soutient et encourage, tout en évitant ses potentiels écueils.

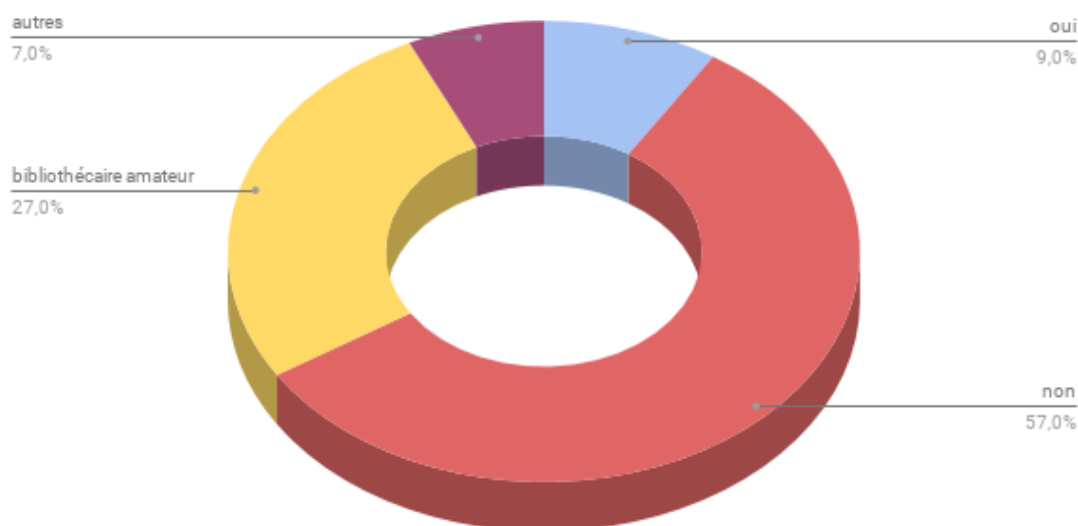
Portrait du bibliothécaire en amateur

Faut-il être soi-même amateur d'un domaine pour proposer une offre autour de ce dernier ? Cela pose la question des compétences présentes chez les bibliothécaires pour l'accompagnement des pratiques amateurs : sont-elles tant celles propres au professionnel des bibliothèques que celles de l'individu, qui se trouve être lui-même un amateur en-dehors de sa fonction de bibliothécaire ?

Pour 44% des répondants, un projet en faveur des pratiques amateurs dépend en grande partie de circonstances, de rencontres favorables ou d'initiatives individuelles. Il se peut souvent que ces initiatives individuelles émanent de personnels sensibilisés à un domaine, voire passionnés, car eux-mêmes amateurs. Ils sont 27% des répondants à se définir comme tels pour répondre à la question de la formation reçue afin d'accompagner les pratiques amateurs. Parmi eux, Jérôme Lamour, coordinateur musique des médiathèques de Grenoble depuis 2012, affirme l'importance pour le bibliothécaire chargé d'organiser l'accueil des pratiques amateurs d'être lui-même un passionné¹¹⁸. Musicien avant d'être bibliothécaire, Jérôme Lamour est entré dans le monde des bibliothèques notamment pour ces compétences-là, avant de passer les concours en 2004. Cette expertise et cette sensibilité lui permettent selon lui de mener plus facilement des projets transversaux. Pour lui, il est important que ce type de profil, celui de passionné, soit représenté dans les équipes pour une question de diversification des compétences et une meilleure réponse aux besoins des publics. Tout l'enjeu, lorsque des dispositifs pour les amateurs sont l'œuvre de personnalités particulièrement passionnées elles-mêmes, est de pérenniser ces actions si les

¹¹⁸Entretien téléphonique, le 24/01/2019.

personnes « moteurs » viennent à quitter l'établissement. Dans le cas des médiathèques de Grenoble, la commission musique est particulièrement attentive à la transmission de ce qui a été préalablement bâti par les prédécesseurs lors des recrutements.



Les répondants ont-ils suivi une formation pour accompagner les pratiques amateurs?

Cependant, sans être un amateur soi-même avant d'être amené à travailler avec ces derniers, il est toujours possible de développer une sensibilité et des compétences allant dans ce sens. Comment ? A la question de la formation, seulement 9% des répondants déclarent en avoir suivi pour accompagner une ou plusieurs pratiques amateurs. Le détail des formations suivies montre que la majorité de ces dernières se concentre sur une même thématique : **le numérique** et ses dérivés (formation à l'animation d'ateliers numériques, fabrication numérique etc.). A l'inverse des pratiques artistiques qui dépendraient plus des passions de chacun, la pratique amateur basée sur l'utilisation numérique fait davantage l'objet de plans de formation que d'autres pratiques amateurs comme la musique qui est pourtant bien représentée en bibliothèque. Il s'agirait là encore de l'affirmation du rôle prépondérant des bibliothèques quand il s'agit de pratique numérique.

Trop peu de réponses détaillant les formations effectivement reçues par les participants ne nous permettent cependant pas d'étayer cette hypothèse. En revanche, des entretiens avec des animateurs numériques¹¹⁹, il ressort que la pratique numérique est aussi importante que victime d'une réticence des agents à se l'approprier. Dans le questionnaire, la **réticence des agents (41% des réponses)** et le **manque de compétences au sein du personnel (32% des réponses)** sont précisément cités parmi les premiers freins à l'accueil des pratiques amateurs en bibliothèque. Rappelons que ce défaut de compétences peut aussi bien être compensé que souligné par la présence de « pro-am » dans la bibliothèque. En effet, face à ces amateurs chevronnés qui fréquentent la bibliothèque, le personnel peut se trouver aussi bien soulagé (si les

¹¹⁹Frédéric Addesso, animateur numérique à la BmL et Franck Queyraud, chef de projet Médiation numérique au sein du réseau des Médiathèques de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg.

connaissances de ces derniers profitent à d'autres usagers) que démuni (s'ils viennent à solliciter leur aide).

A ces craintes, la médiation, compétence cardinale des bibliothécaires, reste la meilleure réponse. La médiation est d'ailleurs le second type de formation dont ont bénéficié les répondants qui ont détaillé le type de compétences acquises. La médiation est cette capacité à mettre en rapport les usagers avec un savoir, un contenu etc. sans que le médiateur les détienne forcément en soi. A ce propos, les deux animateurs numériques interrogés soulignent tous les deux l'importance de parvenir à adopter une posture horizontale que peut justement susciter le rapport à l'amateur. Cela revient à accepter le fait de ne pas tout savoir et d'être cependant armé pour faire la lumière sur les zones d'ombre lorsqu'elles se présentent. Le bibliothécaire peut parfois se retrouver aussi novice qu'un amateur, mais aussi habile à trouver des expédients pour pallier son manque de connaissances. Mais, pour cela, il n'est pas nécessairement seul, comme le montrent les retours des professionnels : la formation à l'intérieur des établissements en particulier ou de la profession en général est notamment soulignée. A la question des partenaires extérieurs, 22% des répondants disent recourir aux compétences de bibliothécaires d'autres établissements ou des réseaux professionnels du type "Lab en Bib", le groupe de l'AbF dédié au fablabs et *makerspaces* en bibliothèque. A la BmL, les animateurs numériques des différentes branches ont développé des processus de formation mutuelle via des rendez-vous réguliers mais aussi la diffusion de tutoriels par ceux qui mettent au point des ateliers.

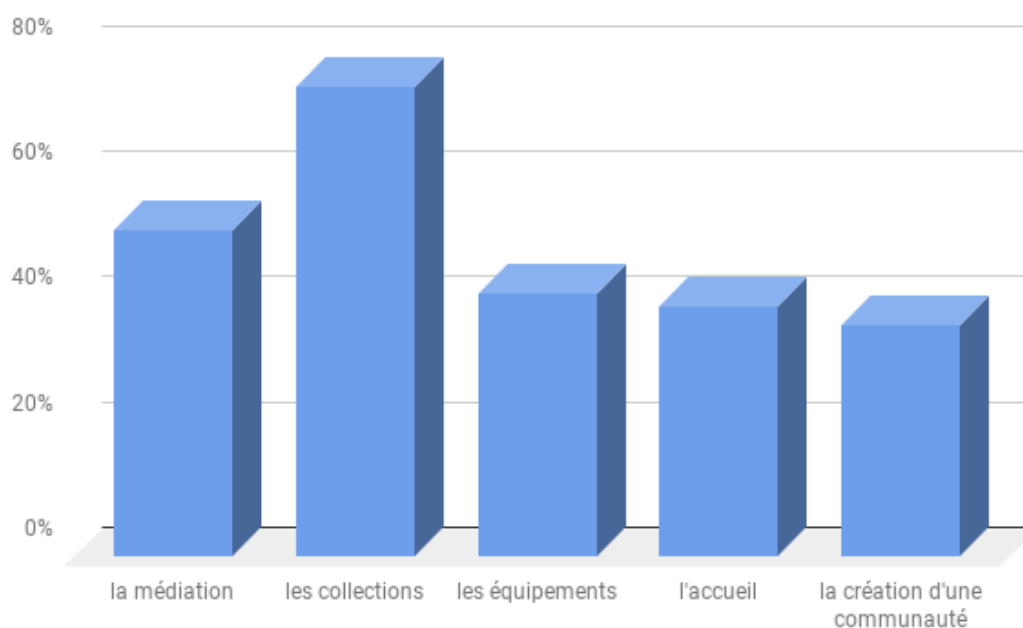
Il s'agit là encore d'un apprentissage de l'apprentissage qui contribue à une certaine horizontalité des rapports entre publics amateurs et professionnels. Nous l'avons vu dans cette partie, l'accueil des pratiques amateurs recouvre un large éventail de possibles, avec son lot de contraintes. Les pratiques amateurs semblent quoi qu'il en soit questionner les limites de la bibliothèque, son rôle et son périmètre d'action, aussi bien physique que symbolique. Bien que les pratiques soient variées, autant que les amateurs qui s'y adonnent et autant que les degrés d'intégration de leurs besoins dans la politique des établissements, quel modèle de bibliothèque peut-on lire en filigrane de l'accueil des pratiques amateurs?

PARTIE 3 : OPPORTUNITÉS DE LA PRATIQUE AMATEUR EN BIBLIOTHÈQUE : VERS UN MODÈLE DE CONTRIBUTION

Au-delà des modalités concrètes du « faire » en bibliothèque, il convient de mettre en avant un apport mutuel entre bibliothèques et amateurs, favorisant un modèle où la participation tient un rôle prépondérant.

PRATIQUER EN BIBLIOTHÈQUE : QUELS APPORTS POUR L'AMATEUR ?

Pour **91% des répondants**, soit un taux proche du consensus, **il y a une différence pour l'amateur à venir pratiquer en bibliothèque**, l'offre s'y distinguant de celle des autres lieux de pratique identifiés plus haut. Sur quels points portent cette distinction ? Les réponses semblent aller dans le sens d'un équipement culturel identifié pour son accessibilité et ses qualités de médiation.



Quelle différence y a-t-il à venir pratiquer en bibliothèque ?

Les collections

Les collections, attribut premier des bibliothèques, sont naturellement citées comme principal avantage de la pratique amateur en bibliothèque (**par 75% des répondants**). Nous avons vu que par ses collections, la bibliothèque soutenait presque par défaut les pratiques amateurs en leur fournissant une documentation support. De même que nous avons constaté que les amateurs qui venaient pratiquer étaient perçus comme des lecteurs potentiels. La proximité des collections permettrait ainsi d'élargir les centres d'intérêt et les pratiques de loisirs des amateurs, instaurant un lien entre la pratique et la documentation. Dans les

différents dispositifs proposés aux amateurs, les bibliothécaires s'efforcent précisément d'opérer un lien avec les collections comme c'est le cas pour la répéthèque dont l'exemple a été vu plus haut. A l'occasion des concerts, les bibliothécaires disposent ainsi dans la salle une sélection musicale en lien avec la représentation. Autre exemple incarnant l'apport essentiel des collections conservées par les bibliothèques quand il s'agit de créer, les reprises des documents de Gallica par les Gallicanautes, mises en avant sur le blog Gallica studio¹²⁰, montrent le potentiel d'inspiration que représentent les ressources de la bibliothèque.

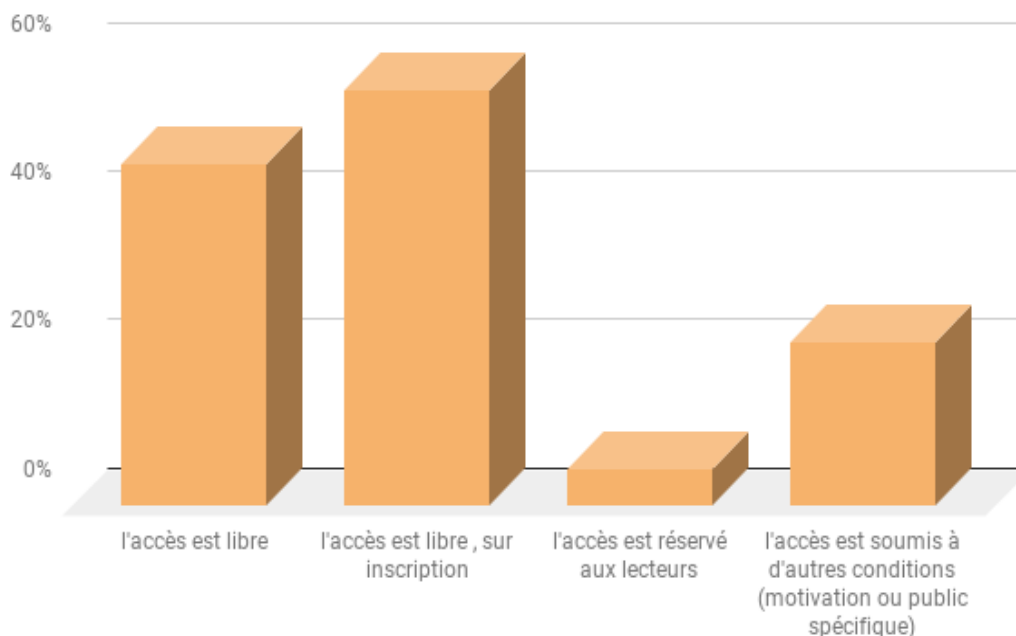
Les équipements : la question de l'accessibilité

Avec 16 500 établissements en France, les bibliothèques sont le premier équipement culturel de proximité dans le pays et leur fréquentation est en progression depuis une vingtaine d'années, avec 40% des Français qui se sont rendus dans une bibliothèque publique en 2016¹²¹. Plébiscitée par 42% des répondants à la question des avantages qu'il y a à pratiquer en bibliothèque, la notion d'équipement recoupe plusieurs enjeux.

Nous avons vu que les bibliothèques peuvent favoriser les pratiques amateurs par les espaces qu'elles leur dédient (allant du simple local multi-usages au fablab équipé de nombreuses machines et outils). Au-delà de la qualité de certains équipements (pensons notamment aux salles de MAO, souvent perfectionnées, que peuvent fréquenter des semi-professionnels), c'est surtout leur accessibilité qui fait la valeur ajoutée de la pratique en bibliothèque. Dans le questionnaire, la liberté d'accès aux dispositifs (aménagements, ateliers etc.) pour les amateurs est fortement représentée.

¹²⁰<http://gallicastudio.bnf.fr/> (Consulté le 20/02/2019)

¹²¹Cf infographie du Ministère de la Culture publiée à l'occasion de la mission Orsenna : <http://www.culture.gouv.fr/Nous-connaitre/Missions-et-consultations-publiques/Mission-Orsenna-sur-la-lecture/Actualites/Les-bibliotheques-premier-reseau-culturel-de-proximite> (Consulté le 22/02/2019)



Quelle accessibilité pour les dispositifs fournis par la bibliothèque pour les pratiques amateurs (aménagements, ateliers etc.)?

Malgré l'importance pour la bibliothèque de se doter d'un cadre pour l'accueil des pratiques amateurs (principalement quand elles figurent dans la programmation culturelle), on constate ici que la politique d'accessibilité leur est plutôt favorable, avec peu de restrictions. En effet, 46% des répondants déclarent un accès complètement libre à leurs dispositifs tandis que **la majorité, 56%, en propose l'accès libre** sur inscription. 22% des réponses mentionnent d'autres types de restrictions d'accès comme celles à un certain public, ou la condition de soumettre ses motivations au personnel de la bibliothèque. Enfin, seulement 5% des répondants proposent des dispositifs pour les pratiques amateurs réservés aux lecteurs régulièrement inscrits.

L'accessibilité aux équipements se traduit également par la **gratuité** de ces derniers. Pour la plupart des personnes interrogées, c'est l'un des atouts majeurs de la pratique en bibliothèque (même si on peut trouver des dispositifs gratuits dans d'autres lieux de pratique). L'enquête d'Olivier Donnat sur les activités artistiques des Français montre que les amateurs ne considèrent pas l'aspect financier comme un frein majeur à leur pratique, moins que le manque de temps en tout cas. Les dépenses entraînées par une pratique dépendent cependant du domaine et de ses besoins. Par exemple, l'écriture ne nécessite que peu de frais tandis que pratiquer la musique sur un instrument va se révéler tout de suite plus coûteux, du moins ponctuellement, au moment de l'achat de ce dernier¹²². Proposer des équipements relativement difficiles à acquérir et accessibles gratuitement est une plus-value de la bibliothèque pour la pratique amateur. En réponse aux demandes formulées par les Parisiens dans le cadre du budget participatif de la Ville de Paris, la médiathèque Hélène Berr, qui organise les répéthèques, s'est ainsi dotée d'instruments de musique (principalement à cordes). Du côté des fablabs, l'accès gratuit aux outils et au matériel (comme les fils de PVC pour les imprimantes 3D) permet aux usagers d'échouer et de recommencer sans avoir à payer jusqu'à atteindre un résultat satisfaisant, en somme la gratuité leur offre les conditions pour expérimenter avec une liberté qu'ils ne trouveraient pas dans des fablabs payants.

¹²²Olivier Donnat, *Les Amateurs. Enquête sur les activités artistiques des Français*, la Documentation française, Paris, 1996, p. 68.

Autre versant de l'accessibilité aux équipements pour amateurs, il faut souligner l'importance des horaires. Sans reprendre ici le débat sur les horaires des bibliothèques en général, notons que les horaires des dispositifs proposés par les bibliothèques aux amateurs se distinguent de plusieurs façons. Ils se distinguent de ceux d'autres lieux de pratique (à l'exclusion des maisons de quartier) en proposant des ateliers en journée, comme le fait remarquer l'une des participantes, retraitée, à l'atelier de création de blog de la BmL auquel nous avons assisté¹²³, qui apprécie le fait de pouvoir venir en journée. Parfois, les horaires des espaces ou animations dédiées aux amateurs s'abstraient de ceux de la bibliothèque proprement dite. Un local indépendant peut voir ses horaires plus larges ou au contraire plus restreints que ceux du bâtiment principal. De même, en tant qu'animations, certains ateliers ou représentations auront tendance à se tenir en dehors des horaires d'ouverture.

La médiation et l'accueil

L'accompagnement aux pratiques amateurs en bibliothèque est différente de celui de l'enseignement ou du perfectionnement. La plus-value de la bibliothèque de ce point de vue-là réside dans la médiation (52% des réponses à la question) et l'accueil (40% des réponses) qu'elle propose. Ils se caractérisent par une certaine disponibilité et bienveillance plus que par un éventuel réservoir de compétences dans tel ou tel domaine. Le principe de la répéthèque est un bon exemple de cela. Le cadre fourni par la bibliothèque donne l'opportunité de se confronter à un public mais dans une démarche d'échange entre la salle et les artistes afin que, d'une part, le public puisse contribuer, d'autre part que les musiciens consolident leur prestation. La dimension hiératique souvent attribuée à la bibliothèque comme lieu de la culture de l'écrit n'a pas vraiment cours lorsqu'elle intègre des pratiques autres que la lecture, au contraire, elle représente alors un espace neutre, souvent moins intimidant et permet ainsi de toucher un plus large public.

La création d'une communauté et le partage des connaissances

Autre avantage à pratiquer en bibliothèque, la création d'une communauté est présente dans 37% des réponses. Encore une fois, ce chiffre doit être relativisé par le large spectre de pratiques amateurs, dont beaucoup ne trouvent pas spécifiquement d'avantages, au contraire, à la pratique en groupe. Quoi qu'il en soit, la bibliothèque favoriserait le passage d'un modèle « *do it yourself* » (*diy*), faire soi-même, à celui du « *do it with others* » (*diwo*), soit faire avec les autres.

Cependant, si la bibliothèque abrite une telle communauté, c'est souvent qu'elle la favorise et la fédère autour d'une ressource (documentaire ou matérielle) telle qu'un fablab, comme c'est le cas à la médiathèque d'Agneaux, où la gestion d'un local de répétition relève principalement de la responsabilité des musiciens amateurs qui l'utilisent¹²⁴. Autre exemple de communauté d'amateurs fédérée par

¹²³ Atelier du 18/01/2019 .

¹²⁴ Retour d'expérience de François Lemarchand lors des conférences de l'Acim, Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, *La bibliothèque musicale recomposée : nouvelles pratiques, nouveaux espaces*, Caen, 12-13 mars 2018, enregistrements disponibles en ligne : <http://www.acim.asso.fr/2018/03/synthese-des-rencontres-nationales-des-bibliothecaires-musicaux-caen-12-13-mars-2018/> (Consulté le 23/08/2019)

une ressource de la bibliothèque, celle des Gallicanautes, utilisateurs revendiqués de Gallica, qui « participent activement à la diffusion de ses documents sur le Web »¹²⁵ à travers la rédaction de blogs, la création de *gifs*, la réadaptation de recettes culinaires, le tout étant issu des collections de Gallica. Le partage, de codes certes mais aussi de connaissances, est également une caractéristique forte quand il s'agit de définir une communauté.

Or, la bibliothèque, lieu des savoirs, peut favoriser cet échange de connaissances, non plus imprimées ni dématérialisées, mais alors incarnées chez ses usagers. Le rôle de médiation dans la valorisation de ces savoirs est ici essentiel. On peut citer à cet égard le travail mené par les bibliothécaires de la médiathèque Louise Michel à Paris qui ont élaboré plusieurs dispositifs autour de l'idée de l'« usager-ressource » dont celui des ateliers créatifs¹²⁶. Initiés en 2013, ils proposent aux usagers détenant un talent ou un savoir-faire quelconque de le partager avec l'ensemble du public. La bibliothèque se charge des aspects logistiques ainsi que de la communication et seconde l'utilisateur intervenant lors de sa présentation. Le fait d'apprendre à faire sous la direction d'un autre usager présente visiblement l'avantage de construire un dialogue d'échange et de confiance¹²⁷. Dans le prolongement des ateliers créatifs, la « tutotek », mise en ligne sur le blog de la bibliothèque « Louise & les canards sauvages »¹²⁸, archive et met en retour à disposition des internautes les savoirs (dessin, cuisine, danse, confection de bijoux etc.) des amateurs que compte son public. Dans le même esprit, on peut citer les rendez-vous 4C proposés à la médiathèque des Champs libres à Rennes. Il s'agit d'événements pendant lesquels les participants « décident collectivement de ce qu'ils font et de la façon de le faire » grâce à la conjugaison de quatre objectifs : la créativité, la collaboration, les connaissances et la citoyenneté. Cela se traduit par une large part laissée aux initiatives des usagers qui créent des communautés d'entraide et de partage de savoirs et de savoir-faire, dans un cadre géré par la bibliothèque qui sert alors principalement de liant entre les individus.

L'amateur ou le participant ?

Avec l'exemple de la bibliothèque Louise Michel et, plus largement, des pratiques participatives en bibliothèque, on assiste à une valorisation des savoirs de quidams qui pourrait dépasser le cadre de l'accueil classique des pratiques amateurs pour intégrer plus en profondeur le fonctionnement des établissements. La participation en bibliothèque comme ailleurs « repose sur la légitimité des participants à « prendre part » ; ce qui implique un principe d'égalité qui est au cœur des sociétés démocratiques »¹²⁹. La participation est aussi une reconnaissance des compétences de chacun à contribuer au domaine collectif. Tout participant est-il pour autant un amateur ?

Un glissement sémantique

Il y a une affinité de posture entre le participant et l'amateur qui pourrait se résumer à l'« encapacitation », le fait pour un individu de s'émanciper et d'entamer certains types d'action de son propre chef, quand auparavant, il aurait eu tendance à les déléguer ou à en recevoir passivement les effets. Souvent dans les travaux de recherche,

¹²⁵<https://gallica.bnf.fr/html/und/du-cote-des-gallicanautes> (Consulté le 23/02/2019)

¹²⁶Cf retour par Hélène Certain, « « Participation toi-même ! » ou comment les usagers s'engagent à la bibliothèque Louise Michel », dans *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*, dir. Raphaëlle Bats, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2015, p. 113-121.

¹²⁷*Ibid.*

¹²⁸<https://biblouisemichel.wordpress.com> (Consulté le 24/02/2019)

¹²⁹Raphaëlle Bats (dir.), *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2015, p. 18.

le participant est conçu comme une prolongation de l'amateur. Par exemple, le philosophe Bernard Stiegler fait de l'amateur la figure centrale de ce qu'il nomme l'« économie de la contribution », caractérisée par un renouvellement et une généralisation des dispositifs de participation, notamment via le web : « Actuellement est en train de surgir une nouvelle figure de l'amateur, et non simplement dans le domaine artistique ou culturel, mais dans tous les domaines. »¹³⁰. Ce contexte où les moyens de partage et de contribution sont décuplés par le numérique constituerait alors une forme d'âge d'or de l'amatorat.

Pourtant, il ne faudrait pas mettre en corrélation directe l'expansion du champ d'action et de l'espace de parole des individus anonymes dans un contexte de contribution avec une croissance du nombre d'amateurs, bien que, comme nous l'avons vu en première partie, les outils du web favorisent la pratique amateur de façon inédite. En effet, s'il semble évident que tout amateur n'est pas un participant, la réciproque, disant que tout participant n'est pas un amateur semble plus difficile à concevoir. Il convient cependant de repréciser les enjeux propres à chacune de ces figures, précisément dans les institutions culturelles et tout particulièrement en bibliothèque où la participation gagne du terrain.

Il s'agit donc de souligner la distinction entre la figure du participant et celle de l'amateur, quand bien même ces deux notions ne sont pas exclusives et qu'elles tendent même à se confondre en bibliothèque. La frontière est particulièrement tangible dans l'art dramatique par exemple. Directrice de recherche au CNRS et auteur d'un ouvrage sur le théâtre amateur, Marie-Madeleine Mervant-Roux, attire l'attention sur le fait que les personnes sollicitées sur des mises en scène dites « participatives » ne sauraient pour autant être appelés « acteurs amateurs ».¹³¹ En effet, pour elle, ces pratiques de participation sont ponctuelles et passagères, opérées par des « personnes vierges » et ne sauraient rejoindre l'engagement des amateurs dans l'univers théâtral, quand bien même ce dernier n'est pas qualifié de « professionnel ». Le participant a cela de commun avec l'amateur qu'il n'est pas un professionnel, mais sa pratique n'a pas la même portée que chez l'amateur qui se dévoue à titre personnel à un domaine, même si cela peut se faire de façon collective. Le participant, comme son nom l'indique, aura également tendance à privilégier un objectif de participation dans l'acte de faire.

¹³⁰Bernard Stiegler, « Le temps de l'amatorat », paru dans *Alliage*, n°69 - Octobre 2011, Le temps de l'amatorat, mis en ligne le 17 juillet 2012, Disponible sur : <http://revel.unice.fr/alliage/index.html?id=3272> (Consulté le 10/01/2019)

¹³¹Entretien issu de : « Non, le « participant » n'est pas un amateur », *L'Observatoire*, 2012/1 (N° 40), p. 13-15. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2012-1-page-13.htm> (Consulté le 12/01/2019)



LE PARTICIPANT

- privilégie la participation
- contribue à une oeuvre commune

Le participant, l'amateur et le professionnel

Ce que la participation change dans la pratique non-professionnelle

Ces distinctions faites, rien n'empêche le participant de se faire amateur *a posteriori* ni à l'amateur d'entrer une logique de participation. Ces pratiques demeurent quoi qu'il en soit des pratiques non-professionnelles. Cependant les œuvres produites dans un cadre participatif par des non-professionnels (participants et/ou amateurs) doivent être considérées à l'aune de ces critères. La participation reste un dispositif de médiation dont le caractère innovant ne saurait nécessairement se retrouver dans les résultats des productions qu'elle génère. Dans le cas des pratiques artistiques par exemple, le critère d'inclusion sociale que comportent les dispositifs de participation ne préjugent en rien de la production du point de vue esthétique¹³². Aussi, pour revenir à la question de la légitimité des œuvres amateurs produites en bibliothèque dans le cadre de pratiques participatives, ces dernières doivent d'abord être jugées en tant que travail collectif. Les enjeux diffèrent quelque peu du côté de la science où la contribution généralisée des quidams crée également un nouveau type de savoir, non pas inférieur mais distinct du savoir scientifique :

¹³²A ce sujet, voir Nathalie Casemajor, Ève Lamoureux et Danièle Racine, « Art participatif et médiation culturelle : typologie et enjeux des pratiques », dans Cécile Camart *et al.* (dirs.), *Les mondes de la médiation culturelle*. Volume 1 : *approches de la médiation*, Paris : L'Harmattan, pp. 171-184.

*C'est ainsi que l'amateur est amené à jouer un rôle de standardisation scientifique. Ce faisant, il introduit, entre la science canonique et la société, une instance mitoyenne qui est la communauté, ni simplement citoyenne ni exclusivement spécialisée, ce qui fait dire à Lorraine Daston (2000) qu'il existe une objectivité « communautarienne ».*¹³³

Loin d'une généralisation ou d'une transposition pure et simple des pratiques amateurs dans un contexte participatif, ces dernières s'hybrident et proposent un résultat inédit dans lequel les bibliothèques ont un rôle à jouer.

QUEL MODÈLE DE BIBLIOTHÈQUE À L'ÈRE DE LA CONTRIBUTION NON-PROFESSIONNELLE ?

Avec la participation, les pratiques non-professionnelles sont en effet de plus en plus intégrées au fonctionnement des établissements, favorisant l'émergence de nouveaux champs d'action.

Redéfinir les services en prenant en compte ces pratiques : l'apport de l'amateur, opportunités et limites

Sur la façon de favoriser les pratiques amateurs en bibliothèque, 22% des répondants mentionnent le design de services comme méthode. Cette approche consiste à renverser la démarche de conception de services en partant des besoins des usagers. Là encore, c'est la confiance dans les capacités de chacun à fournir des propositions pertinentes pour l'amélioration de l'offre qui est soulignée. Ici, le non-professionnel est non seulement l'acteur mais aussi le destinataire des résultats de la démarche, une situation d'énonciation quelque peu confuse que nous allons essayer d'éclaircir à travers l'exemple du hackathon de la BnF.

Exemple : trois saisons de Hackathon à la BnF¹³⁴

Le hackathon de la BnF est ce temps fort annuel qui propose depuis 2016 à ses participants de construire de nouveaux types de services en allant puiser dans l'immense catalogue de données que met à disposition la bibliothèque nationale. Initialement, l'événement a été pensé comme un moyen de concevoir de nouveaux services en faisant intervenir non seulement des personnes familières de Gallica et des collections de la BnF mais aussi d'autres profils, pas nécessairement usagers.

Depuis sa création, le hackathon est un succès d'audience avec un nombre maximal de participants, comme le rappelle Pauline Moirez, responsable de

¹³³Florian Charvolin, « Comment penser les sciences naturalistes « à amateurs » à partir des passions cognitives », dans *Natures Sciences Sociétés*, 2009/2 (Vol. 17), p. 145-154. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2009-2-page-145.htm> (Consulté le 12/02/2019)

¹³⁴Illustration basée sur l'entretien téléphonique avec Pauline Moirez, responsable de l'innovation à la BnF, le 19/02/19.

l'innovation à la BnF. Les projets qui émergent de cet événement où les cerveaux conjuguent leurs ressources dans un cadre dédié, se caractérisent souvent par leur capacité d'inventivité. Pour les deux premières éditions, l'institution s'était engagée à développer les applications des projets lauréats. Le premier d'entre eux, Gallicartes¹³⁵, permet la géolocalisation des résultats d'une recherche faite dans Gallica. Malgré un travail de développement d'une année sur le projet, ce dernier n'a finalement pas pu être intégré aux fonctionnalités de la plate-forme, principalement pour des raisons d'ordre technique. En effet, si le caractère intense et ponctuel de l'événement permet de stimuler la créativité, il peut en revanche poser problème pour le peaufinage et la faisabilité du rendu. En 24 heures, il est compliqué d'une part de fournir des lignes de codes propres et, le cas échéant, une documentation complète pour poursuivre le travail. Le développement post-hackathon revenait au service informatique de la BnF, l'équipe gagnante pouvait cependant prolonger la collaboration en tant que consultante, ce qui limite les échanges. Un des principaux freins demeurait dans le langage informatique employé pour le projet qui s'est révélé difficilement compatible avec le code utilisé par le programme de Gallica. Enfin, autre obstacle à l'implémentation du projet, la totalité des documents dans Gallica n'était pas indexée géographiquement. La réponse au problème a été trouvée dans l'hébergement du dispositif sur une autre plate-forme, à savoir GallicaStudio, un site précisément créé pour accueillir les projets innovants autour de la réutilisation des données de Gallica. Lors du second hackathon en 2017, un thème a été introduit comme fil conducteur de l'événement, en l'occurrence, la musique. Le projet lauréat, « Musilivre » n'a pas non plus pu voir le jour, notamment en raison de l'équipe qui ne souhaitait pas poursuivre la collaboration au-delà du temps fort (on retrouve ici la question de l'investissement de l'amateur devenu collaborateur).

A partir des résultats de ces deux premières éditions et des difficultés rencontrées, les objectifs et le cadre du hackathon de la BnF ont évolué pour sa troisième session en 2018. Les organisateurs ont cette fois proposé un format tourné non plus vers la production de services utiles à l'institution mais basé davantage sur la formation à l'*open data*, afin que les participants puissent toujours développer des projets innovants à partir des données de la bibliothèque mais dans l'optique qu'ils se les approprient. La vie des propositions qui émergent ainsi lors du hackathon ne relève plus de l'institution¹³⁶ : les projets sont offerts à l'initiative d'acteurs extérieurs. Les organisateurs se proposent désormais d'axer davantage l'événement sur la transmission d'une meilleure connaissance des API et des jeux de données de la BnF, notamment avec l'intervention d'experts, le caractère ludique et convivial de l'événement demeurant par ailleurs. Ainsi, le projet lauréat de l'édition 2018 (centrée sur la jeunesse), a suscité l'intérêt du réseau de ressources pédagogiques Canopé. Intitulée « Mix tes romans », cette application permet aux élèves du secondaire de redécouvrir les grandes œuvres à partir de cartes à jouer et de différents supports qu'ils peuvent « remixer » afin de revisiter et s'approprier les textes. D'une innovation via la contribution des amateurs tournée vers les besoins de l'institution, on passe donc désormais à une innovation tournée vers les besoins des usagers pour faire vivre les données au-delà de la bibliothèque, et de rendre à la communauté ce qu'elle a créé.

Ce temps fort est également l'occasion pour la bibliothèque de mener un travail d'observation comme le souligne Pauline Moirez. En effet, les hackathons font aussi office de laboratoire des pratiques de réutilisation des données par les usagers. A ce

¹³⁵<http://gallicastudio.bnf.fr/projets-collaboratifs/gallicarte-un-projet-de-g%C3%A9olocalisation-des-r%C3%A9sultats-de-recherche-dans> (Consulté le 23/02/2019)

¹³⁶L'ouverture des projets pour leur réemploi est une idée présente dès les premiers hackathons, tous les projets étant disponibles sous licence libre sur GitHub.

titre, les organisateurs mènent des campagnes d'observation afin de mieux comprendre les besoins, confirmant l'idée selon laquelle la bibliothèque a définitivement un rôle de médiateur, plus que de bénéficiaire, à jouer dans la densification des réseaux du savoir et de la création.

Réaffirmer le rôle de la bibliothèque dans la société de la connaissance

Pour 83% des répondants au questionnaire, la bibliothèque a un rôle de médiation à jouer dans l'utilisation des plate-formes numériques prisées par les amateurs telles que *YouTube*, *Wikipédia* etc.

En effet, le rôle des bibliothèques dans la pratique amateur ne se résume pas à leur accueil physique dans la bibliothèque. Bien que nous ayons vu que ces dernières font l'objet d'une meilleure prise en compte, avec l'aménagement d'espaces ou la proposition d'autres services comme le prêt d'objets par exemple¹³⁷, le terrain d'intervention de prédilection des bibliothèques dans les pratiques amateurs ne se trouve pas nécessairement dans la reproduction des conditions propres à la pratique matérialisée classique (faire de la même façon qu'on pourrait le faire chez soi). En effet, de même que nous avons vu que les pratiques amateurs trouvaient des opportunités d'épanouissement et de renouvellement inédits avec le web participatif, de même le champ d'intervention de la bibliothèque dans les pratiques non-professionnelles trouve-t-il sans doute tout son sens dans cet environnement-là. Encore une fois, il s'agit d'un rôle de médiation, en l'occurrence autour du positionnement à adopter dans la société de la connaissance.

*Tout occupés à leurs pratiques, les techniciens et les usagers de l'Internet n'ont en effet pas toujours conscience de la portée philosophique et politique de leurs actes. Or, l'enjeu n'est pas seulement de faire pression sur les décideurs politiques pour faire entendre telle ou telle voix ou grappiller quelques droits, mais d'imposer plus généralement à la société politique la prise en compte des biens communs que ces mouvements ont déjà établis et développés. D'abord en inventant un nouveau modèle social permettant de socialiser toutes les contributions aux richesses matérielles ou immatérielles de la société, à l'image des contributeurs de Wikipédia qui passent des heures à enrichir le savoir commun.*¹³⁸

C'est le constat fait par Lionel Arnaud au sujet des défis d'émancipation que représentent les pratiques du web. En ligne, on observe un déplacement des pratiques de prescription : la prescription culturelle dont les bibliothèques avec d'autres entités avaient le monopole peut désormais être l'affaire des anonymes par l'intermédiaire de plate-formes comme *Babelio* ou *Sens critique*. Dans le même temps, du côté des bibliothèques, leur rôle d'expertise interviendrait non plus tant au sein d'un catalogue d'œuvres qu'au sein du nombre pléthorique d'applications, de moyens et de façons de

¹³⁷Sur le sujet, voir Justine le Montagner, *Quelle place pour le prêt d'objets en bibliothèque ?* Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2018.

¹³⁸Lionel Arnaud, « Une éducation populaire 2.0 ? », *Nectart*, 2018/2 (N° 7), p. 57. URL : <https://www.cairn.info/revue-nectart-2018-2-page-50.htm> (Consulté le 09/01/2019)

créer et contribuer. Aussi, ainsi que le note Julien Baudry dans son mémoire sur la création numérique en bibliothèque :

La particularité de la création numérique par rapport à d'autres formes de création est son déploiement de grande ampleur sur le réseau Internet. Penser au niveau local est une démarche tout à fait pertinente, mais elle peut être complétée par une réflexion sur le positionnement de la bibliothèque face aux cyber-communautés de créateurs amateurs. D'autres manières de promouvoir la création numérique amateur apparaissent alors, conforme à un contexte qui fait que la bibliothèque n'a pas été moteur de la création amateur sur Internet, mais peu néanmoins rattraper son retard tant qu'elle ne cherche pas à réinventer la roue et prennent en compte la multitude d'œuvres numériques amateur déjà présentes et structurées sur le Web.¹³⁹

L'exemple des ateliers de contribution à Wikipédia à la bibliothèque de Strasbourg¹⁴⁰

Les ateliers de contribution à Wikipédia sont un bon exemple des opportunités de médiation pour la bibliothèque dans les pratiques amateurs en ligne, en l'occurrence celles liées à la connaissance. Wikipédia, l'encyclopédie libre en ligne, parfois qualifiée d'« épistocratie », est selon Franck Queyraud, chef des projets de médiation numérique à la bibliothèque Malraux de Strasbourg et membre de Wikimedia depuis 2005, un véritable « fablab textuel »¹⁴¹ dans lequel la frontière entre formation et action culturelle s'efface au profit d'une construction en commun du savoir. Les articles étant produits bénévolement par quiconque le souhaite subissent les critiques propres aux productions amateurs en général. Dans le cas du savoir, la remise en cause est d'autant plus forte que les critères d'évaluation sont la fiabilité et la véracité. Face à ces critiques de l'encyclopédie, Franck Queyraud rappelle qu'en tant que commun du savoir, la communauté wikipédienne a su se doter de règles afin de gérer les ressources qu'elle propose. Il s'agit même d'un dispositif extrêmement « mature ». Il rappelle à cette occasion que la contribution sur Wikipédia, bien que non professionnelle, implique une certaine exigence qui va surtout attirer des amateurs éclairés. Cependant le profil des contributeurs ne saurait se réduire à ce public-là. En effet, chacun peut contribuer selon ses compétences et le degré auquel il souhaite s'investir. Ainsi, certains vont-ils par exemple enrichir les notices en corrigeant seulement l'orthographe. Les ateliers se proposent le plus souvent d'explorer une thématique locale comme Strasbourg même si d'autres sujets sont bienvenus. M. Queyraud cite l'exemple d'une notice sur la ville de Strasbourg produite dans le cadre de l'atelier qui, « très achalandée », a été par la suite consultée plus de 2000 fois. La bibliothèque permet donc de sensibiliser et de diffuser les bonnes pratiques, même si, encore une fois, il est difficile de prendre la mesure de ce qui a effectivement été transmis, que ce soit l'intérêt ou l'acquisition de méthodes. Si chaque atelier commence par une recherche bibliographique dans les collections de la bibliothèque, la valorisation de la bibliothèque n'est pas l'enjeu premier ici, il s'agit davantage de s'intégrer dans les opportunités du web participatif, car « agir en commun pour faire fabriquer des communs représente l'une des pistes les plus enrichissantes pour la bibliothèque publique. »¹⁴².

¹³⁹Julien Baudry, *Promouvoir la création numérique amateur en bibliothèque territoriale*, Mémoire d'étude, Villeurbanne, Enssib, 2012, p. 65-66

¹⁴⁰Basé sur l'entretien téléphonique avec Franck Queyraud le 31/01/2019.

¹⁴¹*Ibid.*

¹⁴²Franck Queyraud, « Se former, s'informer, expérimenter ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2018, n° 16, p. 96-104. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2018-16-0096-014>> (Consulté le 15/01/2019)

Les pratiques amateurs, relais de certaines valeurs autour du « faire » et du libre en bibliothèque

On le sait, la neutralité sans cesse affirmée des bibliothèques n'exclut cependant pas l'affirmation d'un socle de valeurs dont elles se font le vecteur. Avec une place croissante accordée à la participation d'une part et au « faire » d'autre part, les bibliothèques contribuent *de facto* à la propagation d'une certaine éthique voire un militantisme. Pour le sociologue Lionel Arnaud qui analyse les mutations des pratiques amateurs dans la société du numérique, le mouvement du « faire », dont les fablabs sont une traduction, propage un « éthique hacker » qui dépasse l'univers du code. Cette dernière repose sur une promotion de valeurs telles que « la liberté d'échange de l'information et des connaissances » ou « la libre coopération »¹⁴³. Sans aller jusqu'au militantisme pour la réappropriation des moyens de production, les bibliothèques tendent cependant à s'inscrire dans cette tendance en véhiculant des valeurs de partage et d'émancipation. On peut citer à cet égard les ateliers de « bidouille » visant à réparer les appareils électroniques endommagés des usagers, comme le « café bricol' » accueilli par exemple en 2016 à la médiathèque Grand M de Toulouse. Ce type d'événements s'inscrit dans une démarche de réflexion sur l'acte de consommer et le développement de l'autonomie des individus, en l'occurrence face aux problèmes techniques de leurs appareils personnels.

Des deux entretiens menés auprès d'animateurs d'ateliers numériques, est ressortie la nécessité d'un certain positionnement voire militantisme de la bibliothèque en faveur de la liberté du partage de l'information en ligne. A la BmL par exemple, Frédéric Adesso nous explique que les ateliers numériques sont l'occasion, si ce n'est un prétexte, pour sensibiliser et orienter les usagers vers l'utilisation de logiciels libres comme alternatives aux solutions privées. Ainsi, dès la phase d'apprentissage, la pratique s'ancre dans un contexte de création indépendant. Les ateliers de création d'un diaporama sont par exemple réalisés sur l'application correspondante chez Libre Office. Pour Franck Queyraud, les bibliothèques doivent se positionner notamment par rapport aux Gafam dont il s'agit de « détourner les outils » afin de « s'en servir de façon culturelle ». Pour lui, il est donc nécessaire que la bibliothèque comprenne ces outils et aide les amateurs à s'en emparer avec une conscience nette de leurs implications.

On le voit donc, loin d'un simple élargissement de l'activité des bibliothèques en faveur des pratiques amateurs, c'est une redéfinition de son positionnement et de ses missions qui est en jeu dans une société où les possibilités de contribution pour les individus sont décuplées par les dispositifs participatifs. Ici, la définition de l'amateur tend à se diluer dans celle plus large du non-professionnel, figure dominante dans ce contexte.

¹⁴³Lionel Arnaud. « Et si l'amateur se réalisait dans la société numérique ? », *Nectart*, vol. 6, no. 1, 2018, p. 139.

CONCLUSION

« Une civilisation n'est belle que dans la mesure où il y a une circulation naturelle entre les œuvres de ses grands hommes et la vie intime de ses individus et de ses foyers ». Pour Roland Barthes¹⁴⁴, l'amateur, à la fois consommateur et producteur de culture, porte en germe cette utopie. L'amateur constitue une figure fugitive, indépendante et protéiforme. Elle fait cependant l'objet de l'intérêt des institutions culturelles qui voient dans sa pratique un fer de lance de la démocratisation et de l'émancipation culturelles.

A ce titre, les bibliothèques, qui mènent des actions de formation, garantissent l'accès de chacun au savoir et diffusent la culture dans toute sa diversité, apparaissent comme un lieu favorable aux pratiques amateurs. Et cela d'autant plus depuis que les bibliothèques ont élargi leurs murs afin d'accueillir des pratiques distinctes de la simple consultation de documents : se rencontrer, échanger, jouer de la musique, bricoler etc. Cependant si notre questionnaire a montré un certain consensus théorique concernant l'affinité des bibliothèques avec les pratiques amateurs, en revanche, dans les faits, cette connivence pose davantage question.

De même que la pratique amateur repose sur un choix personnel, de même leur intégration à la vie de la bibliothèque comporte une part d'aléatoire, basée sur des initiatives individuelles, des circonstances particulières. Si en revanche, elle est amenée à faire l'objet d'un politique qui l'encourage, il faut alors considérer la cohérence de l'offre pour (et par) les amateurs en regard du territoire dans lequel elle s'inscrit, et du projet plus global de la bibliothèque envers ses publics. Lorsqu'elles viennent à s'intégrer au fonctionnement de la bibliothèque, les pratiques amateurs questionnent son champ d'action, ses services et ses compétences en élargissant ses limites. Pour les établissements qui choisissent d'accompagner les pratiques amateurs, on ne saurait pour autant parler d'évidence, prise cette fois au sens de « simplicité » pratique, car souvent cette diversification de l'activité de la bibliothèque implique son lot de contraintes et de questionnements.

Que propose la bibliothèque aux amateurs et *vice versa* ? Quand une bibliothèque aménage un espace de répétition pour des musiciens amateurs, s'agit-il d'une simple délocalisation de service dont se chargent habituellement d'autres acteurs ? *Idem*, pour la personne qui vient pratiquer dans ce contexte, quelle est la plus-value de le faire en bibliothèque ? Il n'est même pas certain qu'il s'agisse du même profil, les pratiques amateurs en bibliothèque tendant généralement à impliquer un public débutant, distinct de l'amateur qui pratique depuis longtemps en privé une discipline. Au terme de cette étude, il s'avère que les bibliothèques ne peuvent ni ne se contentent de reproduire à l'identique les conditions de pratique mais proposent au contraire un contexte singulier, enrichi de leurs collections et favorisant la découverte, l'expression et l'échange. Enfin, dans un paradigme de bibliothèque faisant une part toujours plus large à la participation des usagers, les pratiques amateurs, dès lors devenues des pratiques non-professionnelles au sens large, voient leur importance renouvelée. Dans un tel contexte, l'intervention des

¹⁴⁴Cité par Adrien Chassain. « Les pratiques et les valeurs de l'amateur ». *Fabula-LhT*, n° 15, « "Vertus passives" : une anthropologie à contretemps », octobre 2015. Disponible sur : <http://www.fabula.org/lht/15/chassain.html> (Consulté le 10 janvier 2019)

quidams permet l'enrichissement mutuel des publics, de l'institution et enfin des savoirs en général, si on pense au rôle de médiation de la bibliothèque dans les pratiques amateurs en ligne par exemple.

Si la myriade de variations que comporte l'accueil des pratiques amateurs en bibliothèque va à l'encontre d'une quelconque évidence en faveur de l'association des deux, nous espérons en revanche que notre travail a permis de montrer en quoi les bibliothèques, pour paraphraser la formule d'Ivan Illich citée en exergue, représentent ce lieu chargé de sens pour l'épanouissement des individus, épanouissement qui passe par la pratique désintéressée des savoirs.

SOURCES

- Résultats du **questionnaire** (<https://goo.gl/forms/P0wYvGmc2iX81hVc2>) diffusé aux professionnels de septembre 2018 à février 2019 (57 réponses)
- **Enquête flash** (cf annexe 2) distribuée durant un atelier de création de blog (4 répondants), le 18/01/2019
- Entretien avec **Frédéric Adesso**, animateur numérique à la BmL, le 24/01/2019
- Entretien téléphonique avec **Marie-Françoise Brémond**, responsable de l'action culturelle à la BU de l'URCA, le 08/02/2019
- Entretien téléphonique avec **Alice Courchay**, responsable du centre de ressources de la MPAA, le 13/02/2019
- Entretien téléphonique avec **Jérôme Lamour**, coordinateur musique à la bibliothèque de Grenoble, le 24/01/2019
- Entretien téléphonique avec **Pauline Moirez**, responsable de l'innovation à la BnF, le 19/02/2019
- Entretien téléphonique avec **Franck Queyraud**, chef de projet des médiations numériques à la médiathèque Malraux de Strasbourg, le 31 janvier 2019
- Visite de la médiathèque Hélène Berr à Paris : entretiens avec **Dominique Brunet, Anne-Laure Chatelot et Philippe Lerch**, le 01/02/2019

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Chris. *Maker. La nouvelle révolution industrielle*, Montreuil, Pearson, 2012, 340 p.
- ARGYROGLO, Alexis. *Manuel à l'usage des artistes débutants et amateurs*, Paris. Eyrolles, 2011, 222 p.
- ARNAUD Lionel, GUILLON Vincent, MARTIN Cécile. « Élargir la participation à la vie culturelle : expériences françaises et étrangères », *L'Observatoire*, 2014/2 (N° 45), p. 98-102. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2014-2-page-98.htm> (Consulté le 09/01/2019)
- ARNAUD, Lionel. « Et si l'amateur se réalisait dans la société numérique ? », *Nectart*, vol. 6, no. 1, 2018, pp. 134-140
- ARNAUD, Lionel. « Une éducation populaire 2.0 ? ». *Nectart*, 2018/2, n° 7, p. 50-57. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-nectart-2018-2-page-50.htm> (Consulté le 09/01/2019)
- BABÉ, Laurent. *Les pratiques en amateur : Exploitation de la base d'enquête du DEPS «Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique - Année 2008»*. Repères DGCA, n° 6-12, octobre 2012, 21 p.
- BARBAUX, Aurélie. "Fab labs d'entreprise, des usines numériques et collaboratives". *Usine-digitale.fr* [en ligne]. 9 octobre 2014. Disponible sur : <https://www.usine-digitale.fr/editorial/fab-labs-d-entreprise-des-usines-numeriques-et-collaboratives.N289576> (Consulté le 12/01/2019)
- BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? ». *Idées économiques et sociales*. 2013/3, n° 173, p. 25-32. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm> (Consulté le 16/01/2019)
- BATS, Raphaëlle (dir.). *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2015. 157 p.
- BAUDRY, Julien. *Promouvoir la création numérique amateur en bibliothèque territoriale*. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2012, 112 p.
- BELLETANTE, Joseph. « Médiathèque et Conservatoire, la triple entente ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 2, p. 112-121. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0112-010> (Consulté le 24/01/2019)
- BERREBI-HOFFMANN, Isabelle, BUREAU, Marie-Christine, LALLEMENT, Michel. *Makers : enquête sur les laboratoires du changement social*. Paris : Seuil, 2018, 352 p.

- BEUDON, Nicolas. *Apprendre et se former dans les bibliothèques la mission éducative des bibliothèques municipales*. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2009, 89 p.
- BLANPAIN, Coline. *Un lab en bibliothèque, à quoi ça sert ?* Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2014, 89 p.
- BOLZE Christine. « Pour une plate-forme nationale décentralisée », *Nectart*, 2018/2, n° 7, p. 44-48. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-nectart-2018-2-page-44.htm> (Consulté le 09/01/2019)
- BOTTOLIER-DEPOIS, François, DALLE, Bertrand, EYCHENNE, Fabien, JACQUELIN, Anne, KAPLAN, Daniel, NELSON, Jean, ROUTIN, Véronique. *Etat des lieux et typologie des ateliers de fabrication numérique* [en ligne]. Rapport final, 2014, 107 p. Disponible sur <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-auteurs?selecAuteur=Routin,%20V%C3%A9ronique#haut> (Consulté le 04/02/19).
- BOURION, Yoann. *Bibliothèques, un atout pour les politiques publiques d'insertion professionnelle ?* [en ligne]. Mémoire d'étude du Diplôme de Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2011, 92 p. (Consulté le 15/01/2019)
- CABINET OUROUK. *Réflexions sur la bibliothèque médiathèque du 21ème siècle* [en ligne]. Disponible sur : http://www.ourouk.fr/Ourouk_R%C3%A9flexions%20biblioth%C3%A8que%2021%C3%A8me%20si%C3%A8cle.pdf (consulté le 30/01/2019).
- CARRÉ, Joël. *Construire une offre d'Autoformation en bibliothèque publique*. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2008, 85 p.
- CASEMAJOR, Nathalie, LAMOUREUX, Ève, RACINE, Daniel. « Art participatif et médiation culturelle : typologie et enjeux des pratiques ». In CAMART, Cécile et alii (dir.). *Les mondes de la médiation culturelle. Volume 1 : approches de la médiation*. Paris : L'Harmattan, 2016, p. 171-184.
- CASEMAJOR, Nathalie. « La participation culturelle sur Internet : encadrement et appropriations transgressives du patrimoine numérisé ». *Communication & langages*. 2012, n° 171, p. 81-98. Disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2012-1-page-81.htm>. (Consulté le 20/01/2018)
- CASTINEL, Nathalie. « La Bibliothèque musicale recomposée : nouvelles pratiques, nouveaux espaces ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*

- [en ligne]. 2017, n° 13. Disponible sur : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/la-bibliotheque-musicale-recomposee-nouvelles-pratiques-nouveaux-espaces_68133 (Consulté le 24/01/2019)
- CHETRIT, Judith. "Fab labs : l'esprit « bidouille » gagne les bibliothèques". *La Gazette des communes* [en ligne]. Publié le 09/01/2018. Disponible sur : <https://www.lagazettedescommunes.com/542524/fab-labs-lesprit-bidouille-gagne-les-bibliotheques/> (Consulté le 11/01/2019)
 - CICHIELLI, Vincenzo, OCTOBRE, Sylvie. *L'amateur cosmopolite : Goûts et imaginaires culturels juvéniles à l'ère de la globalisation*, Ministère de la culture et de la communication, 2017, 424 p.
 - CHASSAIN, Adrien. « Roland Barthes : « Les pratiques et les valeurs de l'amateur » ». *Fabula-LhT* [en ligne]. n° 15, octobre 2015. Disponible sur : <http://www.fabula.org/lht/15/chassain.html> (Consulté le 10/01/2019)
 - CHARVOLIN, Florian. « Comment penser les sciences naturalistes « à amateurs » à partir des passions cognitives ». *Natures Sciences Sociétés*. 2009/2, vol. 17, p. 145-154. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2009-2-page-145.htm> (Consulté le 12/02/2019)
 - CLERC, Anne-Sophie. *Les fab labs en bibliothèques publiques : des missions entre continuité et innovation* [en ligne]. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2018, 83 p. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68353-les-fab-labs-en-bibliotheques-publiques-des-missions-entre-continue-et-innovation.pdf> (Consulté le 18/12/2018)
 - COULANGEON, Philippe. « Pratiques amateurs et autoproduction culturelle ». In COULANGEON, Philippe (éd.), *Sociologie des pratiques culturelles* [en ligne]. Paris : La Découverte, 2010, p. 73-88. Disponible sur : <https://www.cairn.info/sociologie-des-pratiques-culturelles--9782707164988-page-73.htm> (Consulté le 22/01/2019)
 - DARTIGUENAVE, Bruno. « Bibliothèques et autodidaxie ». *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2002, n° 3, p. 36-41. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-03-0036-005> (Consulté le 11/01/2019)
 - DAUPHIN, Emilie. « Une Médiathèque centre social (la culture du lien social) ». *Les Actes de lecture*. n°116, décembre 2011, p. 59-63. Disponible en ligne : http://pierresvives.herault.fr/sites/default/files/1_mediatheque_centre_social.pdf (Consulté le 08/02/2019)
 - DELAMOTTE Éric. « Communautés d'amateurs et apprentissage à l'ère du numérique ». *Distances et savoirs*. 2007/2, vol. 5, p. 159-175. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2007-2-page-159.htm> (Consulté le 13/02/2019)

- DE NEVE, Loes. “Fablib : Utopia or not?”. *Fablab Factory* [en ligne]. 18 janvier 2019. Disponible sur : <https://www.fablabfactory.com/en/blogs/blog/fablib-utopia-or-not/> (Consulté le 18/01/2019)
- DIALLERTS, Hans. « Créer, gérer et animer un dispositif de fab lab au sein d’une bibliothèque publique, entretien avec Julien Amghar, créateur de l’espace Kenere le Lab’ ». *DLIS* [en ligne]. 6 septembre 2017. Disponible sur : <https://dlis.hypotheses.org/1334> (Consulté le 7/02/2019)
- DONNAT, Olivier. *Les Amateurs : Enquête sur les activités artistiques des Français*. Paris : La Documentation française, 1996, 229 p.
- DONNAT, Olivier. « Les passions culturelles, entre engagement total et jardin secret ». *Réseaux*. 2009, vol. 1, n° 153, p. 79-127. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2009-1-page-79.htm> (Consulté le 03/01/2019)
- DONNAT, Olivier. « Les pratiques culturelles à l’ère numérique ». *L’Observatoire*. 2010, vol. 2, n° 37, p. 18-24. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2010-2-page-18.htm> (Consulté le 11/01/2019)
- FERRON, Benjamin, HARVEY, Nicolas, TRÉDAN, Olivier. *Des amateurs dans les médias : Légitimités, autonomie, attachements*. Paris : Presses des Mines, 2015, 210 p.
- FRANCESCHI, Sylvain. *Essor des pratiques musicales en amateurs et perspectives pour les espaces-musique des médiathèques territoriales*. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2009, 71 p.
- FLICHY, Patrice. *Le Sacre de l’amateur*. Paris : Seuil, 2010, 112 p.
- GALAUP, Xavier. « L’espace musique, troisième lieu ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2014, n° 2, p. 122-127. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-02-0122-011> (Consulté le 24/01/2019)
- GIRE, Fabienne, PASQUIER, Dominique, GRANJON, Fabien. « Culture et sociabilité : les pratiques de loisirs des Français ». *Réseaux*. 2007, vol. 6, n° 145-146, p. 159-215. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2007-6-page-159.htm> (Consulté le 08/01/2019)
- HENNION, Antoine. *La Passion musicale : une sociologie de la médiation*. Paris : Éditions Métailié, 2007, 378 p.
- HENNION, Antoine. « Réflexivités: l’activité de l’amateur ». *Réseaux*. 2009, vol. 1, n° 153, p. 55-78. Disponible en ligne :

<https://www.cairn.info/revue-reseaux-2009-1-page-55.htm> (Consulté le 17/01/2019)

- HILIOT, Dana. *Professionnels versus amateurs* [en ligne]. Texte publié sous licence Creative Commons, NC N, 49 p. Disponible sur : <http://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/professionnelsversusamateurs.pdf> (Consulté le 04/01/2019)
- JACQUET, Amandine (coord.). *Bibliothèques troisième lieu*. Paris : Association des bibliothécaires de France, 2017, 220 p.
- JEANTROUX, Isabelle. « De la suite dans les idées ou le *design thinking* en bibliothèque ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2017, n° 11. Disponible sur : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/de-la-suite-dans-les-idees-ou-le-design-thinking-en-bibliotheque_67425 (Consulté le 30/01/2019)
- JENKINS, Henry, ITO, Mizuko, BOYD, danah. *Culture participative : une conversation sur la jeunesse, l'éducation et l'action dans un monde connecté* [en ligne]. Caen : C&F éditions, 2017, 43 p. Disponible sur : https://cfeditions.com/cultureParticipative/ressources/cultureParticipative_specimen.pdf (Consulté le 12/02/2019)
- KEEN, Andrew. *Le culte de l'amateur : comment internet tue notre culture*. Paris : Scali, 2008, 302 p.
- LALLEMENT, Michel. *L'âge du faire : hacking, travail, anarchie*. Paris : Points, 2018, 448 p.
- LE DEUFF, Olivier. « Réseaux de loisirs créatifs et nouveaux modes d'apprentissage ». *Distances et savoirs*, 2010, vol. 4/8, p. 601-621. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2010-4-page-601.htm> (Consulté le 30/01/2019)
- LE GUERN, Philippe. *En quête de musique : questions de méthode à l'ère de la numérimorphose*, Paris : Hermann, 2017, 410 p.
- Le GUÉVEL, Anne-Marie. *Évaluation de la politique publique de démocratisation culturelle* [en ligne]. Rapport. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Mars 2017, 271 p. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Evaluation-de-la-politique-publique-de-democratisation-culturelle>(Consulté le 23/01/2019)
- LE MONTAGNER, Justine. *Quelle place pour le prêt d'objets en bibliothèque ?*. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2018, 96 p.
- LE PAPE Isabelle. *Les actions de Culture scientifique, technique et industrielle:note de synthèse*. Note de synthèse. Villeurbanne : Enssib, Inet, mai-juin 2014, 34 p.

- LIMARE, Sophie, GIRARD, Annick, GUILLE, Anaïs. *Tous artistes ! Les pratiques (ré)créatives du Web*. Montréal : Presses universitaires de Montréal, 2017, 186 p.

LUBBOCK, John. « Wikipedia and libraries ». *Alexandria* [en ligne], vol. 28, n°1, 2018, pages 40-54. Disponible sur : <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0955749018794968?journalCode=alaa#articleCitationDownloadContainer> (Consulté le 25/01/2019)

- MAIRIE DE PARIS. *Audit sur les pratiques artistiques amateurs à Paris* [en ligne]. Rapport ROC 15-24. Paris : Mairie de Paris, Juin 2016, 165 p. Disponible sur : <https://api-site.paris.fr/images/87980> (Consulté le 14/01/2019)
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Regards sur l'accueil des amateurs adultes dans les conservatoires : enquête réalisée en 2012*. Enquête. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Janvier 2013, 35 p. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Musique/Files/Regards-sur-l'accueil-des-amateurs-adultes-dans-les-conservatoires-Enquete-DGCA-2013> (Consulté le 08/02/2019)
- MARTIN, Adèle. *Action culturelle à l'université : quel(s) territoire(s) pour la bibliothèque universitaire ?*. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 132 p.
- *Nouveaux accès, nouveaux usages à l'ère numérique, la culture pour chacun ? : actes du Forum d'Avignon Culture, économie, médias, 4-6 novembre 2010*. Paris : Gallimard ; Forum d'Avignon, 2011. 538 p.
- PASQUIER, Dominique, BEAUDOIN, Valérie, LEGON, Thomas. « *Moi je lui donne 5/5* » : *paradoxes de la critique amateur en ligne*. Paris : Presses des Mines, 2014, 158 p.
- PÉRIGAULT, Clotilde. *Les dispositifs d'autoformation en bibliothèque publique*. Mémoire de Diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2014, 100 p.
- QUEYRAUD, Franck. « Se former, s'informer, expérimenter ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2018, n° 16, p. 96-104. Disponible sur <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2018-16-0096-014> (Consulté le 15/01/2019)
- RENCONTRES NATIONALES DES BIBLIOTHÉCAIRES MUSICAUX. *La bibliothèque musicale recomposée : nouvelles pratiques, nouveaux espaces*. Caen, 12-13 mars 2018. Disponible sur : <http://www.acim.asso.fr/2018/03/synthese-des-rencontres-nationales-des-bibliothecaires-musicaux-caen-12-13-mars-2018/> (Consulté le 23/08/2019)

- ROUSSEL Frédéric. « Je suis contre cette culture de l'amateurisme ». *Libération*, 22 août 2007. Disponible sur : https://www.liberation.fr/ecrans/2007/08/22/je-suis-contre-cette-culture-de-l-amateurisme_100236 (Consulté le 15/02/2019)
- SCHMIDT, Anne-Marie. « Open Learning Centres in Public Libraries. Experiences from the PuLLS project ». *Bibliothek*. 2007, vol. 31, n°3, p. 299-307.
- SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu* [en ligne]. Mémoire d'étude du Diplôme de Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2009, 83 p. Disponible sur <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf> (Consulté le 24/01/2019)
- SIMON Marjolaine. « Fab Lab en bibliothèque ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2015, n° 6, p. 138-151. Disponible en ligne : http://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/fab-lab-en-bibliotheque_66269 (Consulté le 18/01/2019)
- SPURK, Jan. *Contre l'industrie culturelle : les enjeux de la libération*. Paris : Éditions Le Bord de l'eau, 2016, 304 p.
- STIEGLER, Bernard. « Le temps de l'amatorat ». *Alliage*, n°69 - Octobre 2011. Disponible sur : <http://revel.unice.fr/alliage/index.html?id=3272> (Consulté le 10/01/2019)
- TEILLET, Philippe. « Les pratiques artistiques et culturelles des amateurs ». In *Quelle place pour les pratiques amateurs dans les politiques publiques ?* Oct 2007, Montpellier, France, 2008, non paginé. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00265111> (Consulté le 17 janvier 2019)
- VADELORGE, Loïc. *Laurent Besse, Les MJC. De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes. 1959- 1981*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, 391 p.
- VAILLAND, Roger, *De l'amateur*. Montreuil : Le Temps des cerises, 2001, 44 p.
- VERGOTE, Matthieu. *Le DIY contemporain* [en ligne]. Mémoire. Paris : Ensci-Les Ateliers, 2014, 71p. Disponible sur : https://issuu.com/ensci-design/docs/memoire_matthieu_vergote/52 (Consulté le 23/01/2019)
- VERRIER, Christian. « Éléments pour une approche de l'autodidaxie ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2002, n° 3, p. 17-21. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-03-0017-001> (Consulté le 18/01/2019)
- VITALIS, Ariane. *Les créatifs culturels : l'émergence d'une nouvelle conscience*. Gap : Yves Michel, 2016.
- WELLER, Jean-Marc, PALLEZ Frédérique. « Les formes d'innovation publique par le design : un essai de cartographie ». *Sciences du Design*. 2017, vol. 1, n° 5,

p. 32-51. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-sciences-du-design-2017-1-page-32.htm> (Consulté le 08/02/2019)

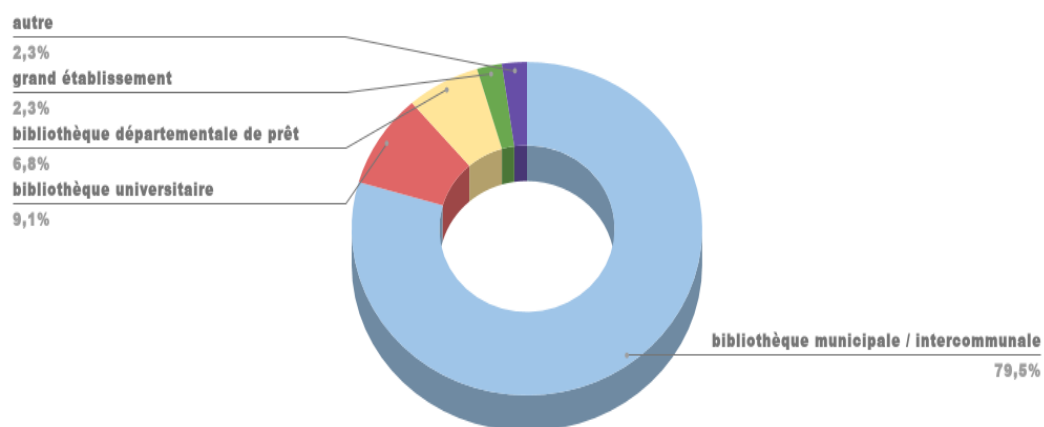
- ZOUHRI, Talal, EL HACHANI Mabrouka. « L'offre de services des espaces numériques de la Bibliothèque municipale de Lyon : étude de cas ». *Les Enjeux de l'information et de la communication*. 2017, n°18/1, p. 61-76. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2017-1-page-61.htm> (Consulté le 24/01/2019)

ANNEXES

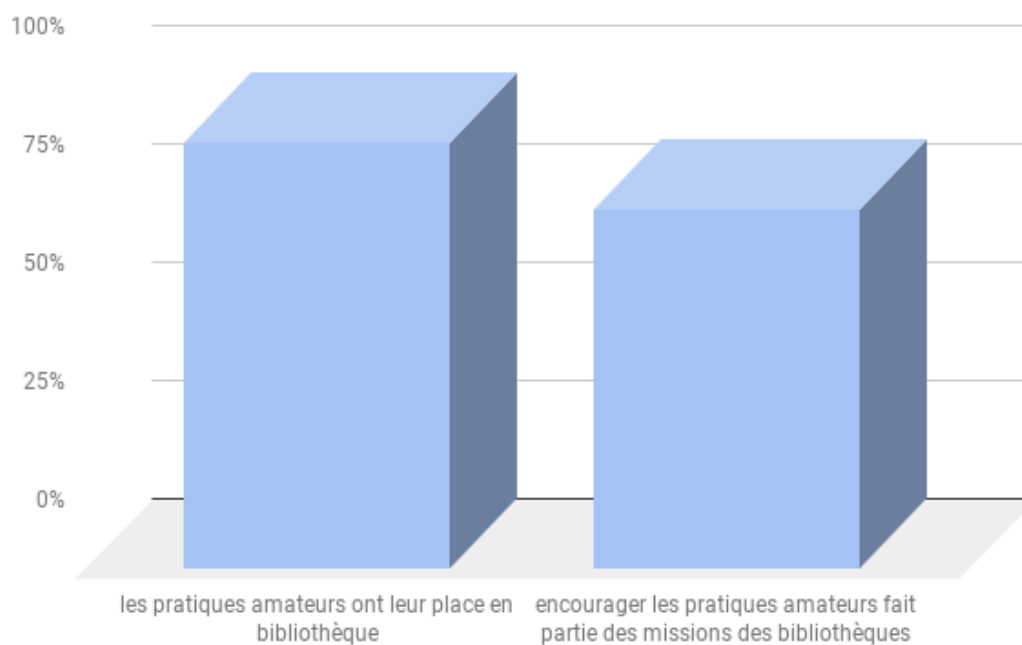
Table des annexes

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DU QUESTIONNAIRE.....	86
ANNEXE 2 : ENQUÊTE FLASH AMATEURS.....	91
ANNEXE 3 : CHARTE DE LA RÉPÉTHÈQUE (MÉDIATHÈQUE HÉLÈNE BERR, PARIS 12E).....	92

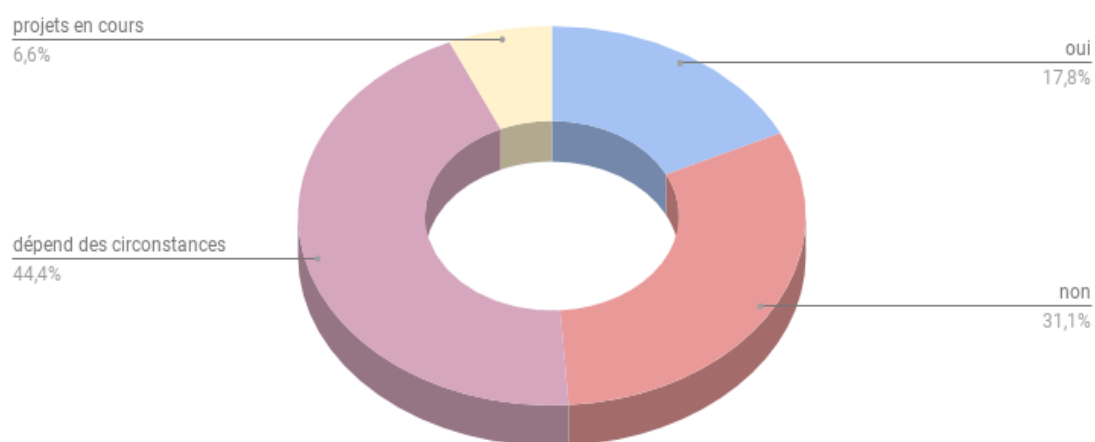
ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DU QUESTIONNAIRE



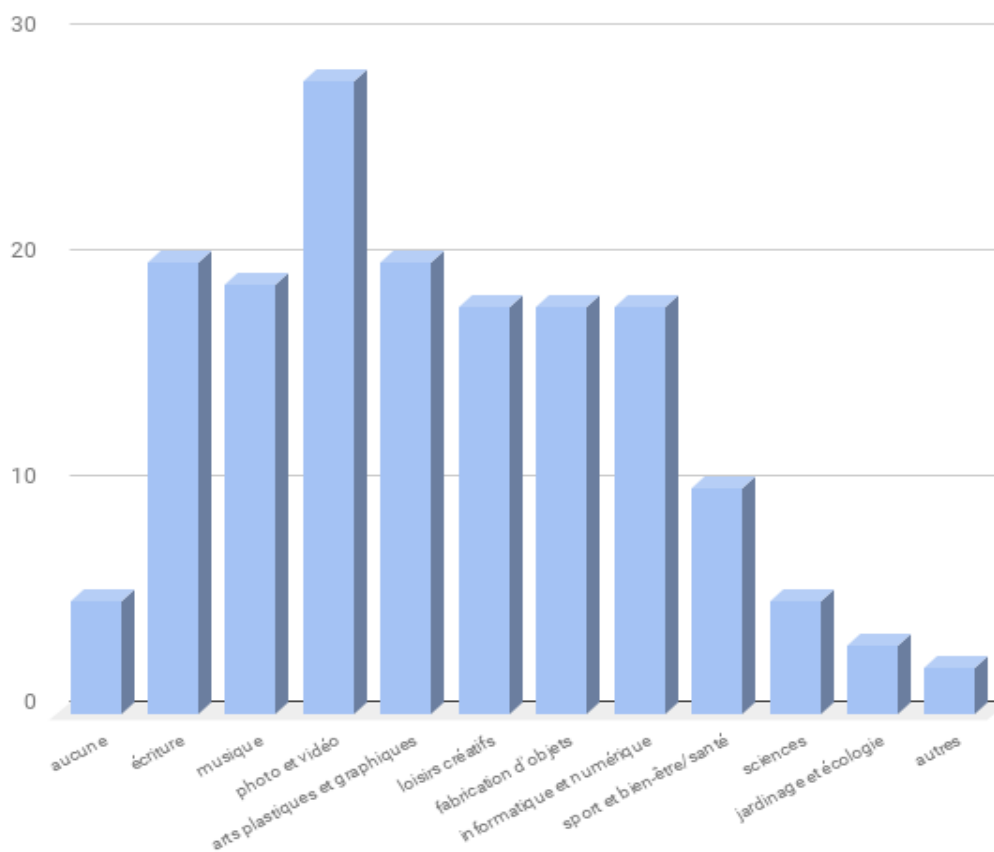
Répartition des répondants par type d'établissement



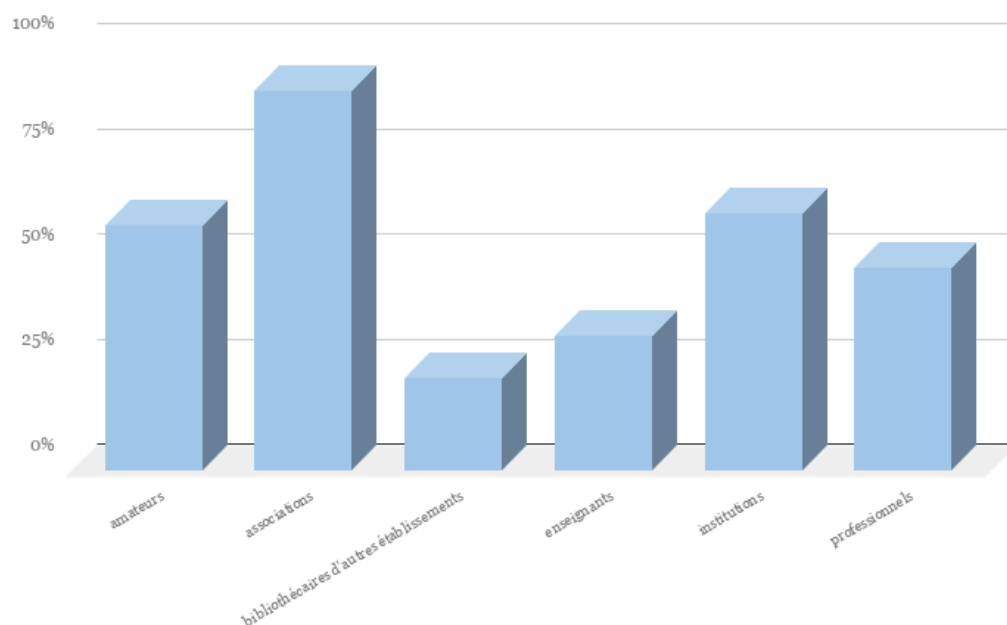
Avis des répondants sur le lien des bibliothèques avec les pratiques amateurs



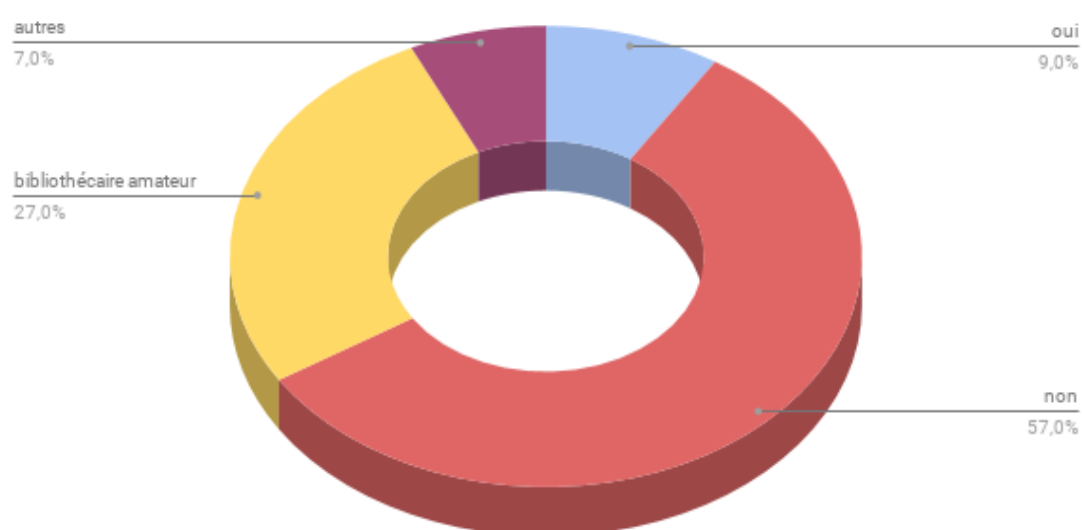
Les amateurs font-ils l'objet d'une politique ciblée dans les établissements des répondants?



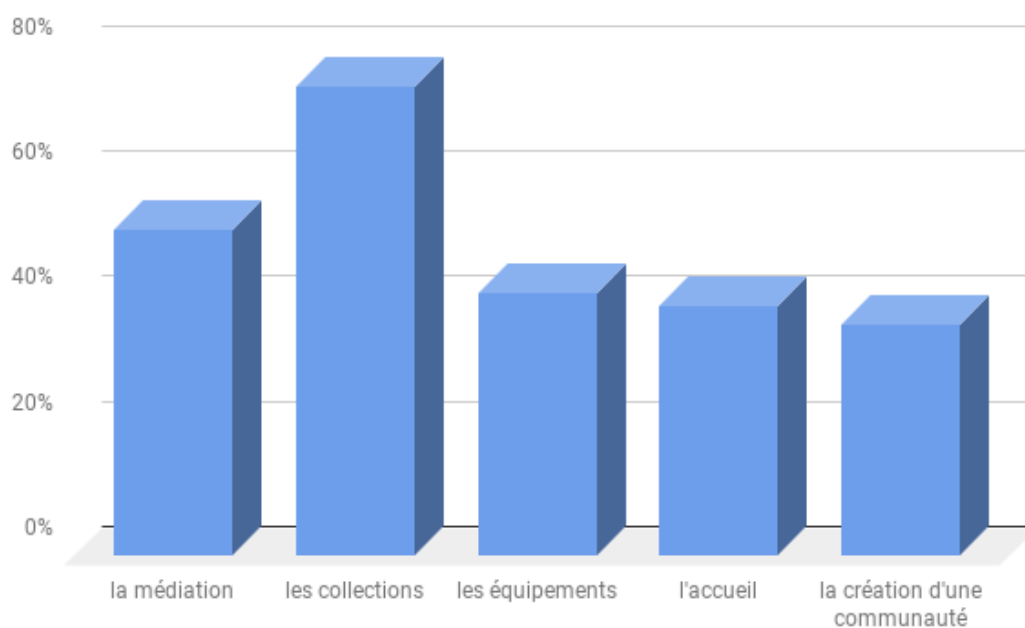
Répartition des réponses selon les domaines de pratiques



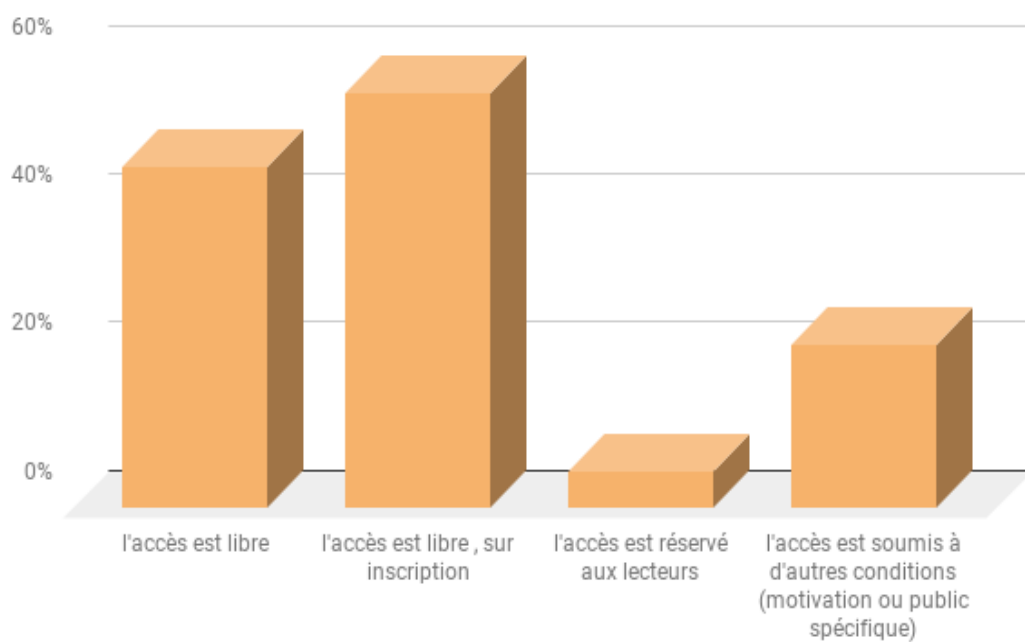
Acteurs auxquels les bibliothèques font appel pour l'accueil des pratiques amateurs



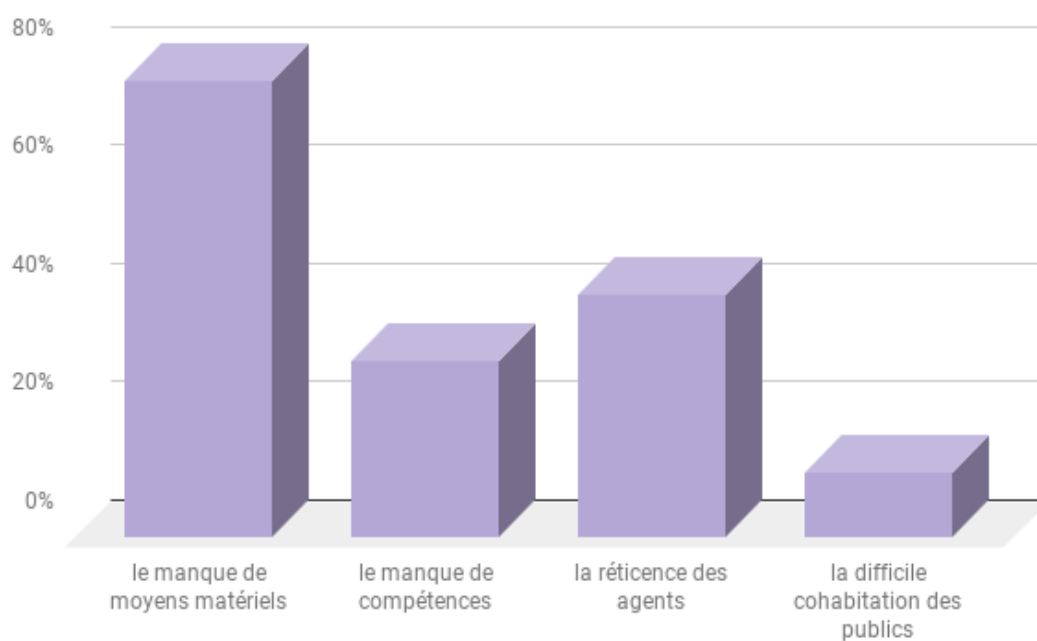
Les répondants ont-ils suivi une formation pour accompagner les pratiques amateurs?



Quelle différence y a-t-il à venir pratiquer en bibliothèque?



Quelle accessibilité pour les dispositifs fournis par la bibliothèque pour les pratiques amateurs (aménagements, ateliers etc.)? (question à choix multiples)



Principaux freins à l'accueil des pratiques amateurs en bibliothèque

ANNEXE 2 : ENQUÊTE FLASH AMATEURS

(distribuée dans le cadre de l'atelier de création de blog à la BmL, le 18/01/20109)

QUESTIONNAIRE

SUR VOTRE PRATIQUE EN AMATEUR
(CE QUESTIONNAIRE EST ANONYME ET NE VOUS PRENDRA PAS PLUS DE 3 MINUTES)

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!



ÊTES-VOUS INSCRITS À LA BIBLIOTHÈQUE?

- ☐ OUI ☐ NON

VOUS VOUS ÊTES INSCRITS À CET ATELIER PARCE QUE ...

- ☐ Vous avez déjà un blog et vous aviez besoin de conseils pour le tenir à jour
- ☐ Vous songez depuis un certain temps à commencer un blog sans jamais franchir le pas
- ☐ C'est en découvrant l'existence de cet atelier que l'idée vous est venue
- ☐ Autre (préciser) :

QUELS SONT VOS ATTENTES EN FRÉQUENTANT CET ATELIER ?

- ☐ Le plaisir, c'est avant tout un loisir
- ☐ Le perfectionnement : j'ai envie d'améliorer mon blog et d'accroître son audience
- ☐ Mon blog est en lien avec une autre de mes activités que je souhaiterais valoriser
- ☐ Autre (préciser) :

PRATIQUEZ-VOUS D'AUTRES ACTIVITÉS EN AMATEUR (MUSIQUE, THÉÂTRE, PHOTOGRAPHIE, TRAVAUX MANUELS) EN-DEHORS DE LA BIBLIOTHÈQUE ?

- ☐ OUI ☐ NON

Si oui, lesquelles?

QUELS AVANTAGES TROUVEZ-VOUS À VENIR SUIVRE CES ATELIER À LA BIBLIOTHÈQUE (ET PAS AILLEURS) ?

- | | |
|--|--|
| ☐ L'accompagnement | ☐ Le groupe |
| ☐ L'environnement | ☐ Autre (préciser) : |
| ☐ La gratuité | |

ANNEXE 3 : CHARTE DE LA RÉPÉTHÈQUE (MÉDIATHÈQUE HÉLÈNE BERR, PARIS 12E)

La Répéthèque : qu'est-ce que c'est ?

La Répéthèque est une répétition avant concert. Les musiciens sont invités sur scène pour se produire devant le public de la médiathèque afin de prendre leurs aises pour des représentations futures. Ce format de concert a été développé par les discothécaires de la médiathèque Hélène Berr (75012) dès 2016, et le succès rencontré lors de ces représentations a poussé d'autres bibliothèques à se joindre à l'aventure : Saint-Éloi (75012) et Rainer Maria Rilke (75005).

L'idée est de proposer un moment partagé entre les artistes et le public, où chacun est invité à prendre la parole : la musique est centrale et discussions et échanges sont les bienvenus. Ainsi, les artistes peuvent essayer des nouveautés et demander un avis ; le public peut échanger avec les musiciens pour mieux les découvrir.

À qui s'adresse la Répéthèque ?

La Répéthèque s'adresse à des musiciens amateurs éclairés, ou semi-professionnels, qui désirent faire une représentation publique.

Les bibliothèques fournissent aux musiciens l'espace et le matériel (sous réserve de disponibilité) et elles gèrent la communication de l'événement dans l'ensemble du réseau parisien (magazine « En vue », page Facebook de la bibliothèque, site « Que faire à Paris ? », etc.). **Le format de scène ouverte ne leur permet pas de rémunérer les artistes, mais ces derniers peuvent venir avec flyers, affiches, CD, etc., à distribuer et/ou vendre.** De plus, il est possible de laisser aux bibliothèques un exemplaire d'un EP ou d'un album, qui sera mis en avant dans leurs collections.

Les critères de sélection

Les groupes retenus remplissent les critères suivants :

– *le niveau du groupe* : merci de présenter, s'il en existe, des vidéos ou extraits de scène live ;

– *la qualité du groupe* : nous nous réservons le droit de refuser un groupe si le niveau est jugé insuffisant ;

– *le projet du groupe* : les musiciens doivent être volontaires pour animer l'échange avec le public ;

– *le style musical* : nous souhaitons apporter une pluralité de genres musicaux pendant chaque semestre.

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : LA NÉBULEUSE AMATEURS : QUELS ENJEUX POUR LA CULTURE ?.....	13
Les pratiques amateurs : entre loisirs et mise en question du professionnel.....	13
<i>Préjugés et utopies autour de la figure de l'amateur.....</i>	<i>13</i>
L'amateur, portrait en négatif du professionnel.....	13
L'amateur, figure de l'émancipation des individus ?.....	14
Consommation et production : deux facettes de l'amateur pas nécessairement complémentaires	15
<i>Les pratiques amateurs : définition d'un périmètre aux contours souples.....</i>	<i>15</i>
Les pratiques amateurs dans le domaine de l'art.....	16
Les pratiques amateurs dans le domaine de la connaissance.....	17
En périphérie, une redéfinition des frontières du loisir :.....	17
Le temps de l'amateur ? La nouvelle donne de la société du numérique.....	17
<i>Comment le Web, « royaume de l'amateur », bouleverse les pratiques culturelles.....</i>	<i>18</i>
L'amateur, acteur récurrent de la cyberculture.....	18
L'émancipation des prescripteurs : une abolition de la médiation ou le rôle des plate-formes.....	19
<i>Hors-ligne, le développement de nouvelles approches du faire dérivées de la culture du numérique.....</i>	<i>20</i>
Pratiques amateurs et politiques publiques : champs et hors-champs.....	21
<i>Les pratiques amateurs : des leviers de démocratisation culturelle et d'inclusion sociale à soutenir.....</i>	<i>21</i>
<i>Encadrer les pratiques amateurs ? Champs et hors-champs du professionnel</i>	<i>23</i>
Accueillir les pratiques amateurs : une mission pour les bibliothèques ?....	25
<i>La mission de formation des usagers.....</i>	<i>25</i>
<i>L'action culturelle et les amateurs.....</i>	<i>27</i>
<i>Un renouvellement des usages, vers plus d'amateurs en bibliothèque?.....</i>	<i>29</i>
La bibliothèque troisième lieu et l'amateur.....	29
Des fablabs en bibliothèque : la fabrique des amateurs ?.....	30
<i>Les résultats de l'enquête : une confirmation ?.....</i>	<i>31</i>
Méthode.....	31
Le retour des professionnels : une évidente affinité entre bibliothèques et pratiques amateurs à nuancer.....	31
PARTIE 2 : VARIATIONS SUR L'ACCUEIL DES PRATIQUES AMATEURS EN BIBLIOTHÈQUE.....	35
La question des publics	35
<i>Les amateurs en bibliothèque: quels publics ?.....</i>	<i>35</i>
Une figure de l'amateur étroitement liée à la bibliothèque : l'amateur éclairé	35
Public captif.....	35
Public audience, public séjournant	36

Des pratiques amateurs dématérialisées chez le public internaute et le public à distance ?.....	36
Public potentiel.....	37
<i>Concurrence ou circulation des publics ?.....</i>	38
Degrés d'intégration des pratiques amateurs à la bibliothèque.....	39
<i>Quels domaines ?.....</i>	39
Spectre des pratiques mentionnées par les répondants.....	39
L'expression artistique.....	41
Les loisirs créatifs en bibliothèque : au-delà du passe-temps	42
La création numérique.....	43
Le bien-être, l'écologie : le reflet de nouvelles consciences.....	44
<i>De la tolérance des amateurs à la valorisation de leurs productions : les degrés d'encouragement aux pratiques.....</i>	45
Les collections : lien originel avec l'amateur.....	45
Les ateliers : susciter ou perfectionner la pratique.....	46
Les espaces dédiés : une reconnaissance tangible des pratiques amateurs.....	47
La valorisation des productions amateurs en bibliothèque.....	49
Quand l'amateur questionne les compétences	51
<i>Avec les acteurs extérieurs : une complémentarité plus qu'une concurrence.....</i>	52
Principaux lieux de la pratique amateur	52
Quelle complémentarité pour quels partenariats ?.....	53
L'exemple de la MPAA et de la bibliothèque de la Canopée la fontaine aux Halles.....	54
Le bibliothécaire et l'amateur.....	55
<i>L'amateur en bibliothèque : collaborateur précieux ou envahissant ?.....</i>	55
L'exemple de l'action culturelle à la bibliothèque Robert de Sorbon de l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA)	57
L'exemple de la charte de la « répéthèque » à la médiathèque Hélène Berr (Paris 12).....	57
<i>Portrait du bibliothécaire en amateur.....</i>	58
PARTIE 3 : OPPORTUNITÉS DE LA PRATIQUE AMATEUR EN BIBLIOTHÈQUE : VERS UN MODÈLE DE CONTRIBUTION	61
Pratiquer en bibliothèque : quels apports pour l'amateur ?.....	61
<i>Les collections.....</i>	61
<i>Les équipements : la question de l'accessibilité.....</i>	62
<i>La médiation et l'accueil.....</i>	64
<i>La création d'une communauté et le partage des connaissances.....</i>	64
<i>L'amateur ou le participant ?.....</i>	65
Un glissement sémantique.....	65
Ce que la participation change dans la pratique non-professionnelle	67
Quel modèle de bibliothèque à l'ère de la contribution non-professionnelle?	68
<i>Redéfinir les services en prenant en compte ces pratiques : l'apport de l'amateur, opportunités et limites.....</i>	68
Exemple : trois saisons de Hackathon à la BnF.....	68
<i>Réaffirmer le rôle de la bibliothèque dans la société de la connaissance.....</i>	70
L'exemple des ateliers de contribution à Wikipédia à la bibliothèque de Strasbourg.....	71

Les pratiques amateurs, relais de certaines valeurs autour du « faire » et du libre en bibliothèque.....	72
CONCLUSION.....	73
SOURCES.....	75
BIBLIOGRAPHIE.....	77
ANNEXES.....	85
TABLE DES MATIÈRES.....	95